



RAPPORT ANNUEL DE L'OCDE 2006



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



Rapport annuel : 2006

Photos

Toutes les photos sont © OCDE, sauf :

page 19 © Stefano Rellandini/Reuters
page 25 © Mehau Kulyk/Science Photo Library
page 27 © Mike Blake/Reuters
page 31 © Turkish Minister/Turkish Government
page 38 © Eriko Sugita/Reuters
page 44 © China Photo/Reuters
page 48 © Bundesbildstelle Bonn
page 57 © Daniele La Monaca/Reuters
page 58 © Silvia Thompson
page 68 © Serge Attal/Globepix
page 74 © Beawiharte/Reuters
page 81 © Christian Charisius/Reuters
page 117 © Indian PM Singh/Indian Government

Photos en haute résolution, contacter : silvia.thompson@oecd.org.

Publications : les titres de publications en italique sont en vente via la librairie en ligne de l'OCDE : www.oedelibrairie.org.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) est préparé par la Division des affaires publiques de la Direction des relations extérieures et de la communication. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Also published in English under the title
OECD Annual Report: 2006

VUE D'ENSEMBLE

■ Préface	5
■ Au sujet de l'OCDE	6
Projet du site	
Budget et finances	
■ Quelques moments forts	10
Pour l'album	

PRINCIPALES ACTIVITÉS

■ Croissance et stabilité économiques	
Croissance économique	17
Gestion des risques	
Expansion des services	
Assurance et retraites	
Développement durable	
Science, technologie et innovation	24
Recherche sur le cerveau	
Distribution de musique en ligne	
Industrie	29
Lutte contre la contrefaçon et le piratage	
Le rôle des femmes entrepreneurs	
■ Emploi, cohésion sociale et environnement	
Emploi et cohésion sociale	33
Prolonger la vie active	
Les migrations pour le travail	
Éducation	37
Renforcer la sûreté sismique des établissements scolaires	
Apprentissage et réussite	
Environnement	41
Financement du secteur de l'eau	
Évaluation des performances environnementales	
Santé	46
Les dépenses pharmaceutiques	
Les soins de longue durée pour les personnes âgées	
■ Échanges et fiscalité internationale	
Échanges	50
Échanges et ajustement structurel	
L'OCDE et les négociations de l'OMC	
Agriculture et pêcheries	55
Examens approfondis	
Élargir les perspectives	
Fiscalité	59
Conventions fiscales	

■ Gouvernance

Gouvernance publique	62
La confiance dans l'action publique	
Examens territoriaux nationaux	
Gouvernance privée	67
Éducation financière	
Gouvernance des entreprises publiques	
Investissement au service du développement	

■ Développement des économies non membres

Coopération pour le développement	72
L'aide alimentaire	
Les TIC et le développement	
Relations mondiales	77
La Chine	

■ Statistiques

Statistiques	81
La foire aux faits	

■ Communication

Relations extérieures et communication	85
Zoom sur les médias	
Les parlementaires	

■ Agence internationale de l'énergie	92
--------------------------------------	----

■ Agence pour l'énergie nucléaire	94
-----------------------------------	----

■ Conférence européenne des ministres des Transports	96
--	----

■ Groupe d'action financière	98
------------------------------	----

COMMENT FONCTIONNE L'OCDE

■ Direction exécutive	101
-----------------------	-----

■ Qui fait quoi ?	104
-------------------	-----

■ Répertoire de l'OCDE	113
------------------------	-----

■ Réunion ministérielle : le résumé	114
-------------------------------------	-----

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Le Secrétariat de l'OCDE	121
----------------------------	-----

■ Organigramme	122
----------------	-----

■ Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE	124
---	-----

■ Les pays membres de l'OCDE	127
------------------------------	-----

Préface

www.oecd.org/secretairegeneral

Ce *Rapport annuel* revêt pour moi une importance particulière. Il marque en effet ma dixième année, et la dernière comme Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le monde a changé pendant ces dix ans, et l'OCDE aussi afin de s'adapter à l'évolution des besoins de ses pays membres et aux nouveaux enjeux de la mondialisation. Désormais, nous coopérons avec plus de 70 économies non membres du monde entier dans des domaines allant de la croissance économique et l'investissement à l'agriculture et au développement.

Au cours de la décennie écoulée, l'OCDE a ajouté plusieurs nouveaux domaines d'étude à son répertoire, notamment les répercussions de la révolution Internet sur les économies et les sociétés, mais aussi la santé et le développement durable. L'éducation a également vu son rôle affermi, avec la création d'une direction à part entière. La statistique, matière première qui sous-tend toutes nos analyses et d'autres études menées de par le monde, a été renforcée et développée, avec la mise en place d'un comité à haut niveau spécifiquement consacré à cette activité.

Les travaux menés en coopération avec les non-membres ont connu un essor spectaculaire et on ne saurait reprocher à quiconque de penser que 2005 a été « l'année de la Chine » si l'on considère que c'est cette année-là que l'OCDE a produit sa première *Étude économique* de ce pays, mais aussi des études sur la gouvernance, la politique agricole et les dépenses publiques en Chine, qui seront suivies cette année par d'autres études sur l'environnement, la réforme de la réglementation et l'innovation.

Notre coopération avec les non-membres a profondément évolué, que ce soit en Afrique, dans le sud-est de l'Europe, en Asie ou en Amérique latine. Nous sommes passés d'un échange d'expertise au développement de partenariats pour le progrès bénéficiant véritablement à toutes les parties.

Toutefois, les événements de l'an passé sont venus nous rappeler brutalement que, quelle que soit la qualité de la coopération entre les pays et l'efficacité de la gestion de nos économies, nous ne pouvons pas éliminer les risques de catastrophes naturelles ou anthropiques, qu'il s'agisse du séisme au Pakistan, de l'ouragan Katrina aux États-Unis ou d'attaques terroristes à Londres.

L'OCDE ne peut pas éliminer ces risques, mais elle peut aider les gouvernements à évaluer dans quelle mesure nos économies et nos systèmes financiers sont bien préparés à absorber de tels chocs, et elle peut les aider aussi à réduire au minimum leur coût humain et économique probable.

Depuis près d'un demi-siècle, l'OCDE a démontré qu'elle était un instrument souple au service des gouvernements, leur apportant son concours tant pour relever les nouveaux défis que pour faire face à des problèmes à caractère plus permanent. Je suis convaincu qu'elle continuera d'être à la hauteur de sa mission sous la conduite de mon successeur, le Mexicain Angel Gurría, auquel je souhaite de réussir dans ses nouvelles fonctions. ■



Donald J. Johnston,
Secrétaire général de l'OCDE.

Au sujet de l'OCDE

www.oecd.org/apropos
webmaster@oecd.org

- 58 % du RNB mondial (PPA)
- 75 % du commerce international
- 18 % de la population mondiale
- 2,6 % de croissance du PIB en 2005
- 96 % de l'aide publique au développement dans le monde
- 51 % des émissions mondiales de CO₂
- 36 % de la production mondiale d'énergie
- 50 % de la consommation mondiale d'énergie



L'OCDE est un forum unique au sein duquel les gouvernements de 30 démocraties de marché œuvrent de concert pour relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance liés à la mondialisation. L'OCDE partage également son expertise et échange des idées avec plus de 70 pays non membres, ainsi qu'avec les représentants de la société civile.

La création de l'OCDE remonte au Plan Marshall mis en œuvre après la Seconde Guerre mondiale pour reconstruire l'économie européenne. Sa mission originelle n'a rien perdu de sa pertinence :

- réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

Favoriser le développement au-delà de ses pays membres est une mission que l'OCDE s'est donnée dès le départ et cette mission revêt aujourd'hui une importance plus grande encore dans une économie mondialisée interdépendante. Dans le cadre de sa coopération avec les autres pays à travers le monde, elle aborde nombre de questions d'intérêt commun, depuis la stabilité économique et financière jusqu'à la responsabilisation des gouvernements à l'égard de leurs citoyens.

L'Organisation est une des sources de données statistiques, économiques et sociales comparables les plus importantes et les plus fiables du monde. Les bases de données de l'OCDE couvrent des domaines aussi divers que les comptes nationaux, les indicateurs économiques, les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie et la santé.

L'OCDE exploite cette profusion d'information pour aider les gouvernements à œuvrer en faveur de la prospérité et à lutter contre la pauvreté en favorisant la croissance économique et la stabilité financière. Elle joue un rôle important dans la promotion de la bonne gouvernance des services publics et des entreprises.

Elle effectue des analyses et prodigue des conseils dans les domaines des échanges et de l'investissement, de la technologie, de l'innovation, de l'esprit d'entreprise et de la coopération pour le développement. Elle veille à ce que l'impact du développement économique et social sur l'environnement soit pris en considération. Elle juge essentiel de partager les fruits de la croissance, comme le montrent ses activités associant les économies émergentes ainsi que ses travaux sur le développement durable et la politique de l'aide.

L'Organisation offre aux gouvernements un cadre qui leur permet de comparer leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de coordonner leurs politiques nationales et internationales.

Elle constitue un forum dans lequel les pressions exercées par les pairs peuvent contribuer puissamment à l'amélioration des politiques suivies. Elle élabore des instruments, des décisions et des recommandations reconnus au niveau international dans des domaines où les accords multilatéraux s'imposent pour que les pays puissent progresser dans une économie mondialisée. Les pays non membres sont invités à adhérer à ces accords et traités. ■

Projet du site

www.oecd.org/apropos

Le projet de rénovation du siège de l'OCDE à Paris a progressé conformément au calendrier et au budget fixés pour l'année 2005, qui a vu l'achèvement en décembre de la réfection du Château de La Muette. Les systèmes centraux des technologies de l'information et des communications (TIC) ont été transférés avec succès pendant la trêve de fin d'année.

La passation du marché pour la construction du nouveau Centre de conférence a été conclue en avril 2005 et les travaux progressent conformément au calendrier prévu dans la perspective de son ouverture au premier semestre de 2007. Des appels d'offres ont également été lancés en 2005 pour la phase finale du projet, à savoir la remise à neuf de l'immeuble principal de bureaux, dont les opérations de démantèlement et de désamiantage devraient commencer en 2006.

Les 450 agents et les services qui demeuraient encore à La Muette ont déménagé au début de 2006 de l'immeuble principal de bureaux et se sont réinstallés dans les locaux rénovés au siège pour permettre à la rénovation de l'immeuble principal de se poursuivre. Le projet devrait être entièrement terminé d'ici la fin 2008, date à laquelle le millier d'agents qui occupent temporairement des bureaux situés dans le quartier de La Défense réintégreront La Muette.

Les agents de l'OCDE ont contribué de façon importante aux aspects techniques du Projet du site, en assurant le contrôle qualité et en veillant à ce que les besoins spécifiques de l'Organisation soient pris en compte. Divers appels d'offres sont actuellement en cours pour équiper et préparer le site rénové (notamment, le mobilier, le déménagement, l'entretien, les systèmes audio et vidéo, le matériel de sécurité), et pour faire en sorte que tout fonctionne harmonieusement quand le nouveau Centre de conférence ouvrira ses portes et que le personnel prendra possession des bureaux remis à neuf. ■



Le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, inaugure officiellement le nouveau Centre de conférence et une maquette (ci-dessous) montrant le Centre terminé.



Budget et finances

www.oecd.org/apropos/etatsfinanciers
financeservice@oecd.org

L'OCDE est financée par ses 30 pays membres. Les contributions nationales au budget annuel sont calculées à partir d'une formule qui dépend de la taille de l'économie de chacun des pays membres. Les États-Unis, qui financent environ 25 % du budget, sont le contributeur le plus important, suivis par le Japon. Avec l'approbation du Conseil, les pays peuvent également apporter leurs contributions de manière distincte à des programmes ou des résultats particuliers qui ne sont pas financés à partir du budget de base, et auxquels ne participent que certains pays membres.

Le budget de l'OCDE et son programme de travail sont établis pour deux ans par les pays membres représentés au Conseil de l'OCDE, son organe décisionnel. Parallèlement, l'Organisation a mis en place un système de planification, de budgétisation et de gestion fondé sur les résultats. Le budget de 2005 s'est élevé à 330 millions d'euros, et le budget pour 2006 est de 336 millions d'euros.

Les états financiers de l'OCDE sont établis conformément aux International Public Sector Accounting Standards (IPSAS, normes comptables internationales du secteur public) – l'OCDE a en effet été la première organisation internationale à les adopter – et sont examinés par un cabinet d'audit internationalement reconnu. Le contrôle externe indépendant des comptes et de la gestion financière est assuré par un Collège des Commissaires aux comptes. Ce Collège est composé de quatre membres appartenant à des institutions de contrôle des finances publiques de pays membres nommés par le Conseil de l'OCDE. Il certifie les états financiers. Le Conseil, au regard de cette certification, donne au Secrétaire général quitus de sa gestion. L'ensemble des états financiers sont disponibles sur le site Internet de l'Organisation. ■

Barème de contributions, 2006

Pays membre	contribution en %	Pays membre	contribution en %
Allemagne	9,383	Japon	17,467
Australie	1,947	Luxembourg	0,216
Autriche	1,148	Mexique	2,241
Belgique	1,396	Norvège	1,049
Canada	3,200	Nouvelle-Zélande	0,422
Corée	2,277	Pays-Bas	2,074
Danemark	0,950	Pologne	0,855
Espagne	3,306	Portugal	0,701
États-Unis	24,975	République slovaque	0,243
Finlande	0,771	République tchèque	0,455
France	6,716	Royaume-Uni	7,206
Grèce	0,784	Suède	1,302
Hongrie	0,399	Suisse	1,500
Irlande	0,644	Turquie	0,793
Islande	0,168		
Italie	5,412	Total	100,000

Quelques moments forts

(De gauche à droite)

Le Premier ministre suédois Göran Persson, le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston et le ministre japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie Shoichi Nakagawa lors de la réunion de l'OCDE au niveau des ministres les 3 et 4 mai 2005.



Conseil de l'OCDE
au niveau des ministres



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston et le Premier ministre de la Fédération de Russie Mikhail Fradkov lors d'une conférence de presse à Moscou le 20 juin 2005.

Visite du Premier
ministre russe

(De gauche à droite)

Le ministre coréen de la Santé Geun-Tae Kim et le Secrétaire général adjoint de l'OCDE Berglind Ásgeirsdóttir lors de la cérémonie d'ouverture du Centre de l'OCDE de la santé et de la politique sociale en Corée le 9 septembre 2005.



Centre de l'OCDE
de la santé et
de la politique sociale

Conseil de l'OCDE au niveau des ministres



(De gauche à droite)

Le Commissaire européen au Commerce Peter Mandelson et le représentant des États-Unis pour le Commerce extérieur Rob Portman lors de la réunion de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2005.



Le panel Santé et développement au Forum de l'OCDE les 2 et 3 mai 2005.

Forum 2005 de l'OCDE

Visite du directeur général de l'OMC



(De gauche à droite)

Le directeur général de l'OMC Pascal Lamy avec le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston lors d'une visite à l'OCDE le 4 novembre 2005.

— Pour l'album

L'un des événements clé de l'année 2005 a été le choix du nouveau Secrétaire général de l'Organisation pour succéder au Canadien Donald J. Johnston, qui prend sa retraite fin mai 2006 après avoir passé dix ans à ce poste.

Les membres de l'OCDE ont choisi Angel Gurría, ex-ministre des Finances et des Relations extérieures du Mexique, pour prendre le relais.

M. Johnston (à droite sur la photo) souhaite la bienvenue à M. Gurría lors d'une visite de ce dernier au siège social de l'OCDE à Paris après sa nomination.





La Chine a été d'actualité à l'OCDE en 2005 (voir encadré p. 78) avec la sortie de la première *Étude économique de l'OCDE* sur la Chine ainsi que des rapports sur le système de gouvernance du pays et son secteur agricole.

Ci-dessus, le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, est présenté au Premier ministre chinois, Jiabao Wen, lors d'une visite en Chine en mars 2005 pour exposer les activités de l'OCDE. ■

PRINCIPALES
ACTIVITÉS



— Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie
webmaster@oecd.org

La croissance économique occupe une place prioritaire dans les préoccupations des gouvernements des pays de l'OCDE car elle est nécessaire à l'amélioration des conditions de vie et permet aux pouvoirs publics de réaliser d'autres objectifs importants, notamment l'équité sociale et la protection de l'environnement.

L'OCDE contribue à l'efficacité des politiques de croissance, en suivant les évolutions économiques des pays membres et de certaines économies en dehors de la zone OCDE, mais aussi en formulant des recommandations d'action.

L'OCDE rassemble les connaissances spécialisées des administrations publiques dans des domaines tels que la fiscalité, la finance, l'éducation, la science, la technologie, la réglementation et l'emploi. Elle analyse la façon dont les politiques macroéconomiques peuvent contribuer à maintenir les économies nationales sur la bonne voie et les effets à court et à long terme d'événements tels que la hausse continue des cours du pétrole en 2005. Les travaux menés durant l'année ont aussi visé à quantifier les avantages des programmes de réforme structurelle ainsi qu'à déterminer la contribution à la croissance des marchés financiers et de l'innovation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Même en termes réels, les prix du pétrole ont atteint de nouveaux records historiques en 2005.



(De gauche à droite)

Le ministre mexicain de l'Économie, Fernando Canales et le ministre fédéral autrichien des Affaires économiques et du Travail, Martin Bartenstein lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

Faire face à la hausse des prix de l'énergie

Les prix du pétrole et des autres énergies ont continué d'augmenter rapidement en 2005, pour la deuxième année consécutive. L'incidence négative sur les revenus réels et l'activité dans les économies de l'OCDE a été compensée dans une certaine mesure par les dépenses réalisées par les pays producteurs à l'aide de leurs recettes pétrolières supplémentaires, des conditions financières favorables et, dans plusieurs pays, des marchés immobiliers encore dynamiques. La croissance vigoureuse de la Chine et des autres économies émergentes d'Asie a aussi tiré les exportations des pays de l'OCDE.

La hausse des prix de l'énergie s'est traduite en outre par une augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cependant, les retombées sur l'inflation de base ont été limitées jusqu'ici, grâce notamment à la crédibilité de la politique monétaire, mais aussi au ralentissement persistant de l'activité dans certains pays et au renforcement de la concurrence exercée par les économies non OCDE. Dans ce contexte, la politique monétaire a pu encore soutenir la demande lorsque cela s'est révélé nécessaire.

À terme, l'expansion mondiale devrait s'accélérer, à mesure que l'incidence du choc des prix de l'énergie s'amenuise. L'investissement devrait jouer un rôle important, d'autant qu'il est favorisé par une amélioration des bilans des entreprises. Le chômage restera cependant élevé dans certains pays de l'OCDE, notamment dans la zone euro, où l'activité ne rattrapera que graduellement le niveau potentiel.

Plusieurs risques pèsent sur ces perspectives. L'un a trait à une nouvelle flambée des prix de l'énergie. Un autre intéresse les marchés obligataires. Les taux d'intérêt à long terme sont restés à un niveau exceptionnellement bas pendant longtemps. S'ils devaient augmenter plus fortement que prévu, cela pourrait avoir de graves répercussions, en particulier par le biais des marchés de l'immobilier.

Évaluer les avantages de la réforme structurelle

Un meilleur fonctionnement des marchés de produits pourrait contribuer de façon déterminante à relever les niveaux de vie dans la zone OCDE. En 2005, l'OCDE s'est efforcée de quantifier les gains potentiels à long terme pour le commerce et la production de la mise en œuvre dans tous les pays membres d'un ensemble complet de réformes structurelles. Ces mesures devraient accroître la concurrence sur les marchés de produits, réduire les barrières tarifaires au sens large et assouplir les restrictions à l'investissement direct étranger.

Il ressort des résultats que les niveaux du produit intérieur brut (PIB) par habitant pourraient s'accroître de 2 % à 5 % de façon permanente. Concrètement, cela revient à ajouter l'équivalent d'une à deux années pleines aux gains individuels sur la vie entière.

Innovation, marchés financiers et croissance

En 2005, L'OCDE a aussi axé son attention sur la contribution des marchés financiers et de l'innovation à la croissance, dans le cadre de son activité de surveillance structurelle multilatérale. De nouvelles séries d'indicateurs ont

www.oecd.org/croissance

webmaster@oecd.org



(De gauche à droite)

Le ministre grec de l'Économie et des Finances, George Alogoskoufis et le ministre français délégué à l'Industrie, Patrick Devedjian, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

www.oecd.org/eco/structurel

webmaster@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réforme des marchés de produits pourrait se traduire par un relèvement des niveaux de vie de pas moins de 5 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

www.oecd.org/eco/monnaiesfinance

www.oecd.org/sti/innovation

webmaster@oecd.org

Gestion des risques

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org



La série d'événements dramatiques qui ont marqué 2005 – ouragan Katrina, séisme au Cachemire, bombes à Londres, inondations généralisées en Europe, sans mentionner les peurs suscitées par la grippe aviaire – sont venus brutalement rappeler les risques naturels et anthropiques auxquels le monde est confronté.

S'il est sans doute difficile de savoir exactement quels nouveaux dangers nous guettent dans les années à venir, nous pouvons déjà mettre en avant certains motifs potentiels de préoccupation.

Les changements climatiques susciteront vraisemblablement des problèmes grandissants dans certaines régions au cours des décennies à venir. Les concentrations de populations, d'actifs et d'activités économiques, n'ont jamais été aussi importantes, avec des déplacements croissants de biens, services, personnes, capitaux et informations par les voies aérienne, maritime, routière ou électronique. Si cette évolution est sans doute favorable à la croissance et au développement, elle laisse néanmoins planer de nouvelles menaces, encore inconnues.

L'OCDE aide les gouvernements à identifier les enjeux de la gestion des risques au XXI^e siècle et à déterminer les meilleurs moyens d'y faire face. De 2004 jusqu'au début 2006, elle a publié des études sur les politiques de gestion des risques naturels et anthropiques pour le Danemark, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège et la Suède. Elle a aussi commencé une série d'évaluations des politiques de la gestion des risques dans les pays de l'OCDE, débutant avec une revue de la politique de sécurité de l'information en Norvège.

été mises au point pour comparer les performances et les politiques des pays dans ce domaine, l'objectif étant de formuler des recommandations d'action spécifiques. Ces aspects ont été étudiés de manière plus approfondie dans les études économiques par pays, en même temps que d'autres facteurs structurels déterminants de la croissance, comme la politique de la concurrence ou les réglementations des marchés du travail et des produits.

Expansion des services

Le secteur des services, qui représente plus de 70 % de l'emploi dans les pays de l'OCDE, ne cesse de se développer. Cependant, la croissance de la productivité dans ce secteur a été lente et la part de la population d'âge actif qui y est employée reste faible dans certains pays. Il n'est donc pas surprenant que les politiques visant à accroître la performance du secteur des services fassent l'objet de plus en plus d'attention.

Lors de leur réunion annuelle de mai 2005, les ministres des pays de l'OCDE ont conclu que le secteur des services porte en lui un potentiel considérable et inexploité d'accroissement de l'emploi, de la productivité et de l'innovation. Une étude de suivi sur la mondialisation et l'ajustement structurel examinera plus avant le secteur des services et donnera aux économies de l'OCDE l'occasion de partager leurs expériences et leurs pratiques optimales.

Les travaux de l'OCDE montrent que, pour faire face à ces enjeux, un ensemble de politiques sont nécessaires. L'ouverture des marchés des services intérieurs et internationaux est essentielle, car elle offre de nouvelles possibilités de développer les services, de répondre aux demandes émergentes et de favoriser un accroissement de l'emploi. Les avantages du commerce et de l'investissement international dans le secteur des services sont particulièrement importants. Les mesures unilatérales, comme la réduction des obstacles à l'investissement direct étranger, et les mesures multilatérales, notamment par le biais des négociations se tenant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sont toutes deux capitales pour ouvrir les marchés internationaux de services.

Des politiques efficaces de la main-d'œuvre et sociales sont indispensables pour aider les travailleurs à s'ajuster au transfert d'activités vers les services. Le niveau élevé des impôts sur la main-d'œuvre est particulièrement problématique, car il nuit aux perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés et ralentit le développement des services personnels. Les politiques d'éducation sont importantes pour assurer les qualifications nécessaires, mais elles devront être complétées par des actions visant à encourager l'apprentissage tout au long de la vie.

Les politiques d'innovation restent aussi mal adaptées aux services. La recherche et développement financé par des fonds publics ne répond souvent pas aux besoins des services et les liens entre les entreprises de services et les instituts publics de recherche ne sont guère développés. Pour tirer parti des avantages des TIC dans les services, une véritable concurrence au niveau de l'infrastructure, des services de réseaux et des applications est nécessaire. On peut aussi faire davantage pour améliorer la confiance dans le commerce électronique.

www.oecd.org/sti/service-sector
dirk.pilat@oecd.org



Cette étude montre comment les activités de connaissance approfondie contribuent à l'acquisition et au développement des entreprises et des organisations du secteur public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises du secteur financier et commercial sont plus ouvertes à l'innovation que celles du secteur industriel.

Concurrence et croissance

www.oecd.org/concurrence
dafcomp.contact@oecd.org

Les avantages pour les consommateurs de marchés plus concurrentiels, par exemple la baisse des prix et un choix plus large, sont bien connus, mais l'OCDE s'est employée en 2005 à montrer que la concurrence a aussi des effets positifs sur l'économie dans son ensemble, renforçant la croissance, l'innovation, la productivité et l'emploi.

Les *Études économiques par pays* réalisées par l'OCDE ont relié des politiques privilégiant la concurrence sur les marchés à une augmentation de la croissance, une progression de l'emploi et une amélioration d'autres mesures de la performance économique globale.

Assurance et retraites

www.oecd.org/assurance
cecile.vignial@oecd.org
juan.yermo@oecd.org

Faire en sorte que les individus épargnent suffisamment pour se constituer une retraite appropriée et qu'ils reçoivent une juste rétribution de leur épargne lorsqu'ils cessent leur activité constitue un objectif toujours plus central des pays de l'OCDE en raison du vieillissement de la population. L'assurance contre d'autres risques, comme les catastrophes naturelles et anthropiques, est aussi de plus en plus importante.

La coopération entre les gouvernements est indispensable pour assurer un fonctionnement sans heurt des marchés de l'assurance et des pensions. L'OCDE a apporté des contributions majeures en 2005 à l'analyse, d'une part, de la gouvernance des compagnies d'assurance et des fonds de pension et, de l'autre, des moyens de faire face à l'impact des catastrophes de grande ampleur.

Les membres de l'OCDE ont approuvé deux recommandations qui constituent une feuille de route pour de bonnes pratiques de gouvernance dans les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Ces recommandations mettent en avant le rôle central de la transparence et de la responsabilité du conseil d'administration et identifient les entités ayant un rôle de surveillance ou de « signalement », comme les auditeurs et les actuaires.

En 2005, également, l'OCDE a achevé la rédaction de nouvelles lignes directrices sur la gestion des actifs des fonds de pension. Un bulletin d'information intitulé « Pensions Market in Focus » a été lancé, couvrant les indicateurs des régimes de retraite par capitalisation dans l'ensemble de la zone OCDE et dans plusieurs pays non membres.

Les grandes catastrophes ont un coût humain important, mais ont aussi de larges conséquences économiques du fait des dommages causés aux systèmes et aux infrastructures vitaux. Le tsunami qui a ravagé l'Asie a fait de 2004 une année record en termes de pertes humaines et économiques, mais 2005 a aussi payé un lourd tribut aux attaques terroristes et à des ouragans et séismes dévastateurs.

Comment assurer que les systèmes d'assurance sont suffisants pour faire face à ces risques ? En 2005, l'OCDE a publié *Assurance du risque terroriste dans les pays de l'OCDE* et *Catastrophic Risks and Insurance*, qui donnent une vue d'ensemble des initiatives des États et de l'industrie des assurances pour couvrir les risques liés au terrorisme et identifient de nouvelles options d'action. L'OCDE a aussi lancé un réseau international sur la gestion financière des catastrophes de grande ampleur afin d'aider les gouvernements à travailler ensemble pour répondre à cet enjeu.



Cette publication passe en revue les dispositions clés des systèmes de pension des pays de l'OCDE : âge de la retraite, taux d'accumulation, taux plafonds et mécanismes d'indexation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe déjà plus d'un million de fonds de pension différents dans les pays de l'OCDE, représentant plus de 16 000 milliards USD en actif, soit une fois et demie l'économie des États-Unis.

Développement durable

L'OCDE aide les pays membres à assurer la viabilité de leur développement en établissant un meilleur équilibre entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux dans l'élaboration de leurs politiques et en ayant une vue à plus long terme des conséquences des activités menées aujourd'hui.

En 2005, l'OCDE a réalisé plusieurs analyses et débats sur les questions liées au développement durable, en particulier l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des politiques dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux. L'Organisation s'emploie aujourd'hui à mettre au point des cadres et des indicateurs pour aider les gouvernements à renforcer les synergies entre ces trois piliers du développement durable dans le processus décisionnel.

L'OCDE contribue à une meilleure compréhension de l'incidence économique, environnementale et sociale des aides de l'État, facilitant, par exemple, la mise en œuvre par les pays de réformes des subventions. Son analyse des impôts écologiques (voir chapitre sur l'Environnement, p. 43) examine les effets sociaux de ces prélèvements – en termes de charges pesant sur les différents secteurs et groupes – ainsi que leurs incidences économiques, notamment sur la compétitivité internationale de l'industrie. L'amélioration de l'efficacité de l'aide publique au développement fournie par les donateurs de l'OCDE dépend de la pleine prise en compte des aspects environnementaux et sociaux en plus des contributions purement économiques à la croissance. En outre, dans les études sectorielles de l'OCDE – sur l'agriculture, l'énergie, les pêcheries, l'industrie et les transports – les dimensions économiques, environnementales et sociales, sont présentées dans une perspective intégrée.

L'OCDE aide aussi ses pays membres à formuler et à mettre en œuvre des stratégies nationales en faveur du développement durable, en procédant à l'examen et à la discussion des pratiques efficaces, notamment la cohérence des processus décisionnels gouvernementaux, la participation des parties prenantes et le suivi et l'évaluation.

En 2005 également, l'OCDE a amélioré les statistiques nécessaires pour suivre les tendances du développement durable comme par exemple le bien-être des sociétés avec des indicateurs autres que celui du produit intérieur brut (PIB). Les cadres comptables pour l'organisation et l'intégration de ces indicateurs liant économie, environnement et social sont en cours d'examen. Les enjeux suscités par la quantification du développement durable sont définis dans le *Cahier statistique de l'OCDE* intitulé « Mesurer le développement durable » publié en 2005.

La **Table ronde sur le développement durable** à l'OCDE permet des échanges informels qui complètent les instances de négociations plus traditionnelles. La Table ronde a fourni le secrétariat pour le Groupe de travail ministériel de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) en haute mer. Ce Groupe est convenu en 2005 de renouveler l'action pour freiner la pêche INN. Le rapport final du Groupe, intitulé *Les mailles du filet se resserrent*, a été publié début 2006. Une réunion en 2005 sur les moyens de réduire les gaz à effet de serre a réuni des ministres des pays membres et non membres de l'OCDE, ainsi que des chefs d'entreprises et des représentants des ONG. En 2006, la Table ronde examinera les programmes et priorités actuels de la recherche et développement, pour déterminer s'ils seront capables de mettre au point les technologies de l'énergie pour l'avenir.

www.oecd.org/developpementdurable

candice.stevens@oecd.org



(De gauche à droite)

Le commissaire européen pour l'Énergie, Andris Piebalgs, et la ministre suédoise du Développement durable, Mona Sahlin, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les subventions non viables dans les domaines tels que l'agriculture, l'énergie et les transports peuvent être la cause de pollution, de chômage et de distorsion de marché.

www.oecd.org/sd-roundtable

www.high-seas.org

richard.doornbosch@oecd.org

Marchés financiers

www.oecd.org/daf/financialmarkets
daf.contact@oecd.org

Les marchés financiers étant de plus en plus mondialisés, la nécessité d'un échange d'informations et d'une coopération entre les organismes de réglementation et les responsables devient plus pressante.

Dans son suivi à court terme des évolutions des marchés financiers en 2005, l'OCDE a analysé le comportement de certains instruments de gestion des risques et véhicules d'investissement, notamment les fonds spéculatifs. Elle a aussi évalué le transfert de risques entre les institutions financières, et entre le secteur financier et les ménages.

Des études consacrées aux problèmes liés au transfert des risques financiers des entreprises aux ménages dans le contexte des déficits de financement des fonds de pension professionnels ainsi qu'aux effets du vieillissement et de la réforme du système de retraite sur les marchés financiers ont été publiées dans *Tendances des marchés des capitaux*, qui paraît deux fois par an. Une étude sur les progrès récents de la gestion des risques inhérents à la dette publique y a été également publiée.

L'investissement mondial dans les infrastructures

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org

Les infrastructures – transport, énergie, eau et télécommunications – devraient rester un facteur déterminant de la stabilité et de la croissance économiques partout dans le monde ces prochaines années. Cependant, le développement futur du secteur des infrastructures se heurte à de graves défis économiques, financiers, réglementaires, légaux et institutionnels, qui exigent une attention urgente aux niveaux national et international.

Face à ces préoccupations, l'OCDE a lancé en 2005 un projet sur deux années visant à réunir des experts des secteurs public et privé pour évaluer les perspectives à long terme des infrastructures sur les 30 prochaines années, ainsi que les principaux facteurs qui détermineront vraisemblablement leur évolution. Un ensemble de recommandations d'action seront formulées afin d'aider les gouvernements des pays de l'OCDE à accroître la contribution des infrastructures au développement économique et social dans les années à venir. ■



(De gauche à droite)

Le président de l'Institut coréen pour l'économie et le commerce, Young-sun Choe, le représentant permanent de la Corée auprès de l'OCDE, O-kyu Kwon, et le président du Conseil coréen, Suk-Nam Moon, au séminaire conjoint du Conseil de recherche économique et social (KCESRI) et de l'OCDE en février 2005.

Science, technologie et innovation

www.oecd.org/science-fr
sti.contact@oecd.org

L'OCDE analyse de quelle manière les politiques de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'éducation, peuvent contribuer à une croissance économique durable et à la création d'emplois.

Par ses conseils, l'Organisation aide les pouvoirs publics à faire face aux défis que représentent les nouvelles industries axées sur la science, notamment les biotechnologies.

En 2005, au nombre de ses domaines de travail les plus importants figuraient l'internationalisation de la recherche et développement (R & D), les partenariats public-privé pour l'innovation et les besoins en ressources humaines de la science et de la technologie.

Promouvoir l'innovation

www.oecd.org/sti/innovation
dirk.pilat@oecd.org

L'OCDE permet aux gouvernements de renforcer le lien entre la recherche scientifique et l'innovation en comparant les performances et les politiques nationales dans des secteurs tels que les biotechnologies, et en effectuant des examens par pays des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation.

En 2005, l'OCDE a analysé les schémas et les moteurs de l'évolution de l'implantation des activités de R & D des entreprises, ainsi que l'émergence de réseaux mondiaux de relations entre la science et l'industrie. Elle a également publié un rapport sur les pratiques optimales dans le domaine des partenariats public-privé pour l'innovation.

La pénurie de travailleurs qualifiés dans les domaines de la science et de la technologie est une source particulière d'inquiétude. En 2005, les travaux de l'Organisation ont porté sur la mobilité internationale de cette catégorie de travailleurs, sur les femmes dans les carrières scientifiques et sur les moyens de rendre les carrières scientifiques plus attrayantes.

L'OCDE a par ailleurs proposé des solutions afin d'améliorer l'évaluation des institutions de recherche financées avec des fonds publics, et de renforcer

LE SAVIEZ-VOUS ?

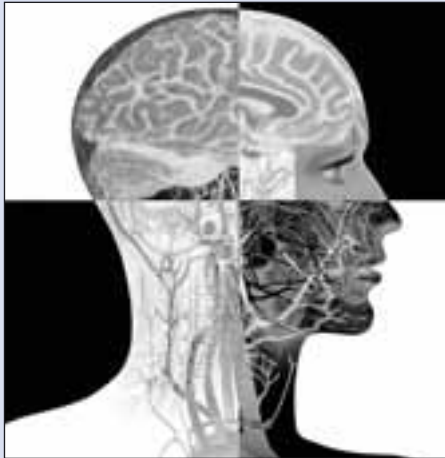
La Chine se classe désormais troisième derrière les États-Unis et le Japon en termes de dépenses en R & D.



L'OCDE a accueilli un Forum sur « L'identification des radiofréquences : les applications et les considérations de politique publique » à Paris, en octobre 2005.

Recherche sur le cerveau

www.oecd.org/sti/fms
gsforum@oecd.org



L'amélioration du bien-être et de la qualité de la vie est l'un des objectifs les plus importants et les plus urgents de la science moderne. L'un des moyens de l'atteindre est de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau, emblème de notre humanité.

Les scientifiques ont déjà accumulé une masse considérable d'informations. Les neurosciences – qui étudient le système nerveux – font appel aux technologies de pointe pour produire des données de plus en plus complexes concernant aussi bien le génome humain que l'étude comportementale par imagerie cérébrale.

Mais ces informations, très détaillées, sont dispersées en raison de la spécialisation des scientifiques qui étudient les différentes fonctions de notre système cérébral, lequel est d'une extrême complexité. Il importe donc maintenant de rassembler toutes ces informations et de les analyser en vue de donner une représentation intégrée du fonctionnement du cerveau.

Cela exige de créer des bases de données pour intégrer les données et les connaissances des neurosciences ainsi que de concevoir des outils de modélisation et des modèles informatiques pour analyser ces informations. La neuro-informatique est un domaine scientifique entièrement nouveau qui associe les apports des neurosciences et des technologies de l'information.

Afin de progresser dans ce domaine, neuf pays membres du Forum mondial de la science (FMS) de l'OCDE ont créé en 2005 le Centre de coordination internationale en neuro-informatique (CCIN) pour promouvoir la collaboration, au niveau international, entre les scientifiques dans le but d'améliorer notre compréhension du fonctionnement du cerveau humain. Le CCIN sera hébergé par l'institut Karolinska de Stockholm.

Les retombées attendues des progrès de la neuro-informatique sont considérables. Grâce à la compréhension du système nerveux et de ses modes de fonctionnement, il deviendra possible de prévenir les désordres du système nerveux ou d'en atténuer la gravité. Outre les avantages attendus sur le plan de la santé, on escompte aussi des retombées économiques, les désordres du système nerveux étant plusieurs fois plus coûteux pour nos systèmes de santé que le cancer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le cerveau humain contient 100 milliards de cellules nerveuses (les neurones) qui se transmettent les informations grâce à un réseau de connexions d'une longueur de cinq millions de km.

certaines des conditions cadres nécessaires pour encourager l'innovation, particulièrement dans le domaine des droits de propriété intellectuelle. L'Organisation a lancé une série d'examen par les pairs des politiques et des systèmes nationaux d'innovation dans la zone OCDE et dans d'autres pays, dont la Chine.

Tirer le meilleur parti des TIC

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ne cessent d'influer sur le développement économique et social ; l'OCDE fournit données et analyses politiques dans trois publications bisannuelles : les *Perspectives des communications de l'OCDE*, les *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE* et *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE*.

L'OCDE s'emploie également à analyser en profondeur l'économie numérique, notamment la distribution numérique des contenus et la convergence des réseaux (voir encadré p. 27). Les délocalisations facilitées par les TIC et les répercussions des nouvelles technologies hertziennes comptent au nombre de ses autres travaux qui seront terminés en 2006.

La confiance est un élément essentiel du fonctionnement efficace de la société de l'information. L'OCDE encourage et oriente le dialogue international sur les politiques de la société de l'information, que ce soit en contribuant à instaurer une culture de la sécurité, ou en améliorant l'application transfrontalière du respect de la vie privée et de la protection des consommateurs.

Les nouvelles priorités pour 2006 sont notamment la gestion de l'identité et la mise au point d'une « boîte à outils anti-spam ». De 2006 à 2008, l'OCDE s'attaquera aux nouveaux défis de la sécurité sur Internet qui devront être pris en compte en développant cadres juridiques et coopération internationale.

Les biotechnologies

Les biotechnologies sont un moteur de plus en plus puissant de la croissance et du développement durables. L'OCDE a intensifié ses travaux les concernant et a adopté en 2006 une recommandation relative aux licences sur les tests génétiques brevetés.

Des instruments similaires sont en cours d'élaboration en matière d'assurance qualité des services génétiques et de gestion et gouvernance des bases de données génétiques humaines. Ils contribueront à la définition de règles internationales sur l'utilisation des informations génétiques dans les prestations sanitaires et auront un impact considérable sur le diagnostic et le traitement de nombreuses maladies, comme le cancer du sein.

Études prospectives

Le Programme international de l'OCDE sur l'avenir attire l'attention des gouvernements sur les nouvelles problématiques, souligne les grandes évolutions et analyse les défis de longue haleine, afin d'aider les pouvoirs publics à définir leurs stratégies.

www.oecd.org/tic
andrew.wyckoff@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?
Les ménages des pays de l'OCDE ont doublé leurs dépenses annuelles liées à la communication entre 1991 et 2003.

www.oecd.org/biotechnologie
iain.gillespie@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les deux tiers de la R & D dans les biotechnologies sont entrepris à des fins médicales.

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org

Distribution de musique en ligne

www.oecd.org/sti/contenunumerique
sacha.wunsch-vincent@oecd.org



Le téléchargement de musique sur ordinateur personnel ou téléphone portable est devenu si populaire qu'en 2005, la demande de musique auprès des boutiques en ligne légales – qui est en forte augmentation – a pratiquement compensé le recul des ventes de disques et autres supports physiques, avec un triplement des ventes en ligne, qui ont assuré 6 % des recettes totales.

Cette progression des ventes de musique en ligne a des conséquences, non seulement pour les artistes, les consommateurs et l'industrie musicale, mais aussi pour les prestataires de services numériques qui rendent possible le téléchargement de musique. S'ajoute également la question de l'impact social de contenus tels que les jeux, et de la réglementation applicable au commerce électronique.

Ce sont autant de défis pour les gouvernements, qui devront élaborer des politiques appropriées pour ce nouvel espace marchand. L'OCDE aide les gouvernements dans ce domaine et en 2005, elle a publié un rapport sur l'industrie de la musique en ligne qui a noté le potentiel positif de la distribution numérique, en tant que nouveau modèle économique et nouveau phénomène social et culturel.

Le rapport observait également que le piratage sur Internet pourrait être réduit si le téléchargement légal de fichiers et des formes nouvelles de distribution se développaient. Ce rapport préconisait des politiques conciliant les intérêts des fournisseurs et des utilisateurs dans des domaines comme les droits de propriété intellectuelle, sans désavantager les modèles de commerce électronique innovants et les nouvelles technologies. Il concluait également qu'il faudra peut-être aménager des cadres juridiques pour qu'ils couvrent la distribution en ligne de contenu.

Ce rapport sur la musique en ligne s'inscrivait dans le cadre des travaux que l'OCDE consacre à l'analyse du contenu numérique haut débit. Ces travaux ont également porté sur un certain nombre d'autres secteurs dans lesquels le contenu numérique transforme les chaînes de valeurs et les modèles d'entreprise, tels que l'édition scientifique, les jeux informatiques et vidéo en ligne et le contenu pour mobiles. En 2006, l'OCDE travaille sur le contenu du secteur public, ainsi que la diffusion du cinéma et de l'information, et elle a coparrainé avec le gouvernement italien une conférence en janvier sur l'avenir de l'économie numérique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les pays de l'OCDE, un internaute sur trois a déjà téléchargé des fichiers sur les réseaux P2P et à tout moment, on dénombre près de 10 millions d'internautes connectés à ces réseaux.

Ses activités comportent le Forum mondial sur l'économie du spatial, lancé début 2006, un projet d'une durée prévue de deux ans intitulé « La bioéconomie en 2030 » et un projet en cours sur la biosécurité, visant à éviter une possible utilisation abusive de la recherche et des ressources dans les biosciences.

Le Forum mondial de la science

www.oecd.org/sti/fms
gsforum@oecd.org

Le Forum mondial de la science (FMS) rassemble des responsables de l'élaboration des politiques scientifiques des pays de l'OCDE, afin de mettre en évidence et d'optimiser les possibilités de coopération internationale dans la recherche scientifique fondamentale.

Le FMS a contribué à donner un nouvel élan à la recherche sur le cerveau en 2005 (voir encadré p. 25). Ses membres se sont également penchés sur les causes de la désaffection des jeunes pour les études scientifiques, et ont organisé une conférence sur ce thème à Amsterdam en novembre 2005.

En 2006, le FMS a commencé ses travaux visant à renforcer la coopération internationale en physique nucléaire, après avoir mené à terme une activité similaire en physique des hautes énergies en 2005.

2006 sera une année chargée : le Forum analysera la réponse que peut apporter la recherche fondamentale à la question des besoins mondiaux en énergie, et livrera un rapport de sismologie et un autre au sujet du rôle de la science en faveur d'une société sûre. Un colloque sur la science des politiques scientifiques aura lieu à Helsinki en juillet.

Améliorer les statistiques sur la science et la technologie

www.oecd.org/sti/statistiques
alessandra.colecchia@oecd.org

Des décisions avisées ne peuvent se prendre si l'on ne dispose pas de données de qualité. En 2005, l'OCDE a publié une version révisée du *Manuel d'Oslo*, qui fournit des orientations aux enquêtes sur l'innovation. Elle a également diffusé un cadre pour les statistiques de biotechnologie et un guide pour la mesure de la société de l'information, en tant que contributions au sommet mondial de 2005 sur la société de l'information (voir encadré p. 75).

Le Forum Blue Sky d'Ottawa (du 25 au 27 septembre 2006) examinera les nouveaux domaines à développer et proposera un agenda pour des travaux futurs sur science, technologie et indicateurs d'innovation.

L'édition 2005 du *Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie* contenait de nombreux indicateurs nouveaux, notamment sur la mobilité internationale des chercheurs, les brevets, l'économie de l'information, le rôle des entreprises multinationales, ainsi que des données sur de grandes économies non membres de l'OCDE, notamment la Chine. ■



Industrie

www.oecd.org/entreprises
john.dryden@oecd.org

L'amélioration des performances et de la compétitivité de l'industrie, notamment des services (voir encadré p. 20), est l'une des grandes priorités des pays membres de l'OCDE. Celle-ci les aide à formuler les politiques microéconomiques propres à encourager le développement des activités industrielles et des entreprises.

L'OCDE mène des études sur l'entrepreneuriat et les restructurations industrielles et analyse différentes questions relatives aux grandes et petites entreprises des secteurs manufacturier et de service, aux niveaux local, national et international.

L'OCDE collecte et analyse les statistiques industrielles et met au point de nouveaux indicateurs pour étayer ces travaux. Elle mesure la productivité et la mondialisation des activités industrielles, et procède aussi à la collecte et à l'analyse de données dans certains secteurs comme la sidérurgie, la construction navale et le tourisme.



(De gauche à droite)
Le secrétaire au Commerce, à l'Industrie et à la Technologie de Hong-Kong (Chine) John Tsang et le ministre néerlandais des Affaires économiques, Laurens Jan Brinkhorst, lors de la réunion ministérielle en mai 2005.

Industrie et croissance

www.oecd.org/sti/politiquesindustrielles
sti.contact@oecd.org

L'OCDE étudie les conséquences pour les activités manufacturières de l'émergence sur le marché mondial de nouveaux modèles d'entreprises multinationales (EMN), ainsi que l'évolution des relations entre les activités de services et les activités manufacturières, et les effets des délocalisations sur l'emploi et la productivité.

L'OCDE a publié en 2005 les *Indicateurs de l'OCDE de la mondialisation économique* ainsi qu'un *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique*, qui définit les concepts utilisés et les principes à suivre pour la collecte de données.



(De gauche à droite)
Le Premier ministre suédois, Göran Persson, et le ministre australien de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources, Ian MacFarlane, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

Actifs intellectuels

www.oecd.org/sti/ipr
sti.contact@oecd.org

L'OCDE s'emploie aussi à approfondir l'analyse de la contribution qu'apporte à la création de valeur différents actifs intellectuels comme la recherche et le développement, la propriété intellectuelle, le capital humain, les logiciels et les nouveaux modèles d'organisation.

Une conférence sur le thème « Actifs intellectuels et innovation : création de valeur dans une économie du savoir », organisée à Ferrare (Italie) en octobre 2005, a permis à des experts, des responsables d'entreprises et des décideurs publics, d'échanger leurs vues et analyses sur les meilleures pratiques et les moyens pour les entreprises, les instituts de recherche, les organismes du secteur public et les pays, de mettre les actifs intellectuels au service de l'amélioration des performances de l'économie. Un rapport sur ces questions et sur les conséquences pour l'action sera établi pour la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres de 2006.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La hausse de la productivité enregistrée aux États-Unis dans la seconde moitié des années 90 a été pratiquement entièrement le fait des activités d'entreprises multinationales.

Lutte contre la contrefaçon et le piratage

www.oecd.org/sti/contrefacon
wolfgang.hubner@oecd.org

Les contrefaçons et les produits piratés imposent un coût économique évident aux fabricants légitimes des produits copiés illégalement, mais les contrefaçons de médicaments, d'équipements électriques ou encore de pièces détachées automobiles peuvent aussi représenter des menaces pour la santé et la sécurité des consommateurs.

L'OCDE, se faisant l'écho des préoccupations de plus en plus nombreuses exprimées à ce propos par les gouvernements et par la communauté des affaires, a lancé en 2005 un projet sur trois ans destiné à évaluer les conséquences économiques et autres de la contrefaçon et du piratage. Il vise principalement à faire mieux connaître, en se fondant sur des faits concrets, l'impact de la contrefaçon et du piratage sur les pouvoirs publics, les entreprises et les consommateurs dans les pays de l'OCDE et les autres.

Ce projet permettra de passer en revue les tendances et les évolutions en la matière, et d'évaluer les mesures prises pour lutter contre les pratiques illégales décrites et définies dans l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Dans une première phase, l'accent est mis sur les contrefaçons et produits piratés fabriqués en violation de marques déposées ou de droits d'auteurs, ainsi que sur les violations de brevets et de droits de conception. Dans ce cadre, une série d'ateliers régionaux est prévue pour évoquer les problèmes et sensibiliser le public, et une conférence sera organisée. Un rapport définitif sur cette phase sera rédigé d'ici fin 2006.

La deuxième phase sera plus particulièrement consacrée au piratage de contenus numériques. Enfin, la troisième permettra d'aborder toutes les autres violations, en particulier celles ayant trait à des noms géographiques utilisés pour définir l'origine, la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques d'un produit, par exemple le roquefort (un produit français) ou les pommes de terre Idaho (un produit américain). Les travaux s'inscrivant dans le cadre de ces deux phases débiteront en 2006.

La construction navale et l'acier

www.oecd.org/sti/shipbuilding
www.oecd.org/sti/acier
wolfgang.hubner@oecd.org

La construction navale et la sidérurgie ont, pendant des décennies, bénéficié d'importantes subventions publiques et d'autres types d'aide. L'OCDE s'emploie avec les différentes parties intéressées, qui représentent plus de 95 % de la production mondiale de ces secteurs, à limiter les aides accordées.

Vers la fin de l'année 2005, les participants aux négociations sur **la construction navale** avaient mis au point un projet assez avancé de texte de négociation comportant des dispositions de nature à réglementer l'octroi de subventions et d'autres formes d'aide de manière plus stricte que les accords de l'Organisation mondiale du commerce.

Toutefois, les participants ont décidé, en septembre 2005, de suspendre les négociations pour permettre aux participants d'entamer une période de réflexion, de discussion et d'observation de l'évolution du marché. Les négociations reprendront lorsque les négociations auront de plus grandes chances d'aboutir.

Une conférence sur les perspectives du secteur de **l'acier** a été organisée début 2005, après que les participants aux négociations sur les moyens de limiter les subventions à ce secteur ont reconnu qu'il serait utile de suspendre ces négociations pour explorer les possibilités d'atténuer leurs divergences de vue.

Les participants à cette conférence sont convenus de l'utilité du dialogue engagé sur les problèmes de l'acier et de l'intérêt de poursuivre les discussions, axées sur les évolutions de l'industrie et du marché sidérurgique ainsi que sur les principales questions qui se posent aux pouvoirs publics. Une seconde conférence qui réunira des experts des gouvernements et de l'industrie sera organisée en 2006.



Cette publication annuelle présente des données sur la production, la consommation et les échanges d'acier, ainsi que d'autres indicateurs d'activité.

Le rôle des femmes entrepreneurs

www.oecd.org/cfe/pme
marie-florence.etime@oecd.org

Les femmes entrepreneurs peuvent être des vecteurs importants de prospérité et de diversification économique dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), à condition toutefois que les pouvoirs publics prennent toutes les mesures nécessaires pour les aider à créer et à faire fonctionner leurs entreprises.

Tel est le message principal ressorti d'un atelier de l'OCDE sur l'entrepreneuriat au féminin, organisé à Istanbul en juillet 2005, dans le cadre de l'initiative conjointe MENA-OCDE sur l'investissement et la gouvernance.

Les participants à l'atelier, qui représentait la première étape d'une campagne de sensibilisation au potentiel économique des femmes entrepreneurs dans la région MENA, ont réclamé des mesures de soutien au crédit visant les femmes entrepreneurs. Ils ont également invité les gouvernements à consacrer des ressources à la promotion et à l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, au moyen par exemple de campagnes publicitaires.

Suite à cet atelier, un groupe de réflexion informel a été créé pour établir une liste d'activités susceptibles de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin sur le moyen terme, en rassemblant des acteurs et des experts de premier plan des pays de la région MENA et de l'OCDE.



La ministre d'État turc des Affaires féminines, Nimet Cubukcu, qui a ouvert l'atelier MENA.

Encourager l'entrepreneuriat

L'OCDE aide les gouvernements à élaborer des politiques propres à encourager l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises (PME) et le développement local. En 2005, elle s'est intéressée aux moyens qui permettraient aux pays, aux milieux financiers et aux PME d'améliorer le financement des PME ; les conclusions de ces travaux ont été présentées lors d'une conférence organisée au Brésil en mars 2006. La troisième édition des *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat* a été publiée en 2005.

Un *Manuel de l'OCDE sur l'évaluation des politiques et des programmes concernant les PME et l'entrepreneuriat* sera publié en 2007. Il aidera les administrations publiques et les décideurs publics à améliorer l'efficacité des mesures en faveur des PME. En 2005, l'OCDE a approfondi son analyse du rôle que jouent, dans les chaînes mondiales de valeur, les PME des secteurs de l'automobile, des instruments scientifiques et de précision, des logiciels, du tourisme et des activités de loisirs.

www.oecd.org/cfe/pme

sergio.arzeni@oecd.org

marie-florence.estimate@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) représentent, dans de nombreux pays de l'OCDE, plus de 90 % de l'ensemble des entreprises dans certains secteurs.

Développement local

Le Programme de l'OCDE pour l'emploi et le développement économique local (LEED) contribue à améliorer le niveau de compétences et l'entrepreneuriat au niveau local. En 2005, l'OCDE a publié des rapports sur l'amélioration des qualifications des travailleurs peu qualifiés, la promotion de la création d'entreprises, le rôle des administrations locales dans la croissance et la contribution de la culture à la promotion du développement durable. Des activités nouvelles lancées en 2005 ont contribué à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat. Une étude internationale a été menée sur l'intégration des immigrés à un niveau local. Un nouveau projet en 2006 examinera comment intégrer l'emploi, les compétences et le développement local dans dix pays. Les premiers examens du fonctionnement des organismes de développement local seront menés en 2006, et l'entrepreneuriat et les systèmes locaux d'innovation feront l'objet d'une étude comparative internationale.

Le Centre de LEED à Trento (Italie) a achevé sa phase pilote en 2005 et son mandat a été renouvelé pour cinq ans. Il renforcera les capacités de développement local, surtout en Europe central et de l'Est. Le Centre proposera aux responsables politiques un apprentissage interactif et une analyse poussée des tendances du développement local dans la région.

www.oecd.org/cfe/leed

cfe.contact@oecd.org



Tourisme

Les travaux menés sur la politique du tourisme en 2005 ont porté sur le rôle des PME dans une économie du tourisme en voie de mondialisation. Une conférence sur « La croissance du tourisme mondial : Un défi pour les PME », organisée en septembre 2005, a permis de recenser les nouveaux modèles d'entreprises dans le secteur du tourisme comme les services de voyagistes sur Internet et a examiné les pratiques en matière d'innovation. Ces travaux viseront à améliorer la compétitivité et la productivité des activités liées au tourisme. ■

www.oecd.org/cfe/tourisme

tourism.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tourisme représente, dans tous les pays industrialisés, un secteur important d'exportations de services, puisqu'il est à l'origine de près de 30 % des exportations mondiales de services.

— Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

Un chômage élevé, l'exclusion et la pauvreté mettent à mal le tissu social et affaiblissent les économies. Par ailleurs, les pouvoirs publics se trouvent confrontés au défi de plus en plus lourd que représentent les besoins accrus en termes de pensions et de soins et services de santé liés au vieillissement de la population.

L'OCDE aide les gouvernements à trouver les moyens de stimuler l'emploi et d'améliorer le bien-être social en réformant les marchés du travail, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, en adaptant les systèmes sociaux au vieillissement de la société et en veillant à ce que les enfants prennent le meilleur départ possible dans la vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?
D'ici 2050, on ne comptera plus qu'un actif pour un retraité dans de nombreux pays de l'OCDE contre deux aujourd'hui.

Des politiques de l'emploi efficaces

www.oecd.org/els/perspectivesemploi
employment.contact@oecd.org

Les politiques de l'emploi doivent être réformées d'urgence si les pays de l'OCDE entendent faire face aux défis liés au vieillissement de la population. Plus d'un tiers des personnes en âge de travailler n'ont pas d'emploi et si cette situation ne change pas, le nombre de retraités par personne au travail augmentera de façon spectaculaire dans les décennies à venir.



(De gauche à droite)
Le ministre néerlandais des Affaires sociales et de l'Emploi, Aart Jan de Geus, et le ministre italien du Travail et des Politiques sociales, Roberto Maroni, lors de la réunion des ministres des affaires sociales de l'OCDE en avril 2005.

L'édition 2005 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* montre qu'une stratégie d'ensemble s'impose pour améliorer les perspectives d'emploi et les compétences, en particulier dans les catégories sous-représentées que sont, par exemple, les plus de 50 ans, les femmes, les jeunes défavorisés et les travailleurs peu qualifiés.

En particulier, les services d'aide à la recherche d'emploi et autres services de retour à l'emploi, s'ils sont bien conçus et mis en œuvre de façon efficace, peuvent aider non pas seulement les chômeurs mais aussi d'autres inactifs à trouver du travail. Ces services devraient s'accompagner, dans certains cas, d'avantages financiers au profit des demandeurs en cas de retour à l'emploi.

Améliorer les compétences

L'étude publiée en 2005, *Promouvoir la formation des adultes*, montre qu'assurer la mise à niveau des compétences est de la plus haute importance, non seulement pour maintenir l'emploi mais aussi pour profiter du potentiel de croissance qu'induisent les nouvelles technologies. Les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction ne sont que 15 % à recevoir une formation, alors que la proportion est de plus de 35 % chez les travailleurs ayant un haut niveau d'instruction.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux de natalité dans la zone de l'OCDE est passé de 2.7 enfants par femme en 1970 à 1.6 en 2002.

www.oecd.org/els/emploi/competences
employment.contact@oecd.org

Prolonger la vie active

Face au vieillissement de la population, il convient d'encourager la prolongation de la vie active. C'est là une question essentielle qui a été examinée par les ministres de l'Emploi des pays de l'OCDE réunis à Bruxelles en octobre 2005.

Les ministres sont convenus que, sans réforme de l'emploi et des politiques et pratiques sociales privant les travailleurs âgés du choix du moment et des modalités de leur départ en retraite, le vieillissement des populations compromettra les niveaux de vie et exercera une pression énorme sur le financement des régimes de protection sociale.

Un rapport de synthèse intitulé *Viellissement et politiques de l'emploi* publié après le forum de Bruxelles souligne que, pour relever ces défis, il convient de faire de l'activité professionnelle une alternative plus attrayante et plus gratifiante pour les travailleurs âgés.

Ce rapport constitue une contribution importante à la définition de politiques et de pratiques nouvelles destinées à accompagner le vieillissement dans le domaine de l'emploi. Il met à profit les principaux enseignements tirés des 21 examens nationaux qui ont déjà été publiés dans la série *Viellissement et politiques de l'emploi* ainsi que les principales conclusions du forum ministériel ayant clôturé l'activité.

www.oecd.org/els/emploi/travailleursages
olderworkers.contact@oecd.org



Créer des emplois

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

Mais encourager un plus grand nombre de personnes à participer au marché du travail ne sera d'aucune aide s'il n'y a pas d'emplois disponibles pour les nouveaux venus.

En 2005, l'OCDE s'est employée à achever la réévaluation de sa Stratégie pour l'emploi, adoptée dix ans plus tôt, afin d'aider les gouvernements à relever le défi de la création d'emplois dans un contexte de vieillissement de la population. Parmi les conclusions auxquelles on est parvenu jusqu'à présent, il y a l'idée qu'une baisse des prélèvements fiscaux sur les bas salaires est de nature à favoriser la création d'emplois.

Simplifier les réglementations en matière d'emploi et faire en sorte qu'elles donnent moins souvent lieu à des procédures, longues et imprévisibles, devant les tribunaux, serait aussi de nature à encourager les employeurs à créer des emplois. Augmenter les possibilités d'emploi exige aussi de rendre les marchés de produits plus concurrentiels.



Les migrations pour le travail

www.oecd.org/migrations
migration.contact@oecd.org

Attirer des immigrants pour travailler est une méthode qui suscite un intérêt croissant dans les pays de l'OCDE, car elle devrait en partie les aider à relever le défi du vieillissement des populations. En même temps, on observe un redéploiement géographique majeur des flux migratoires à l'échelle mondiale, les migrants étant désormais plus nombreux au départ de l'Asie (en particulier de la Chine et des Philippines) et de l'Amérique latine (en particulier à destination du Sud de l'Europe), de Russie et d'Ukraine.

Ces tendances, et les raisons sous-jacentes, font l'objet d'un suivi dans le rapport annuel de l'OCDE intitulé *Perspectives des migrations internationales* (anciennement intitulé *Tendances des migrations internationales*). Mais comment les gouvernements savent-ils s'ils attirent un nombre suffisant de travailleurs hautement qualifiés et de travailleurs manuels pour répondre aux besoins de leur économie ? Et quels pays fournissent tel ou tel type de migrants ?

Beaucoup de pays ont facilité l'entrée de travailleurs hautement qualifiés comme les médecins et les infirmières, ou s'emploient activement à attirer davantage d'étudiants étrangers, surtout dans le domaine des sciences, des mathématiques et de l'ingénierie, en leur offrant un emploi lorsqu'ils ont terminé leurs études. Mais parallèlement, un certain nombre de pays ont signé des accords bilatéraux limitant l'admission des travailleurs faiblement qualifiés.

Pour obtenir une image plus précise de la situation, l'OCDE a compilé en 2005 une base de données sur les étrangers résidant dans les pays de l'Organisation en les classant par niveau d'études et pays d'origine. Aujourd'hui, pour la première fois, on peut obtenir un tableau détaillé et effectuer des comparaisons fiables de la population immigrée dans les pays de l'OCDE.

Plus particulièrement, la base de données apporte un éclairage sur la question controversée de la mobilité internationale des personnes hautement qualifiées et de son impact sur les pays d'origine, autrement dit sur le débat autour de la fuite des cerveaux. Les liens entre migrations et développement ont par ailleurs été examinés lors d'une conférence de l'OCDE organisée à Marrakech en février 2005.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, la population immigrée vivant dans les pays de l'OCDE possède des qualifications supérieures à celles de la population autochtone.

Les résultats définitifs de la réévaluation devaient être présentés à la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2006 et dans les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2006*.

Prestations, revenu et pauvreté

De grands progrès ont été accomplis, sur le plan social, dans tous les pays de l'OCDE, mais trop d'individus se trouvent aujourd'hui encore exposés à différents risques – risque de pauvreté dans l'enfance, risque d'exclusion par rapport au travail à l'âge adulte, et risque d'isolement et de perte d'autonomie durant la vieillesse. Il faut agir d'urgence avant que le vieillissement de la population ne rende les réformes encore plus difficiles.

Les ministres de la politique sociale des pays de l'OCDE se sont réunis à Paris, début avril 2005, pour examiner comment les politiques sociales peuvent aider les individus et les familles à exploiter leur potentiel et soutenir la croissance économique. Ils sont convenus que les politiques sociales et familiales doivent aider les enfants et les jeunes à prendre le meilleur départ possible dans la vie et les aider à se développer en tant qu'adultes.

Ils ont aussi été d'accord pour dire que le fait d'ouvrir à tous les parents de meilleures possibilités de choix quant à l'équilibre entre travail et vie de famille élargit des opportunités, en particulier pour les femmes, et engendre des gains économiques.

www.oecd.org/els/social/famille
social.contact@els.org



Vieillesse démographique, pensions et emploi

Instaurer un meilleur équilibre social entre les générations est, et restera pendant longtemps, l'un des plus grands défis pour les pays de l'OCDE. Il convient d'améliorer la viabilité sociale et financière des systèmes de retraite. Un suivi attentif et des filets de sécurité appropriés sont essentiels pour éviter que les personnes âgées ne connaissent la pauvreté à l'avenir. Pour aider les pays à traiter ce problème, l'OCDE a publié, en 2005, la première édition d'une nouvelle publication bisannuelle, *Les pensions dans les pays de l'OCDE*, qui présente une série d'indicateurs des droits à pension pour les 30 pays de l'OCDE.

Faire face à ces défis sociaux doit être une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics, les employeurs, les travailleurs et les organisations non gouvernementales. Les bénéficiaires des programmes sociaux doivent aussi, à titre individuel, contribuer à leur propre développement.

www.oecd.org/els/social/vieillesse
social.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le niveau des retraites publiques atteint à peine 30 % des revenus moyens d'activité en Irlande mais excède les 100 % au Luxembourg.

Les migrations au service de l'emploi

Augmenter le nombre d'immigrés accueillis dans les pays de l'OCDE peut être un élément de solution face au vieillissement de la population. Dès à présent, l'immigration contribue de façon notable à la croissance de la population, dans les pays de l'OCDE, et les immigrés représentent une part croissante de la population active (voir encadré p. 35). ■

www.oecd.org/migrations
migration.contact@oecd.org

Éducation

www.oecd.org/enseignement
barbara.ischinger@oecd.org

L'enseignement bénéficie aux personnes comme aux nations. Pour les individus, les études peuvent se traduire par une amélioration globale de la qualité de la vie ainsi que par les retombées économiques d'un emploi durable et satisfaisant. À l'échelle d'un pays, les avantages potentiels de l'éducation sont liés à la croissance économique et à l'élaboration de valeurs communes qui renforcent la cohésion sociale. L'OCDE aide les pays à assurer une formation de qualité pour tous, qui contribue à l'épanouissement personnel, à une croissance économique durable et à la cohésion sociale.

Les secrétaires permanents des ministères de l'Éducation des pays de l'OCDE se sont réunis à Copenhague en 2005 pour échanger leurs points de vue sur les questions de fond des quatre à cinq années à venir, et pour étudier leur incidence sur les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation.

Améliorer les résultats du système scolaire

www.pisa.oecd.org
andreas.schleicher@oecd.org

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont des implications profondes sur le système éducatif, à la fois parce qu'elles peuvent faciliter de nouvelles formes d'apprentissage, et parce qu'il est aujourd'hui important que les jeunes maîtrisent les TIC pour préparer leur avenir. Toutefois, jusqu'à quel point les TIC sont-elles accessibles dans les établissements scolaires et dans les structures d'enseignement parallèles ? Et comment les élèves utilisent-ils ces outils ? En janvier 2006, l'OCDE a utilisé des données extraites de l'enquête 2003 de son Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) afin de déterminer si l'accès des élèves à l'informatique était équitable pour l'ensemble des pays et des groupes d'élèves. Cette étude, intitulée *Are Students Ready for a Technology-Rich World? What PISA Studies Tell us*, porte sur l'usage que font les élèves des TIC, sur leur attitude face à ces technologies, sur le rapport entre l'accès des élèves aux TIC et l'utilisation qu'ils en font, sur leurs résultats scolaires et sur les conséquences pour les politiques de l'éducation. Elle montre que les élèves qui utilisent régulièrement un ordinateur réussissent généralement mieux dans les matières essentielles que ceux qui en ont une expérience limitée ou qui doutent de leur capacité à effectuer des tâches de base en informatique.



(De gauche à droite)
Barbara Ischinger a pris ses fonctions
comme directrice de l'Éducation de
l'OCDE le 1^{er} janvier 2006.

Améliorer politiques et pratiques dans l'enseignement

www.oecd.org/edu/examens
abrar.hasan@oecd.org

Avec les examens par les pairs, les pays disposent d'une analyse des problèmes et des recommandations pour aménager leurs politiques. Deux examens thématiques majeurs ont été publiés en 2005, l'un sur les enseignants et l'autre sur la formation des adultes (voir encadré p. 39). Plusieurs autres examens sont en cours de préparation, en particulier sur les brimades et la violence en milieu scolaire, sur l'éducation et les structures d'accueil de la petite enfance, sur la direction d'établissement, sur le choix de l'établissement et sur l'enseignement supérieur.

L'évaluation est essentielle en politique de l'éducation. Une publication récente, *L'évaluation formative : pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires*, rend compte de pratiques exemplaires appliquées dans huit systèmes éducatifs.

Sûreté et sécurité des écoles

www.oecd.org/edu/securitescolaire
richard.yelland@oecd.org

Un enseignement de qualité exige des bâtiments de qualité et des espaces qui facilitent le processus d'apprentissage et encouragent la participation de la collectivité, en mettant à disposition des structures saines, sûres et stimulantes, pour leurs occupants. La Recommandation du Conseil de l'OCDE relative aux Lignes directrices sur la sûreté sismique des établissements scolaires (voir encadré ci-dessous) traduit l'engagement des gouvernements à mettre en place un environnement pédagogique sécurisé.

Renforcer la sûreté sismique des établissements scolaires

www.oecd.org/edu/securitescolaire
richard.yelland@oecd.org



Lors du tremblement de terre qui a frappé le Cachemire, des milliers d'enfants sont morts et encore bien plus ont été blessés sous les décombres de leurs écoles. Même en cas de secousses de moindre intensité, les établissements scolaires, qui servent souvent d'abris de fortune, ne permettent pas de protéger ceux qui s'y réfugient. Souvent, de telles tragédies se produisent parce que les technologies disponibles ne sont pas appliquées et que les lois et règlements en vigueur ne sont pas respectés. En juillet 2005, l'OCDE a adopté des Lignes directrices sur la sûreté sismique des établissements scolaires, qui définissent les principes et les éléments fondamentaux de programmes efficaces de sûreté sismique des établissements scolaires. La mise en œuvre de ces Lignes directrices pourrait réduire sensiblement le danger de mort et de dommages corporels auquel sont exposés les écoliers et leurs enseignants. Il est possible d'améliorer la conception et la construction des écoles nouvelles et existantes, rapidement et pour un coût raisonnable. L'OCDE entreprend une activité dans laquelle les gouvernements de pays membres et non membres de l'Organisation sont encouragés à s'entraider pour formuler et mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la sûreté sismique de leurs bâtiments scolaires.



Repenser l'enseignement supérieur

www.oecd.org/edu/imhe-fr

abrar.hasan@oecd.org

En décembre 2005, les pays de l'OCDE ont adopté les Lignes directrices pour des prestations de qualité dans l'enseignement supérieur transfrontalier. En collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a également adopté ces Lignes directrices, l'OCDE a pu atteindre de nombreux pays non membres qui fournissent de nombreux consommateurs de l'enseignement supérieur transfrontalier.

Apprentissage et réussite

www.oecd.org/edu/apprentissageavie

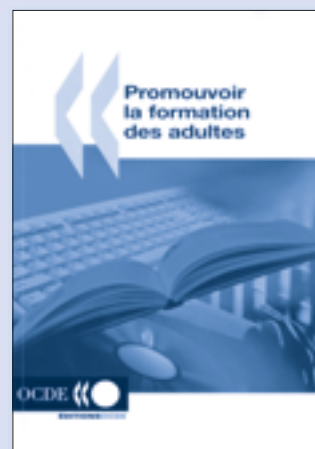
patrick.werquin@oecd.org

Apprentissage et réussite, premier rapport de l'enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, présente des données nouvelles sur la nature et l'ampleur des écarts de niveaux de compétences de base (différences de taux d'alphabétisation à l'intérieur des pays de l'OCDE, et entre les pays de l'OCDE) ainsi que sur l'évolution de ces écarts au cours de la dernière décennie.

Ce rapport propose un éclairage nouveau sur les facteurs qui influencent l'acquisition et la perte des compétences chez les adultes selon le contexte – à la maison et au travail – et dans plusieurs pays membres et non membres de l'OCDE : le Canada, l'Italie, l'État mexicain de Nuevo León, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et les Bermudes. L'étude présente les premières données comparatives disponibles concernant l'influence de l'enseignement formel et de l'enseignement parallèle pour adultes sur l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Elle offre également une perspective originale sur la répartition des compétences en matière de technologies de l'information et des communications, et sur la façon dont ces compétences amplifient l'inégalité à la fois de la productivité et des salaires.

Les résultats de l'étude font apparaître de profondes différences de niveau et de répartition des compétences, à l'intérieur de chaque pays et entre les pays. Tous les groupes d'adultes affichent des proportions importantes, bien que variables, d'individus ayant un faible niveau de compétences. La part des adultes possédant les compétences minimales nécessaires pour comprendre et utiliser les informations contenues dans un texte écrit s'élève à plus des deux tiers en Norvège, à 20 % en Italie et à 11 % dans l'État du Nuevo León. En outre, les compétences sont très variables même pour des niveaux d'instruction analogues, ce qui signifie que certains pays parviennent mieux que d'autres à renforcer les compétences après la scolarité initiale. Il est important d'étudier ces différences, dans la mesure où elles sont étroitement liées au bien-être économique et à la qualité de vie.

L'amélioration des compétences, en particulier chez les adultes les plus en retard, représente toujours un défi considérable, mais l'action publique peut faire avancer les choses. Les faits montrent que certains pays ont réussi à élever le niveau des compétences dans de nombreux domaines, d'autres sont parvenus à améliorer les compétences de l'ensemble de la population, et d'autres encore sont sur le point de réussir à mettre en œuvre pour tous la formation tout au long de la vie.



Ce rapport de l'OCDE réunit les principaux enseignements qui se dégagent de l'expérience de 17 pays de l'OCDE, en fournissant des informations concrètes sur les stratégies mises en œuvre pour améliorer la participation des adultes à la formation.

Les Lignes directrices ont pour objet d'aider les étudiants à obtenir facilement des informations fiables sur les programmes d'enseignement supérieur proposés à l'étranger ou par des prestataires étrangers dans leur pays d'origine. Les pouvoirs publics et les autres parties prenantes sont encouragés à renforcer la transparence des titres et diplômes et à clarifier les procédures de reconnaissance de ces titres et diplômes à l'échelon international. Les Lignes directrices seront diffusées aussi largement que possible.

Compte tenu de la diversité des parties prenantes concernées, un mécanisme de coordination et un processus de suivi de la mise en œuvre des Lignes directrices doivent être établis.

Recherche et innovation dans l'enseignement

Les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'OCDE cherchent à intégrer les nouvelles technologies dans leurs programmes. L'ouvrage intitulé *La cyberformation dans l'enseignement supérieur: état des lieux* étudie les systèmes de cyberformation de 19 établissements situés dans 13 pays différents.

Parmi les points clés qui ressortent de l'étude, figurent notamment les suivants : encourager la diffusion des bonnes pratiques afin de stimuler l'innovation, favoriser le perfectionnement du personnel, soutenir la recherche et le développement sur des aspects techniques tels que les objets d'apprentissage, et étudier les questions ayant trait à la propriété intellectuelle en cyberformation.

Les pouvoirs publics doivent prendre en considération l'importance de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et adopter un calendrier de développement adapté : la patience est une condition essentielle pour toute politique de renforcement des capacités.

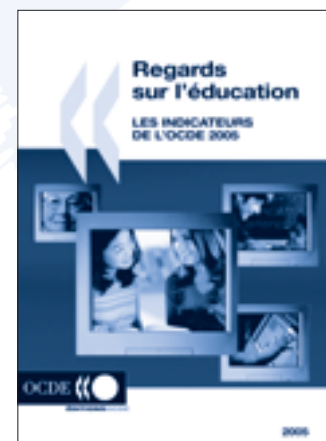
Si l'analyse des liens entre l'éducation et la croissance économique constitue l'un des domaines d'expertise de l'OCDE, les avantages au sens large de l'apprentissage font également l'objet d'un intérêt croissant, comme par exemple le rôle de l'éducation dans l'état de santé des citoyens.

Des travaux sont en cours pour évaluer les conséquences de l'enseignement au plan social, notamment les liens existant entre l'éducation d'une part, et la santé (mentale et physique) et l'engagement civique et social, d'autre part.

Économies non membres

Le premier Forum mondial sur l'éducation, organisé en partenariat avec le ministère chilien de l'Éducation, portait sur les « Défis de l'éducation dans une économie mondiale ». Ce forum a eu lieu en octobre 2005 à Santiago du Chili. Il a attiré de nombreux participants de haut rang, originaires de pays membres et non membres de l'OCDE, et des représentants des organisations internationales majeures et des ONG influentes. Il a permis de renforcer et d'élargir les grands réseaux de responsables et d'experts du secteur de l'enseignement. Un second forum sera organisé en Afrique dans les deux ans à venir. ■

www.oecd.org/edu/ceri-fr
tom.schuller@oecd.org



Conçu pour permettre aux pays d'évaluer la performance de leur système d'enseignement à la lumière de celles d'autres pays, ce livre présente une imposante batterie d'indicateurs actualisés et comparables sur les résultats des systèmes éducatifs.

www.oecd.org/edu/nonmembres
ian.whitman@oecd.org

Environnement

www.oecd.org/environnement
env.contact@oecd.org

Un environnement sain est une condition *sine qua non* d'une économie forte et florissante, et l'un et l'autre sont nécessaires au développement durable. L'OCDE aide ses membres à concevoir des politiques efficaces qui permettent de résoudre les problèmes d'environnement, tant à l'échelle nationale qu'internationale, et de mesurer les progrès accomplis dans ce domaine. Parmi les événements qui ont marqué l'année 2005 sur le front de l'environnement, signalons l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, aux termes duquel la plupart des pays de l'OCDE ont contracté des engagements individuels et juridiquement contraignants les obligeant à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. À l'occasion du Sommet mondial qui s'est tenu à l'ONU, toujours en 2005, les gouvernements se sont penchés sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui prévoient entre autres d'« assurer un environnement durable ».

Il reste beaucoup de défis à relever, par exemple assurer un approvisionnement en eau approprié, limiter les effets de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine et faire respecter des normes de protection de l'environnement dans une économie en voie de mondialisation.

Performances environnementales

www.oecd.org/env/examenspays
env.contact@oecd.org

L'OCDE examine les efforts que déploient tous ses membres, et quelques non-membres, pour atteindre leurs objectifs environnementaux. Parallèlement, elle formule des recommandations pour les aider à améliorer leurs performances (voir encadré p. 44).



(De gauche à droite)
 Le rédacteur en chef, *Wired Magazine*, États-Unis, Spencer Reiss ; le conseiller économique principal du ministre du Pétrole et des Ressources minérales, Arabie Saoudite, Mohammad Al Sabban ; le directeur général, ministère de l'Environnement et du Territoire, Italie, Corrado Clini ; le directeur adjoint, Département de l'économie et des affaires sociales, Confédération des syndicats norvégiens, Eystein Gjelsvik ; et le PDG de Vattenfall AB, Suède, Lars G. Josefsson, lors d'un panel au Forum de l'OCDE 2005 sur le changement climatique et l'énergie.

Changement climatique

Le changement climatique est l'un des problèmes les plus complexes auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et les sociétés. Les activités en cours à l'OCDE à ce sujet consistent à évaluer des stratégies qui permettent d'atténuer ses effets, de s'y adapter au moindre coût, et de mieux comprendre ses répercussions économiques. En 2005, l'OCDE a achevé une série d'études de cas sur les stratégies mises en œuvre

www.oecd.org/env/cc
climate.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les cinq années les plus chaudes depuis le début des relevés se situent toutes après 1998.

Financement du secteur de l'eau

Protection de l'environnement et développement vont de pair. L'accès à une eau salubre, l'épuration des eaux usées et l'efficacité de la gestion des ressources en eau occupent une place centrale à la fois dans la préservation de l'environnement et dans les actions de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) prévoient de diviser par deux, d'ici 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à une eau saine et qui ne disposent pas d'un système élémentaire d'assainissement.

En 2005, plusieurs activités de l'OCDE ont porté sur les problèmes d'environnement et de développement en relation avec l'eau. En juillet, des modalités financières spéciales applicables aux projets concernant les énergies renouvelables et les ressources en eau ont été ajoutées à l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (voir chapitre sur les Échanges, p. 54) pour une période expérimentale de deux ans. L'objectif de cette mesure, valable deux ans, est d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables et de contribuer à élargir l'accès à l'eau potable.

En novembre, les ministres de l'Environnement de l'OCDE et des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) se sont réunis pour examiner les progrès réalisés depuis l'adoption, en 2000, de principes directeurs sur la réforme du secteur de la distribution de l'eau et de l'assainissement en zone urbaine dans la région d'EOCAC.

Les leçons retirées de cette expérience pourraient être utiles à la conception des stratégies de financement des réseaux de distribution et d'assainissement dans les autres pays en développement. Certains de ces enseignements, mais aussi des outils adoptés pour financer le secteur de l'eau dans la région d'EOCAC, devraient être pris en compte dans un programme d'action commun visant à faciliter la réalisation des OMD dans les pays en développement, lequel sera examiné par les ministres des pays de l'OCDE chargés du développement et de l'environnement à l'occasion d'une réunion conjointe qui se tiendra en avril 2006.

Beaucoup de pays s'efforcent de satisfaire les besoins croissants en eau de leur agriculture sans porter préjudice aux écosystèmes, tout en préservant la qualité de l'eau. Fin 2005, les participants à un atelier organisé en Australie ont passé en revue les mesures publiques, les approches par le marché et les approches volontaires qui sont appliquées ou pourraient être envisagées pour résoudre les problèmes posés par l'utilisation de la ressource de l'eau en agriculture et ses répercussions sur la qualité de l'eau. Il en est ressorti qu'il faudrait recourir davantage à la tarification et aux mécanismes fondés sur le marché, comme les permis négociables, pour assurer une répartition plus judicieuse de l'eau lorsqu'elle est rare.

Par ailleurs, l'OCDE a fait bénéficier le Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu en mars 2006 au Mexique, de son expérience et de ses analyses en matière de stratégies de gestion et de financement des services de l'eau.

www.oecd.org/env/water
peter.borkey@oecd.org



Ce rapport expose les défis environnementaux auxquels font face ces économies en transition. Il nous informe au sujet des outils financiers et ressources disponibles dans le secteur privé et étranger pour y répondre.

pour faire face au changement climatique dans le cadre de la planification du développement économique et de programmes d'aide dans plusieurs pays en développement. Ces travaux aideront les organismes d'aide au développement à donner des conseils sur les moyens à déployer pour s'adapter au changement climatique.

L'entreprise et l'environnement

Pour que la politique de l'environnement soit efficace, il importe, entre autres, que les pouvoirs publics aient les moyens de l'appliquer et de modifier le comportement des entreprises de manière à ce qu'elles améliorent leurs performances environnementales.

En 2005, l'OCDE a conduit une enquête auprès de quelque 4 000 entreprises de sept pays membres. L'objectif était d'analyser leur attitude face à l'action publique dans le domaine de l'environnement.

Une autre étude a examiné comment les entreprises pourraient contribuer davantage à la réalisation des objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement.

La coopération avec les non-membres a notamment mis l'accent sur les mesures à prendre pour encourager le respect des règles de protection de l'environnement.

Par ailleurs, l'OCDE a étudié les synergies entre investissement, développement et environnement, dans le cadre de ses travaux sur l'investissement au service du développement.

www.oecd.org/environnement
env.contact@oecd.org



Subventions préjudiciables à l'environnement

Chaque année, les pays de l'OCDE consacrent au moins 400 milliards USD à des mesures de soutien en faveur de différents secteurs économiques, dont beaucoup pourraient être dommageables à l'environnement.

Le travail réalisé par l'OCDE en 2005 au sujet des subventions préjudiciables à l'environnement a consisté à établir une liste de questions à se poser pour déterminer si la suppression d'une aide serait bénéfique à l'environnement, et à étudier la réforme des subventions sous l'angle de la politique économique.

Parmi les autres activités, signalons une analyse de ce qu'implique la conjugaison de taxes liées à l'environnement avec d'autres instruments de la politique de l'environnement, ainsi que la collecte des données disponibles sur l'efficacité de ces taxes.

www.oecd.org/env/taxes
env.contact@oecd.org

Sécurité des produits chimiques

L'acceptation mutuelle des données (AMD) d'essai des produits chimiques est l'une des pièces maîtresses des travaux de l'OCDE dans le domaine de la sécurité chimique. Dans le cadre de l'AMD, les résultats d'essais obtenus dans un pays adhérent sont acceptés dans les autres pays adhérents.

De plus en plus de non-membres souscrivent à l'AMD – l'Afrique du Sud, la Slovénie et Israël y participent déjà à part entière – et d'autres pays, dont l'Inde, la Chine, la Fédération de Russie, le Brésil, le Taipei chinois et la Malaisie ont fait savoir qu'ils y étaient intéressés.

www.oecd.org/ehs
ehscont@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelque 2 000 nouveaux produits chimiques sont déclarés chaque année dans les pays de l'OCDE en vue d'être commercialisés.

Évaluation des performances environnementales

www.oecd.org/env/examenspays
env.contact@oecd.org



Les gouvernements s'engagent à atteindre une multitude d'objectifs nationaux et internationaux de réduction des dommages causés à l'environnement, mais comment savoir s'ils y parviennent ? Les examens environnementaux de l'OCDE évaluent les efforts que déploient les pays dans ce but et formulent des recommandations dans l'optique d'améliorer leurs résultats.

Pour ce faire, l'OCDE emploie des indicateurs qui mesurent les performances des pays sous l'angle de la réduction de la pollution, de la gestion des ressources naturelles, de l'efficacité économique et de la coopération internationale.

En 2005, l'Organisation a consacré des examens environnementaux à la France, à la République tchèque et aux États-Unis, mais aussi au Chili, pays non membre, en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

L'OCDE a également signé avec la Chine un protocole d'accord en vue de réaliser, pour la première fois, un examen des performances environnementales de ce pays. Le rapport final de cet examen devrait être achevé en 2007.

De grands progrès ont été faits en 2005 dans un domaine relativement nouveau, à savoir l'utilisation de modèles informatiques à la place des essais toxicologiques pour évaluer certaines données de sécurité. Les principes de l'OCDE concernant la validation de ces modèles à des fins réglementaires ont été adoptés.

La sécurité des nanomatériaux manufacturés suscite également de plus en plus d'intérêt. L'OCDE se penche actuellement sur la nécessité de soumettre ces matériaux à des essais et à des évaluations à un stade précoce. L'objectif serait de débattre des applications éventuellement utiles et en même temps des problèmes qu'ils pourraient soulever du point de vue de la santé humaine et de l'environnement.

Environnement et agriculture

www.oecd.org/agr/env-fr
wilfrid.legg@oecd.org
carl-christian.schmidt@oecd.org

L'agriculture utilise énormément de ressources en eau et en sols, et elle a un impact significatif sur la biodiversité. Elle cause des dommages à l'environnement sous forme de pollution de l'eau, d'érosion des sols et de destruction d'habitats naturels, mais elle assure aussi des services écologiques : biodiversité, puits de carbone, paysages et prévention des inondations.

Les travaux en cours à l'OCDE ont notamment pour but d'aider les pouvoirs publics à comprendre les répercussions de diverses politiques sur l'environnement et les implications de l'utilisation de certains instruments d'action. Un atelier sur l'évaluation des politiques agro-environnementales (« Evaluating Agri-Environmental Policies: Design, Practice and Results ») en décembre 2004 a montré que beaucoup de pays devaient encore se fixer des objectifs clairs, faire le lien entre performances environnementales et performances économiques, et généraliser les évaluations pour améliorer l'action publique. Un compte rendu de l'atelier a été publié en 2005.

Les responsables de l'action publique du secteur halieutique ont à résoudre d'importants problèmes économiques, sociaux et environnementaux, dans le domaine des pêcheries. Ressource naturelle renouvelable, les stocks halieutiques doivent être gérés de manière durable et responsable pour assurer l'avenir de l'activité. Les travaux en cours portent sur les concours publics à la pêche, l'utilisation d'instruments économiques fondés sur les règles du marché dans la gestion des pêcheries et le problème de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Santé et environnement

www.oecd.org/env/social/envhealth
env.contact@oecd.org

Les effets à court et long terme de la dégradation de l'environnement sur la santé sont bien souvent au cœur des préoccupations des pouvoirs publics aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays non membres. L'Organisation étudie les politiques envisageables afin de réduire les risques pour la santé humaine de la pollution et de l'exposition aux produits toxiques (voir chapitre sur la Santé, p. 49). ■

Santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Pour que les individus puissent s'épanouir dans leur vie familiale et professionnelle et en tant que citoyen et consommateur, ils doivent être en bonne santé. L'amélioration de la santé constitue une préoccupation majeure des sociétés de l'OCDE, car elle peut contribuer à renforcer la croissance économique et à favoriser le bien-être. Des progrès spectaculaires ont été accomplis au cours des dernières décennies dans le domaine de la santé et des soins, mais ces progrès ont un coût qui pèse sur les budgets publics.

Par ailleurs, il est certain que les performances des systèmes de santé peuvent encore être améliorées. Les pays développés s'efforcent de trouver des systèmes de santé à un coût raisonnable, dotés de moyens de financement durables, et capables de garantir un accès équitable aux services, d'améliorer les résultats sanitaires, de mieux répondre aux attentes des consommateurs et d'optimiser les dépenses.

Des travaux récents de l'OCDE ont permis de mettre des informations et des analyses nouvelles à la disposition des pays membres soucieux d'améliorer les performances de leurs systèmes de santé et de s'attaquer à des problèmes fondamentaux tels que les délais d'attente pour la chirurgie non urgente et le rôle de l'assurance maladie privée.

Prendre soin du système de santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Une bonne gestion des systèmes de santé nationaux doit se fonder sur des politiques encourageant l'innovation dans le secteur de la santé et œuvrant en faveur d'un meilleur rapport coût/performance des services de santé. D'autres facteurs tels que l'impact des politiques nationales de tarification des produits pharmaceutiques sur la recherche, les prix des médicaments et l'accès à ces derniers peuvent également se révéler importants. Le Groupe de l'OCDE sur la santé a été créé en 2005 afin de



(De gauche à droite)
Le ministre finlandais des Affaires sociales et de la Santé, Liisa Hyssala et le ministre suédois des Affaires sociales, Berit Andnor, lors de la réunion des ministres des Affaires sociales de l'OCDE en avril 2005.

comparer les différentes politiques de ce type appliquées dans les pays membres. L'OCDE examine également l'intérêt économique d'un accroissement des investissements dans la prévention des maladies et la promotion de la santé, ainsi que la capacité des politiques nationales à répondre aux besoins sanitaires des travailleurs. Les incidences des tendances en matière d'invalidité chez les personnes âgées sur les systèmes de santé et de soins de longue durée sont aussi examinées (voir encadré p. 48). Une lettre d'information semestrielle, « Health Update », propose un panorama facilement accessible des travaux de l'OCDE dans le domaine de la santé.

L'OCDE établit par ailleurs des rapports par pays analysant les systèmes de santé nationaux. De nouveaux rapports sur le Mexique et la Finlande ont été publiés en 2005 et un rapport concernant la Suisse devrait paraître en 2006.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Australie, le Canada, les États-Unis et la Suède indiquent que, désormais, moins de 20 % des adultes sont des fumeurs quotidiens.

Évaluer la santé et ses dépenses

www.oecd.org/sante/ecosante
health.contact@oecd.org

Améliorer la comparabilité des statistiques de la santé et réduire la charge que représente leur notification pour les pays membres, en particulier grâce à un renforcement de la coopération avec d'autres organisations internationales comme la Commission européenne et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sont des objectifs hautement prioritaires. L'édition 2005 d'Éco-Santé OCDE, source la plus complète de statistiques comparables sur la santé et les systèmes de santé des pays

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actuellement, plus de 50 % des adultes sont considérés comme étant en surpoids ou obèses dans 10 pays de l'OCDE.

Les dépenses pharmaceutiques

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les dépenses pharmaceutiques ont augmenté en moyenne de 32 % en termes réels depuis 1998, pour atteindre plus de 450 milliards USD en 2003. De fait, dans la majorité des pays de l'OCDE, les dépenses pharmaceutiques ont progressé plus rapidement que les dépenses de santé totales au cours des cinq dernières années.

En 2003, les dépenses pharmaceutiques totales par personne ont été les plus élevées aux États-Unis (plus de 700 USD) et ensuite, en France (un peu plus de 600 USD). C'est au Mexique et en Turquie que ces dépenses ont été les plus faibles (un peu plus de 100 USD).

Les variations entre les pays s'expliquent par des différences au niveau des prix et de la consommation, ainsi que par le rythme d'introduction de produits nouveaux et souvent plus coûteux. Les différences de niveau de revenu national influent également sur les dépenses pharmaceutiques.

Environ 60 % en moyenne des dépenses pharmaceutiques sont financées par les pouvoirs publics dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le reste étant pris en charge principalement par les patients et les assurances privées. La part des dépenses pharmaceutiques prise en charge par les pouvoirs publics a récemment augmenté dans la plupart des pays, y compris aux États-Unis, bien que ce pays se situe encore à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE à cet égard, avec une part de 20 % seulement en 2003.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dépenses de santé représentent en moyenne 9 % du PIB dans les pays de l'OCDE, contre à peine 5 % en 1970.

Les soins de longue durée pour les personnes âgées

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org



La demande de soins de longue durée pour les personnes âgées va fortement augmenter au cours des trois prochaines décennies à mesure que les « baby-boomers » vont vieillir. Les gouvernements vont devoir trouver des réponses appropriées face à cette demande croissante, notamment améliorer l'accès à une prise en charge de longue durée à un coût abordable et de qualité. La solution consiste-t-elle à aider au maintien à domicile des personnes âgées ? Cette formule contribue-t-elle à maîtriser les dépenses publiques liées à la prise en charge des personnes âgées ?

Une étude de l'OCDE publiée en 2005, *Les soins de longue durée pour les personnes âgées*, propose des réponses fondées sur les évolutions les plus récentes observées dans 19 pays de l'OCDE. Elle examine les enseignements tirés de l'expérience des pays ayant engagé de vastes réformes au cours des dix dernières années et analyse l'évolution des dépenses, des financements et du nombre des bénéficiaires de soins. Elle accorde une attention particulière aux programmes qui proposent diverses solutions aux consommateurs de soins, y compris le versement de prestations en espèces aux aidants naturels. Des profils concis des systèmes nationaux de soins de longue durée et un aperçu de la démographie et des conditions de vie des personnes âgées permettent au lecteur de mieux appréhender ce domaine d'action complexe.

de l'OCDE, regroupe plus de 1 200 séries et indicateurs statistiques. Ces données révèlent des variations considérables d'un pays de l'OCDE à l'autre en ce qui concerne de nombreux aspects des performances des systèmes de santé. *Éco-Santé OCDE* est disponible en ligne et sur CD-ROM, en version multilingue (allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe).

La publication biennale associée, *Panorama de la santé*, présente certains des principaux indicateurs contenus dans la base de données, ainsi qu'une analyse descriptive des tendances observées et des différences entre pays, dans un format qui se veut le plus clair possible. L'édition 2005 est centrée sur les ressources et les activités des systèmes de santé et comprend davantage d'indicateurs sur la promotion de la santé et la prévention des maladies.

Santé et environnement

Les effets nocifs de la détérioration de l'environnement sur la santé de l'homme sont devenus un paramètre très important des politiques publiques menées au cours des dernières décennies. Les pressions qui s'exercent sur l'environnement augmentent, en particulier du fait de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et suscitent des préoccupations croissantes quant à leurs conséquences pour les enfants. Les effets latents de la pollution de l'environnement menacent la santé future des jeunes d'aujourd'hui et appellent de plus en plus l'adoption de mesures plus résolues par les pouvoirs publics. L'OCDE coordonne la réalisation d'études dans plusieurs pays membres destinées à évaluer les avantages de politiques visant à réduire les risques immédiats et latents de la pollution pour les adultes et les enfants. Elle procédera à la collecte d'informations concernant les enfants qui pourraient être utiles aux décideurs. Ces travaux permettront également la réalisation de comparaisons entre les pays.

Étant donné l'impact de l'état de l'environnement sur la santé, les avantages potentiels d'une approche coordonnée impliquant tous les secteurs de l'administration peuvent se révéler considérables. L'OCDE étudie actuellement les moyens d'améliorer la coordination entre les politiques touchant l'environnement et la santé. Les travaux théoriques menés dans ce domaine seront complétés par un examen des meilleures pratiques concernant l'évaluation des effets de l'environnement sur la santé et de leur intégration dans le processus d'élaboration des politiques. ■

www.oecd.org/env/social/envhealth
env.contact@oecd.org



(De gauche à droite)
 Le Secrétaire général de l'OCDE,
 Donald J. Johnston, et
 le directeur général
 de l'Organisation mondiale
 de la santé (OMS),
 Jong-wook Lee, lors de sa visite
 à l'OCDE en mars 2005.

Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges
ech.contact@oecd.org

La libéralisation des échanges et des investissements s'est avérée être à la fois un stimulus puissant pour la croissance économique et un facteur clé pour l'intégration d'un nombre croissant de pays dans l'économie mondiale. Les travaux analytiques de l'OCDE sur les échanges soutiennent la libéralisation commerciale et aident à comprendre les enjeux de politique commerciale.

Par ses analyses de politique commerciale, l'OCDE a contribué en 2005 aux discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la sixième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est tenue à Hong-Kong (Chine), en décembre. Lors de cette conférence, les ministres du commerce extérieur du monde entier ont réitéré leur détermination à mener à bien les négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD).

Échanges et développement

www.oecd.org/ech/developpement
ech.contact@oecd.org

Promouvoir le développement et les intérêts des pays pauvres est la préoccupation centrale du PDD. C'est pourquoi les questions de développement ont été prioritaires en 2005 dans les travaux que l'OCDE a réalisés dans la perspective des négociations. Des analyses détaillées ont été consacrées en particulier aux questions suivantes : en quoi une nouvelle libéralisation multilatérale pourrait-elle être bénéfique en terme de bien-être ? Quelles seront les conséquences



(De gauche à droite)
Le ministre australien du Commerce, Mark Vaile, et le secrétaire d'État allemand au ministère fédéral de l'Économie et du Travail, Bernd Pfaffenbach, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

de l'érosion des préférences commerciales ? Dans quelle mesure une baisse des droits de douane influera-t-elle sur les recettes publiques ? Quels sont les avantages à attendre d'un commerce plus ouvert dans le secteur des services ? Comment les accords de l'OMC peuvent-ils davantage soutenir le développement ?

Les simulations de l'OCDE tendent à démontrer qu'une vaste libéralisation des échanges serait très bénéfique pour l'économie mondiale, et plus particulièrement pour les pays en voie de développement (PVD), mais les effets positifs seraient inégalement répartis et les changements pourraient soulever des problèmes dans certains pays ou dans certains secteurs. Trois aspects pourraient se révéler délicats : l'impact d'une réduction des préférences commerciales, les conséquences des modifications des droits de douane sur les recettes publiques, et les effets d'une libéralisation du commerce des services.

Préférences commerciales

Une étude de l'OCDE sur l'érosion des préférences commerciales fait apparaître que la plupart des régions en développement y gagneraient si les principaux pays qui leur accordent des préférences commerciales réduisaient leurs droits de douane, mais quelques régions, surtout d'Afrique subsaharienne, pourraient enregistrer une perte modeste de bien-être. La meilleure politique à mener serait de promouvoir un environnement permettant aux acteurs économiques de tirer pleinement parti des nouvelles possibilités, tout en facilitant l'ajustement des secteurs subissant des effets négatifs et en mettant en place un filet bien conçu de protection sociale. Mais certains pays se trouvent confrontés à des difficultés économiques particulières en raison de leur situation géographique (comme, par exemple, des pays enclavés et des petits pays insulaires) ou de la trop forte spécialisation de leurs exportations (par exemple, sucre, bananes ou textiles). Dans ces derniers cas, l'aide au développement peut contribuer aux réformes nécessaires pour promouvoir la croissance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les transferts de fonds des ressortissants du Bangladesh travaillant à l'étranger représentaient près de 4 % du PIB de ce pays en 2004-2005.

www.oecd.org/ech/developpement/preferences

ech.contact@oecd.org



(De gauche à droite)

Le ministre coréen du Commerce, Hyun chong Kim, l'ambassadeur chinois auprès de l'OMC à Genève, Zhenyu Sun, et le ministre chilien des Relations extérieures, Ignacio Walker, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE.

Réduction de droits de douane

Certains PVD pour lesquels les droits de douane à l'importation représentent une grande partie des recettes publiques sont également préoccupés par l'impact d'une réduction des droits de douane sur leurs finances publiques. Les études de l'OCDE révèlent que les pertes de recettes qu'entraînerait une baisse des droits de douane seraient moins marquées que prévu pour un grand nombre de pays. Par ailleurs, une réduction multilatérale des droits de douane assez importante et efficace se traduirait également pour ces pays par une augmentation d'échanges et davantage de gains de bien-être. Une politique fiscale efficace peut compenser les pertes de recettes et conforter les gains découlant de la libéralisation et d'une meilleure allocation des ressources.

www.oecd.org/ech/droitsdouane

ech.contact@oecd.org

Commerce des services

Les services sont aujourd'hui le secteur d'activité le plus important dans un grand nombre d'économies à travers le monde. Ils fournissent la majorité des emplois et des revenus dans de nombreux pays, ainsi qu'une contribution essentielle à la production d'autres biens et services. Les négociations actuelles de l'OMC offrent aux pays la chance d'ouvrir davantage leurs marchés de services, ce qui serait bénéfique aussi bien pour les PVD que pour les pays développés.

www.oecd.org/ech/services-fr

ech.contact@oecd.org

Échanges et ajustement structurel

La concurrence internationale, l'accélération du progrès technique et l'évolution des préoccupations sociales jouent un grand rôle dans le changement structurel. Ce changement ouvre indéniablement de nouvelles possibilités, mais soulève également des difficultés pour l'individu et pour la société dans son ensemble.

L'étude de l'OCDE intitulée *Les échanges et l'ajustement structurel : les enjeux de la mondialisation*, publiée en 2005, examine comment faire en sorte que le redéploiement des travailleurs et du capital en vue d'une utilisation plus efficace n'ait pas un coût humain et social excessif.

Il faut bien distinguer l'effet local de l'ajustement et son impact sur l'ensemble de l'économie. Le nombre estimé d'emplois perdus chaque trimestre aux États-Unis en raison de la délocalisation internationale de certains services, à savoir 55 000 emplois, fait sans doute les manchettes des journaux, mais il ne représente qu'une très faible proportion du nombre d'emplois, plus de 7 millions, qui sont détruits chaque trimestre sous l'effet du fonctionnement normal du marché du travail aux États-Unis.

Les enjeux de l'ajustement ne sont pas les mêmes pour les pays en voie de développement (PVD) et pour les pays industrialisés. Néanmoins, plusieurs éléments du cadre d'action sont valables pour tous les pays. Il faut :

- une politique macroéconomique favorisant la stabilité et la croissance ;
- une politique du marché du travail qui facilite l'amélioration des qualifications et la mobilité des travailleurs tout en apportant l'aide nécessaire à ceux qui subissent les coûts de l'ajustement ;
- un cadre réglementaire efficace ;
- des institutions et un cadre de gouvernance propices à la réforme structurelle, se doublant d'un dialogue social renforcé et de mesures visant à faire mieux comprendre au public les réformes et à les lui faire mieux accepter ;
- des politiques libérales dans le domaine des échanges et de l'investissement qui soutiennent l'ajustement structurel en contribuant à la croissance, à l'innovation et à la compétitivité.

La clé du succès des politiques structurelles, c'est moins les diverses mesures considérées en elles-mêmes que les interactions qu'elles peuvent avoir. Les réformes doivent être conçues dans l'optique de leur complémentarité ; il s'agit de faire en sorte que les individus désavantagés par une réforme bénéficient d'une autre réforme et d'exploiter les synergies entre les différentes mesures.

Ce sont les politiques nationales qui sont déterminantes dans le succès du processus d'ajustement, mais la coopération bilatérale, régionale et multilatérale joue un rôle complémentaire.

www.oecd.org/ech/echangesetajustementstructurel
ech.contact@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

51 des 150 premières sociétés de BTP dans le monde qui réalisent la plus forte proportion de leurs chiffres d'affaires en dehors de leur marché intérieur sont des sociétés de pays en développement, et notamment du Brésil, de Chine, de Corée du Sud, d'Égypte et de Turquie.

L'OCDE et les négociations de l'OMC

www.oecd.org/echanges
ech.contact@oecd.org



(De gauche à droite)
 Le secrétaire argentin du Commerce et des Relations économiques internationales, Alfredo Chiaradia, et le directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

L'OCDE est exceptionnellement bien placée pour soutenir les travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et contribuer aux négociations commerciales multilatérales en cours sous son égide dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD).

C'est la responsabilité de l'OMC à Genève de mener les négociations commerciales entre ces 149 pays membres, pour établir et surveiller les règles de base du commerce international. L'OCDE, pour sa part, permet aux négociateurs des pays de l'OCDE et de plusieurs pays observateurs de débattre, dans un cadre informel, en dehors de toute négociation, des questions qui revêtent pour eux une importance particulière. L'OCDE se positionne délibérément en amont de l'OMC, en adoptant des méthodes novatrices et en s'efforçant de traiter les problèmes les plus ardues.

En outre, l'OCDE fournit des analyses objectives et factuelles des principales questions de politique commerciale qui, comme le dialogue engagé avec les économies non membres, contribuent à soutenir la libéralisation des échanges et permettent aux pays de prendre position en connaissance de cause dans le cadre des négociations en cours à Genève.

L'OCDE apporte ainsi une contribution de valeur aux débats de l'OMC. Elle collabore étroitement avec le Secrétariat de l'Organisation à Genève, tient des réunions d'information pour ses membres et occupe une place de premier plan dans les rencontres organisées par l'OMC sur le renforcement des capacités.



D'une manière générale, les PVD tireraient de substantiels avantages d'une plus grande ouverture des marchés de services. Certes, les pays industrialisés dominent encore les échanges et les investissements dans les services, mais les travaux récents de l'OCDE montrent que les PVD se spécialisent de plus en plus et enregistrent des succès dans un certain nombre de secteurs, notamment l'audiovisuel, les installations portuaires, la construction et les services de santé. Une plus grande ouverture des marchés de services facilite en outre les transferts de technologie et le développement technologique, grâce à une expérience plus large des technologies étrangères.

Faciliter les échanges

Le PDD comporte des négociations sur la facilitation des échanges, c'est-à-dire la simplification et l'harmonisation des procédures commerciales internationales. Les rapports publiés par l'OCDE en 2005 sur les coûts et avantages de la facilitation des échanges démontrent que des procédures commerciales plus souples et plus efficaces seraient avantageux pour les entreprises, les pouvoirs publics et les consommateurs. Les nouvelles mesures de facilitation des échanges ont un coût, mais ce coût est plus que compensé par les économies de personnel, par un contrôle amélioré et par une collecte plus efficace des recettes. Le Forum de l'OCDE sur le thème « Les négociations pour la facilitation des échanges : impact sur les pays en développement », qui s'est tenu au Sri Lanka en octobre 2005, a rassemblé un grand nombre d'acteurs des PVD, qui ont examiné les solutions possibles pour progresser dans ce domaine important.

www.oecd.org/ech/facilitation-fr
ech.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si tous les pays réduisaient le coût de leurs échanges commerciaux de 1 % seulement, le supplément de revenus dans le monde pourrait dépasser 43 milliards USD, dont plus de 60 % au profit des pays en voie de développement.

Crédits à l'exportation

Les gouvernements accordent des crédits publics à l'exportation aux exportateurs nationaux en compétition sur le marché mondial par voie de garanties de prêts, d'assurance crédit à l'exportation et de prêts directs. En 2004, le montant des opérations couvertes par ce type de soutien s'élevait à environ 60 milliards USD. Le rôle de l'OCDE dans ce domaine consiste à maintenir et développer l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Cet accord limite les conditions financières du soutien public au crédit à l'exportation, y compris pour les navires, les centrales nucléaires, les aéronefs et l'aide liée.

www.oecd.org/ech/xcred-fr
xcred.secretariat@oecd.org

L'Arrangement est constamment mis à jour pour tenir compte de l'évolution des marchés et des faits nouveaux qui interviennent dans le cadre de l'OMC. Des conditions financières spéciales pour les énergies renouvelables et les projets dans le secteur de l'eau ont été ajoutées mi-2005 pour une période expérimentale de deux ans afin de promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et d'élargir l'accès à l'eau potable. Des profils de financement des projets et de remboursement non conventionnel ont été également incorporés à l'Arrangement à la lumière des pratiques en vigueur sur les marchés.

Un réexamen des règles applicables aux aéronefs, en annexe de l'Arrangement, sera achevé en 2006. Le point de vue des entreprises du secteur a été sollicité. Un réexamen de la Déclaration d'action concernant la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, adoptée en 2000, est aussi en cours. Enfin, un réexamen d'une recommandation de l'OCDE définissant la procédure d'évaluation de l'impact environnemental et social potentiel des projets pour lesquels un soutien public est demandé devrait également être mené à bien vers la fin de 2006. Pour ces deux exercices, le point de vue de la société civile sera sollicité. ■



(De gauche à droite)

Le ministre adjoint aux Affaires économiques du Taipei chinois, Steve Ruey-Long Chen, le Secrétaire argentin du Commerce et des Relations économiques internationales, Alfredo Chiaradia, le journaliste de l' *International Herald Tribune*, Floyd Norris, le ministre suédois de l'Industrie et du Commerce, Thomas Östros, le ministre égyptien du Commerce extérieur et de l'Industrie, Rachid Mohamed Rachid, le ministre chilien des Affaires étrangères, Ignacio Walker, et le ministre néo-zélandais des Négociations commerciales, Jim Sutton, au Forum de l'OCDE en mai 2005.

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr
agr.contact@oecd.org

Les travaux que l'OCDE consacre à l'agriculture et aux pêcheries couvrent un large éventail de questions nationales et internationales. Ils aident les pouvoirs publics des pays membres et non membres de l'OCDE à concevoir des politiques efficaces et ciblées. Ils pourront ainsi réaliser leurs objectifs nationaux, tout en participant pleinement au système commercial international.

Tout au long de l'année 2005, l'OCDE a apporté son concours aux négociations du Programme de Doha pour le développement (PDD) qui se déroulent dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et d'éclairer les décideurs publics de tous les pays de l'OCDE à la recherche de solutions efficaces et équitables aux problèmes rencontrés aujourd'hui dans le secteur.

Échanges et agriculture

www.oecd.org/agr/echange
carmel.cahill@oecd.org

L'agriculture constitue l'un des volets essentiels du PDD. En 2005, l'OCDE a axé ses activités sur toute une série de questions relevant directement des négociations de Doha, parmi lesquelles l'érosion des préférences, la concurrence à l'exportation et les conséquences du régionalisme pour le secteur agricole. L'achèvement des études sectorielles consacrées à la réforme des secteurs laitier et sucrier a permis de fournir aux décideurs des informations précieuses sur l'échelle et la direction probables des effets de ces réformes.

On admet de plus en plus l'idée selon laquelle la libéralisation des échanges, quoique généralement bénéfique à la plupart des pays, n'est pas favorable à tous ceux qui sont affectés par ce processus. Une étude ambitieuse, qu'il est prévu de publier en 2006, a pour objectif de déterminer qui sont les perdants et les gagnants à l'échelle mondiale, au niveau des produits et des ménages. Cette étude aidera les pouvoirs publics à veiller à ce qu'ils se dotent des politiques nécessaires pour faciliter les ajustements ou pour réduire les difficultés dans les secteurs touchés. Une autre étude publiée en 2005 sur le découplage a pour but de passer en revue les nombreuses voies par lesquelles différents types



(De gauche à droite)
 L'ex-commissaire à l'Agriculture européen, Franz Fischler, et le directeur général des recherches et analyses de l'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Michael Keenan, lors d'une réunion à haut niveau de l'OCDE sur le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud en juin 2005.

de mesures peuvent influencer sur la production et, en fin de compte, fausser les échanges. Là encore, l'objectif visé est d'aider les pouvoirs publics à concevoir des politiques qui évitent d'infliger des dommages aux autres.

Ces travaux sur le découplage (c'est-à-dire appliquer des mesures ayant un effet minimal ou nul sur la production et les échanges) sont actuellement complétés par une série d'études axées sur les aspects concrets de l'élaboration des politiques et portant notamment sur les questions de ciblage, d'adaptation et de mise en œuvre de ces mesures. C'est dans ce contexte que sont examinés les arbitrages, par exemple entre les coûts induits par le ciblage des mesures et les coûts de transaction. Les aspects relatifs à la répartition (qui est bénéficiaire et qui paie) sont également étudiés. La possibilité de recourir aux systèmes fiscaux ou de sécurité sociale pour remédier aux problèmes que posent les

LE SAVIEZ-VOUS ?

La consommation d'eau à usage agricole dans les pays de l'OCDE a augmenté de 3 % au cours des 10 dernières années et elle représente aujourd'hui 45 % de leur consommation d'eau totale.

Examens approfondis

Parmi les grands pays n'appartenant pas à la zone OCDE, nombreux sont ceux qui sont d'importants acteurs des marchés agricoles internationaux, d'où les implications considérables de leurs politiques agricoles pour la communauté internationale. En 2005, l'OCDE a pour la première fois réalisé un examen des politiques agricoles de l'Afrique du Sud, du Brésil et de la Chine.

Au cours des 10 à 15 dernières années, les économies de ces trois pays ont été soumises à des réformes radicales qui ont stabilisé le climat d'investissement et stimulé la croissance de l'agriculture. Grâce aux formidables progrès réalisés, en particulier dans la lutte contre la pauvreté, il a été démontré que l'agriculture peut contribuer à l'instauration d'un développement économique durable et à réduire la pauvreté.

La méthodologie utilisée pour établir ces rapports a été la même que pour les examens des pays de l'OCDE, ce qui permet de comparer les niveaux du soutien à l'agriculture entre les différents pays. Il ressort de ces études que le niveau du soutien au secteur agricole découlant des politiques suivies dans ces trois pays est demeuré très inférieur à la moyenne observée pour la zone OCDE.

Pour la majorité des ménages, la libéralisation des échanges offre des avantages non négligeables, mais ces gains doivent être mis en perspective avec l'accroissement des débouchés et des contraintes à l'ajustement auxquelles sont confrontées les grandes exploitations commerciales comme les petites exploitations. Par ailleurs, on admet de plus en plus que l'agriculture a des incidences négatives sur l'environnement et qu'il est urgent de s'attaquer à des problèmes tels que la rareté de l'eau et des terres productives.

Tous ces pays cherchent à trouver un équilibre, que ce soit entre le développement économique des zones rurales et celui des zones urbaines ou au sein des zones rurales elles-mêmes. Leurs grandes priorités demeurent la réforme du marché foncier, l'amélioration des infrastructures et l'encouragement de l'innovation dans les technologies et la base de connaissances.

Ces rapports ont permis de mener des examens par les pairs au sujet des politiques agricoles des trois pays. C'est ainsi que les représentants des 30 pays de l'OCDE, ainsi que de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Chine et de l'Inde, se sont réunis en juin 2005 pour débattre des stratégies permettant d'atteindre leurs objectifs internes tout en facilitant les échanges agricoles.

www.oecd.org/agr/eet
wayne.jones@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

La valeur des exportations agro-alimentaires du Brésil et celle des importations d'aliments de la Chine ont plus que doublé entre 2000 et 2004.

revenus ou les structures agricoles a été examinée dans le cadre d'une étude qui recense par ailleurs les modalités de traitement appliquées spécifiquement aux agriculteurs dans toute la zone OCDE, pour atteindre des objectifs fiscaux ou de sécurité sociale. Des initiatives allant dans le sens d'une réforme sont en cours d'étude, afin de déterminer les enseignements à en tirer, en particulier quant aux ajustements et indemnisations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le soutien à l'agriculture accordé dans la zone OCDE oscille entre 6 % des recettes du producteur dans le cas de la laine et 75 % dans celui du riz.

Élargir les perspectives

www.oecd.org/agr-fr
loek.boonekamp@oecd.org



Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* constituent un élément clé de l'analyse prospective que mène l'OCDE sur les enjeux des politiques et des marchés agricoles. Or, dans un monde en voie de globalisation et compte tenu de la participation croissante de pays non membres aux échanges agricoles, ces questions concernent de plus en plus des évolutions prenant place dans des pays n'appartenant pas à la zone OCDE. Pourtant, elles ont souvent des conséquences importantes pour les choix opérés dans les pays de l'OCDE, que ce soit au niveau gouvernemental ou à celui des agents économiques privés.

Afin de mieux intégrer les principales évolutions relatives à l'agriculture et aux échanges dans les économies non membres, l'édition 2005 des *Perspectives agricoles de l'OCDE* a été établie conjointement par l'OCDE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce qui a permis d'effectuer une analyse tirant parti des compétences des deux organisations en ce qui concerne les produits, les politiques et les pays. Selon les conclusions de ce rapport, l'accroissement de la demande se traduira par une intensification des échanges agricoles au cours des dix prochaines années, mais la concurrence va se durcir sur les marchés internationaux avec le développement des échanges Sud-Sud.



Suivi du soutien et de la protection

www.oecd.org/agr/soutien
agr.contact@oecd.org

L'OCDE procède chaque année à l'estimation des niveaux de soutien et de protection du secteur agricole pour l'ensemble de ses pays membres, ainsi que pour un nombre de plus en plus grand d'économies non membres. Ces indicateurs sont uniques en leur genre compte tenu de leur actualité et de leur comparabilité. Ils bénéficient par ailleurs d'une très large crédibilité, puisque leur publication requiert l'aval préalable de tous les pays membres de l'OCDE. Les travaux relatifs aux indicateurs fournissent un cadre pour l'analyse et l'évaluation de l'évolution des politiques agricoles. En 2005, ces dernières ont été publiées dans le rapport *Politiques agricoles des pays de l'OCDE 2005 : Suivi et évaluation*.

LE SAVIEZ-VOUS ?
L'Inde est le premier producteur de lait au monde.

Une économie alimentaire en mutation

www.oecd.org/agr-fr
linda.fulponi@oecd.org

L'analyse conduite par l'OCDE est de plus en plus axée sur les évolutions observées après la sortie de l'exploitation, l'objectif étant d'aider à comprendre les relations entre les différents maillons de la filière alimentaire et d'en évaluer les conséquences pour l'action publique. Les travaux portent particulièrement sur le recours croissant à des normes privées dans le secteur alimentaire et les implications que cela pourrait avoir pour l'accès des pays en développement aux marchés alimentaires de la zone OCDE, ainsi que sur les liens entre l'investissement direct étranger dans le secteur agro-alimentaire, les échanges et la politique commerciale.

Financement du secteur de la pêche

www.oecd.org/agr/peche
carl-christian.schmidt@oecd.org

Une étude sur les transferts financiers publics au secteur de la pêche, intitulée *Les aides financières au secteur de la pêche : Leurs répercussions sur le développement durable* a été achevée en 2005. Particulièrement utile aux négociations du PDD, elle analyse le soutien financier apporté au secteur sous l'angle du développement durable et traite des effets qui en découlent du point de vue social, économique et environnemental. Dans les pays de l'OCDE, le secteur de la pêche reçoit environ 6 milliards USD par an en transferts publics, dont la majeure partie sert à financer des infrastructures, ainsi que des activités de gestion, de recherche et de contrôle. Les principales conclusions de ce rapport soulignent la nécessité d'adopter une approche intégrée de l'analyse et de la réforme des transferts. Le soutien au secteur a des conséquences qui dépassent ses incidences immédiates sur la rentabilité des pêcheurs et influent souvent sur la viabilité des stocks de poisson et la résilience sociale des communautés. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le montant du soutien accordé par les pays de l'OCDE au secteur de la pêche atteint environ 6 milliards USD par an. Ces transferts correspondent à près de 20 % de la valeur prise.



Des fruits et légumes de qualité... La qualité du produit sur le marché local est étayée par le Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes. Le Régime aide les producteurs, les négociants et les inspecteurs de la qualité en proposant et en révisant les normes des fruits et légumes, accompagnés par des brochures interprétatives avec photos (voir www.oecd.org/agr/fv).

Fiscalité

www.oecd.org/fiscalite
jeffrey.owens@oecd.org

Les responsables politiques comptent sur les systèmes fiscaux non seulement comme source de revenus, mais aussi pour contribuer à résoudre leurs problèmes sociaux et économiques. Pourtant, comment adapter les accords fiscaux internationaux au nouveau contexte de la mondialisation ? Comment les entreprises qui opèrent dans des pays différents doivent-elles être imposées ? Les systèmes fiscaux peuvent-ils être simples, justes et gérés efficacement ? L'OCDE aide les responsables politiques à répondre à ces défis et à modeler le système fiscal du XXI^e siècle.

Les travaux de l'OCDE sur la fiscalité couvrent un large éventail d'activités, y compris la fraude fiscale, les pratiques fiscales dommageables, le commerce électronique et les taxes environnementales. L'OCDE établit des statistiques comparables à l'échelle internationale et assure le suivi et l'évaluation des politiques. Les analyses traitent des systèmes fiscaux nationaux, ainsi que de leurs effets sur les marchés du travail, du capital et des produits.

Réformer l'impôt sur le revenu

www.oecd.org/ctp/af
ctp.contact@oecd.org

En 2005, la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est devenue l'une des principales priorités de la politique fiscale dans beaucoup de pays de l'OCDE, un grand nombre de responsables politiques ayant préconisé des impôts plus simples et plus équitables. L'OCDE a apporté sa contribution à ces débats en fournissant des informations comparables au niveau international.

L'une des principales causes de l'intérêt manifesté pour la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, notamment en Europe, a été la prolifération des systèmes d'impôt à taux unique dans de vastes zones d'Europe centrale et orientale et en Russie.

Il existe plusieurs versions de l'impôt à taux unique, mais celles-ci consistent toutes à appliquer un seul taux d'imposition au montant du revenu de chaque

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux plafond d'imposition sur les revenus des personnes dans la zone OCDE varie entre 59,7 % au Danemark et 19 % en République slovaque.



(De gauche à droite)

Le ministre adjoint italien de l'Économie et des Finances Mario Baldassarri et le ministre islandais des Finances Geir H. Haarde lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

contribuable au-delà d'un abattement personnel à la base, tout en supprimant la plupart des abattements et déductions spécifiques. La suppression de ces « allègements fiscaux » a permis aux pays de financer des réductions importantes du taux d'imposition et a rendu le système fiscal plus facile à gérer.

La plupart des pays de l'OCDE se sont orientés vers une uniformisation des taux de l'impôt sur le revenu, la suppression des allègements fiscaux et la réduction du nombre de tranches d'imposition. Toutefois, un grand nombre d'entre eux n'adopteront probablement pas un système intégral d'impôt à taux unique car un tel système est perçu comme faisant peser une charge fiscale excessivement légère aux contribuables les plus fortunés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les impôts sur le revenu des ménages représentent en moyenne 25 % du total des recettes des impôts.

Conventions fiscales

Les échanges et les investissements transfrontaliers seraient gravement entravés s'ils étaient imposés à deux reprises : une première fois dans le pays de la source et une seconde fois dans le pays de résidence. Le Modèle de Convention fiscale de l'OCDE et le réseau mondial de conventions fiscales fondées sur ce modèle contribuent à éviter la double imposition en proposant des règles claires et consensuelles pour l'imposition sur le revenu et la fortune.

Il est nécessaire de réexaminer périodiquement le Modèle de Convention fiscale pour qu'elle reste adaptée à la réalité économique, en constante évolution. Une mise à jour publiée en 2005 comprenait de nouvelles dispositions sur les points suivants : l'imposition des bénéfices des transports internationaux, les problèmes que posent les versements transfrontaliers de retraites, la définition de l'établissement stable et le régime fiscal des options d'achat d'actions destinées aux salariés. L'article du Modèle de Convention fiscale qui permet aux différentes parties d'échanger des renseignements afin d'assurer une application appropriée de leurs conventions et de vérifier le respect de leurs législations fiscales internes a également été mis à jour.

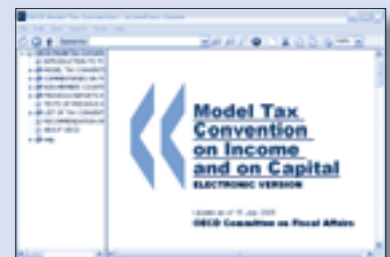
Des travaux sont en cours en vue d'appliquer le Modèle à un certain nombre d'autres points, notamment l'imposition des services ; le traitement des instruments de placement collectif ; l'attribution de bénéfices aux établissements stables ; et les questions fiscales liés à la restructuration des entreprises. L'OCDE examine également l'application des dispositions du Modèle sur la non-discrimination.

À mesure que les échanges et l'investissement se développent au niveau mondial, il est inévitable qu'il en soit de même des différends fiscaux transfrontaliers. La procédure amiable du Modèle de Convention constitue le mécanisme traditionnel pour régler ces différends. L'OCDE étudie actuellement les moyens de rendre cette procédure plus efficace, aussi bien pour les contribuables que pour les agents des impôts. Un Manuel pour des procédures amiables efficaces a été soumis à l'avis du public en février 2006 et, depuis la même date, l'OCDE examine la possibilité d'instaurer l'obligation de régler par l'arbitrage les affaires non résolues par la procédure amiable après deux ans.

Beaucoup d'économies non membres de l'OCDE participent aux travaux de fixation de normes internationales et 25 d'entre elles ont pris position sur les dispositions et les interprétations figurant dans le Modèle.

www.oecd.org/ctp/cf

jacques.sasseville@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au total, 25 économies non membres ont fait part de leurs positions sur le Modèle de convention fiscale de l'OCDE.

Promouvoir la transparence

Le développement des activités transfrontalières rend plus difficile la tâche des autorités fiscales lorsqu'elles vérifient que particuliers et entreprises respectent l'obligation légale de payer l'impôt. Les travaux de l'OCDE sur l'amélioration de la transparence et la mise en place d'échanges effectifs de renseignements font en sorte que les législations nationales soient appliquées d'une manière ouverte et cohérente et que les renseignements dont les autorités fiscales ont besoin pour déterminer la situation d'un contribuable soient disponibles. Il s'agit notamment de fournir des informations financières, des informations sur la propriété ainsi que des registres et documents comptables exacts.

Des échanges effectifs de renseignements nécessitent des accords bilatéraux entre gouvernements en vue de partager des informations qui soient pertinentes dans le cadre d'une enquête fiscale spécifique, tout en respectant la confidentialité des informations fournies.

Une nouvelle initiative associe les pays de l'OCDE et un nombre croissant d'autres économies qui coopèrent dans le cadre du Forum mondial de l'OCDE sur la fiscalité. En novembre 2005, l'Australie a accueilli une réunion du Forum mondial comprenant des représentants de 55 gouvernements en vue d'examiner les progrès réalisés dans la mise en place de normes élevées de transparence et d'échange effectif de renseignements en matière fiscale.

Les discussions étaient fondées sur un examen de la transparence et des échanges de renseignements dans plus de 80 pays. Elles ont permis de conclure que des progrès considérables avaient déjà été accomplis dans l'établissement de règles du jeu équitables dans ces domaines. Il n'existe plus désormais de pays de l'OCDE dans lequel un intérêt fiscal national constitue en lui-même un obstacle aux échanges de renseignements. La plupart des pays autorisent désormais les échanges de renseignements à des fins fiscales pénales et civiles. Un nombre croissant d'économies non membres de l'OCDE sont en train de négocier des accords prévoyant des échanges de renseignements. L'étude finalisée sera publiée début 2006.

L'une des réalisations majeures de cette réunion a été l'approbation officielle des travaux du Forum mondial par l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Chine, Hong-Kong (Chine), Macao (Chine) et la Fédération de Russie.

Services d'impôt en ligne

Les gouvernements des pays de l'OCDE ont progressé considérablement ces cinq dernières années quant à l'accès des services fiscaux en ligne ; toutefois, les progrès pour les services fiscaux aux particuliers ont été plus rapides que ceux destinés aux entreprises. C'est ce qu'a constaté une étude publiée par l'OCDE en 2005.

Selon cette étude, plus de la moitié des autorités fiscales des pays de l'OCDE offrent des services d'opérations en ligne et des progrès considérables ont été accomplis dans l'utilisation de la transmission électronique de déclarations par les contribuables, avec des taux d'utilisation très élevés. En revanche, l'utilisation de ces techniques par les entreprises a progressé un peu plus lentement.

On a également observé une progression considérable de l'accès à des facilités de paiement électronique, bien que l'utilisation de ces services ait progressé lentement en raison des inquiétudes des contribuables concernant la sécurité et les possibilités de fraude. ■

www.oecd.org/ctp/edi
ctp.contact@oecd.org



Ce manuel fournit des données sans équivalent concernant l'impôt sur le revenu versé par les ouvriers et les cotisations de sécurité sociale qui s'appliquent aux salariés et aux employeurs dans les pays de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'année dernière, l'Irlande a pu récupérer plus d'un milliard d'euros d'impôts placés frauduleusement dans les banques offshore.

www.oecd.org/ctp/af
ctp.contact@oecd.org

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance
gov.contact@oecd.org

Une gouvernance publique performante et efficace contribue à renforcer la démocratie et les Droits de l'homme, à promouvoir la prospérité économique et la cohésion sociale, à faire reculer la pauvreté et à améliorer la protection environnementale et l'exploitation durable des ressources naturelles, tout en consolidant la confiance à l'égard du gouvernement et de l'administration publique.

Les travaux que l'OCDE consacre à la gouvernance publique et au développement territorial aident les pays à progresser dans l'efficacité, la responsabilité, la transparence et la réactivité aux besoins des citoyens. L'OCDE partage également son expérience et ses connaissances dans ce domaine avec d'autres pays et régions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a aujourd'hui une loi sur la liberté de l'information dans 28 pays de l'OCDE, contre 8 seulement en 1980.

Promouvoir l'intégrité

www.oecd.org/gov/ethics
janos.bertok@oecd.org

L'intégrité du secteur public est fondamentale pour la confiance dans les autorités publiques (voir encadré p. 64). L'OCDE analyse les problèmes et les risques dans ce secteur, en particulier dans le cadre des marchés publics, en recensant les pratiques optimales pour une mise en œuvre efficace des principes de transparence et de responsabilité.

Un examen en 2006 des enseignements à tirer des Lignes directrices de l'OCDE pour la gestion des conflits d'intérêt dans le secteur public traite essentiellement des deux aspects suivants : comment assurer la transparence et mettre en jeu la responsabilité pour les activités des groupes de pression ? et comment appliquer



(De gauche à droite)
 Le maire d'Istanbul, Kadir Topbaş, et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, à la conférence de presse en juin 2005 pour le lancement de la revue territoriale de la région métropolitaine d'Istanbul.

les politiques adoptées pour les conflits d'intérêt lorsqu'un fonctionnaire quitte le secteur public ?

Administration électronique

www.oecd.org/gov/egov
edwin.lau@oecd.org

L'administration électronique est de plus en plus considérée comme un facteur essentiel de changement. Le document intitulé *Études de l'OCDE sur l'administration électronique : vers une meilleure administration*, publié en 2005, examine comment les administrations publiques peuvent fournir leurs services de la façon qui soit la plus commode et la plus simple pour l'utilisateur.

L'OCDE évalue également les stratégies nationales d'administration électronique ; cette évaluation a porté sur le Mexique, la Norvège et le Danemark en 2005 et portera sur la Turquie, la Hongrie et les Pays-Bas en 2006. Les travaux de 2006 traiteront également du thème suivant : comment évaluer et bien faire connaître les coûts et avantages des initiatives dans le domaine de l'administration électronique ?

Gestion des budgets publics

www.oecd.org/gov/budget-fr
jon.blondal@oecd.org

L'efficacité de l'allocation des ressources dans le secteur public a un impact crucial sur la performance économique globale. Le budget est également l'outil essentiel de changement dans la gestion des administrations publiques.

En 2005, le réseau des hauts responsables du budget (HRB) a examiné les principaux aspects des procédures budgétaires, et plus particulièrement la viabilité des finances publiques, l'externalisation et les autres mécanismes de type marché pour la fourniture des services publics, ainsi que l'utilisation des indicateurs de performance et de résultat. L'OCDE a également analysé, dans le cadre d'examen mutuels, les systèmes budgétaires de la Suisse, de la Norvège, de la Chine, de la Thaïlande et de la Croatie.

Les travaux de 2006 seront essentiellement consacrés à l'optimisation de la gestion centrale des ressources. En outre, l'OCDE procédera à une mise à jour de la base de données budgétaires de l'OCDE, qui couvre plus de 60 pays.



Qualité et performance de la réglementation

www.oecd.org/reformereg
josef.konvitz@oecd.org

Un cadre réglementaire de grande qualité est indispensable pour le bon fonctionnement des marchés. Les pays de l'OCDE ont adopté en 2005 les Principes directeurs de l'OCDE pour la qualité et la performance de la réglementation. C'est à la lumière de ces principes que seront conduits les examens par pays à venir, les deux premiers étant consacrés à la Suède et à la Corée. En 2005, une étude a été menée sur la Suisse.

En 2006, les travaux seront axés sur l'utilisation d'une réglementation de qualité pour l'enseignement supérieur, les établissements de santé et la politique environnementale ; un autre thème sera la mise en place d'un cadre en vue d'une réglementation de qualité à tous les niveaux d'administration. L'OCDE a également contribué à l'élaboration de principes d'auto-évaluation de la réforme réglementaire dans les pays de l'APEC et de l'OCDE. Ces principes seront utilisés en 2006 par le Taipei chinois, le Pérou, Hong-Kong (Chine) et les États-Unis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le législateur ne s'appuie sur des indicateurs de performance pour prendre ses décisions que dans 19 % des pays de l'OCDE.

La confiance dans l'action publique

www.oecd.org/gov-fr
andrea.uhrhammer@oecd.org



La confiance dans l'action publique est fondamentale pour une société démocratique. Pour préserver cette confiance, les pouvoirs publics doivent constamment repenser leur rôle face aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes des citoyens.

Les ministres des pays de l'OCDE se sont réunis à Rotterdam en novembre 2005 pour débattre du thème « Renforcer la confiance dans l'action publique : quel rôle pour l'État au XXI^e siècle ? ». Ils ont examiné les travaux de l'OCDE qui montrent que, malgré les profonds changements intervenus dans la gestion du secteur public ces dix dernières années, la confiance dans l'action publique ne paraît pas s'être améliorée.

Les ministres sont convenus que des initiatives doivent être prises pour renforcer la confiance dans l'action publique, notamment en favorisant l'ouverture, l'intégrité, la réactivité, la responsabilité et la transparence.

Les gouvernements doivent aussi être à la hauteur des nouveaux problèmes et des nouveaux besoins, tout en améliorant en permanence les résultats de leur travail. L'administration électronique peut contribuer à une meilleure conception des politiques et à une prestation plus efficace des services publics.

Les ministres ont demandé à l'OCDE d'aider les pays dans leur action, notamment en élaborant un référentiel international de comparaison pour les bonnes pratiques de gouvernance en quatre points : s'engager envers les citoyens, analyser les résultats des réformes, intégrer l'évaluation et la gestion des risques dans l'élaboration et l'exécution des politiques, et aborder les problèmes soulevés par la décentralisation et par les arrangements institutionnels entre les différents niveaux de l'administration.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La moitié environ des pays de l'OCDE utilisait systématiquement l'analyse sur l'impact de régulation en 2005, alors qu'il n'était qu'un tiers en 1998.

Indicateurs de la bonne administration

www.oecd.org/gov/indicators
nick.manning@oecd.org

Les pays membres ont aussi besoin d'instruments pour évaluer les progrès de la réforme dans le secteur public. En 2006, l'OCDE commencera à mettre au point des indicateurs destinés à évaluer l'impact des réformes de la gestion publique et des progrès accomplis dans leur exécution.

Emploi et gestion dans le secteur public

www.oecd.org/gov/hrm
hrm.news@oecd.org

L'OCDE a publié en 2005 une étude complète sur les mécanismes de rémunération liée au résultat pour les fonctionnaires de 14 pays.

Selon cette étude, la rémunération liée au résultat, malgré ses limites, offre des possibilités de changement plus importantes dans les méthodes de gestion et d'organisation.

Examens territoriaux nationaux

www.oecd.org/gov/regionaldevelopment
philip.wade@oecd.org

Ces dernières années, la politique régionale a été essentiellement axée sur la croissance par le renforcement de la compétitivité des régions.

La redistribution et les aides aux régions en retard ont fait place aux mesures visant à renforcer la productivité des entreprises et à encourager l'investissement privé dans toutes les régions, en mettant tout spécialement l'accent sur une meilleure utilisation des ressources locales et une meilleure coordination des principaux acteurs publics et privés.

Cette nouvelle démarche, qui devrait permettre une utilisation plus efficace des ressources publiques et une amélioration sensible des résultats des politiques mises en œuvre, est au cœur des perspectives de croissance dans les pays membres de l'OCDE et les pays non membres.

Les examens des politiques territoriales nationales auxquels procède l'OCDE s'intéressent à l'exécution pratique de ce changement de politique et formulent des recommandations dont le pays considéré pourra tirer parti. Ils encouragent également l'échange d'expériences et les bonnes pratiques. Les pays examinés en 2005 ont été la Finlande et la France. L'examen de la Norvège, du Portugal et du Luxembourg est prévu pour 2006-2007.



Développement territorial

www.oecd.org/gov/regionaldevelopment
andrew.davies@oecd.org

Les gouvernements s'efforcent de plus en plus de promouvoir la croissance au niveau régional. En 2005, l'OCDE a publié *Promouvoir la compétitivité des régions : stratégies et gouvernance*, et *Panorama des régions de l'OCDE*, premier numéro d'une série bisannuelle rendant compte de l'évolution des performances régionales.

Les enseignements qui peuvent être tirés des examens par pays des politiques territoriales contribuent aux grands rapports analytiques sur les mesures de nature à améliorer la performance des régions rurales et des zones urbaines (voir encadré p. 65).

Partager l'expertise

www.oecd.org/gov/outreach
martin.forst@oecd.org
mena.governance@oecd.org

L'OCDE partage son expérience afin de promouvoir des structures de gouvernance plus efficaces, plus efficaces et plus transparentes dans un grand nombre de pays. En 2005, la Fédération de Russie a été le premier pays non membre à faire l'objet d'un examen dans le cadre du Programme de l'OCDE sur la réforme de la réglementation (pour plus d'informations, contactez nikolai.malyshev@oecd.org).

Le rapport intitulé *La gouvernance en Chine*, publié fin 2005, montre que pour préserver son dynamisme économique, la Chine devra adapter ses institutions et le fonctionnement de l'État à une économie qui fait de plus en plus intervenir les mécanismes du marché (voir encadré p. 78, pour plus d'informations, contactez irene.hors@oecd.org).

L'initiative OCDE-MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) pour la bonne gouvernance à l'appui du développement vise à moderniser le secteur public dans cette région. C'est la première fois que l'OCDE s'engage dans un dialogue sur les politiques à suivre avec cette partie du monde. L'initiative MENA concerne également l'investissement (voir le chapitre sur la Gouvernance privée, p. 70). ■



Gouvernance privée

www.oecd.org/gouvernementdentreprise
www.oecd.org/corruption-fr
 corporate.affairs@oecd.org
 anti-corruption.contact@oecd.org

L'intégrité des entreprises, des institutions financières et des marchés constitue un facteur essentiel pour des économies saines et stables. Les entreprises doivent pouvoir exercer leur activité dans un environnement juridique, réglementaire et institutionnel sûr leur garantissant une concurrence loyale et un fonctionnement satisfaisant.

Les travaux de l'OCDE sur la gouvernance dans le secteur privé portent sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption ou le droit et la politique de la concurrence.

Améliorer le gouvernement d'entreprise

www.oecd.org/daf/affairesdentreprises
 corporate.affairs@oecd.org

Les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE constituent une norme internationale dans ce domaine à l'intention des gouvernements, des autorités réglementaires et d'autres organismes de normalisation. Au cours de l'année 2005, l'OCDE a mis au point une méthodologie afin d'évaluer les modalités d'application des Principes dans les différents pays. Cela aidera les pays à partager leurs expériences concernant les pratiques efficaces de gouvernement d'entreprise et à éviter d'appliquer une réglementation trop pesante. En outre, l'élaboration d'un « Guide d'utilisation des Principes de l'OCDE à l'intention des Conseils d'administration » mettra en commun les expériences des entreprises sur les moyens de mettre ces principes en pratique. Ce guide s'appuiera également sur l'expérience acquise grâce aux Tables rondes régionales de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise qui sont en train d'élaborer des réponses aux nouveaux Principes directeurs de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques (voir encadré p. 69).

Stimuler la concurrence

www.oecd.org/concurrence
 dafcomp.contact@oecd.org

La concurrence est capitale pour assurer le fonctionnement efficace des marchés, et représente un atout majeur pour la performance générale de l'économie et la prospérité. Les travaux de l'OCDE sur la concurrence visent à renforcer la lutte contre les ententes et les pratiques concertées et aident les autorités compétentes à défendre la mise en œuvre de réformes en faveur de



Le Réseau anticorruption pour les économies en transition a tenu sa sixième assemblée générale à Istanbul en mai 2005.

la concurrence. En 2005, des travaux ont débuté sur les différentes méthodes possibles pour inclure la concurrence dans le processus d'évaluation applicable aux nouvelles réglementations et parfois à celles qui existent déjà.

Toujours en 2005, les efforts de l'OCDE pour lutter contre les ententes injustifiables ont abouti à l'adoption de bonnes pratiques pour l'échange officiel d'informations dans le cadre d'enquêtes portant sur les ententes injustifiables, ainsi qu'à la première réunion avec des procureurs publics en vue de renforcer l'exécution de la législation pénale. Un examen par les pairs de la Commission européenne en matière de politique de la concurrence a également été effectué.

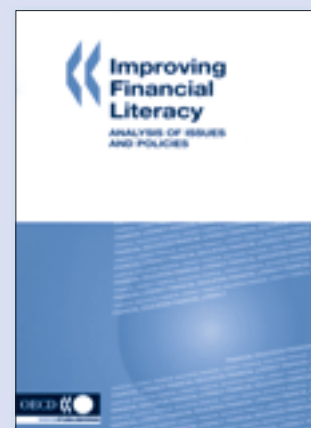
Éducation financière

www.oecd.org/daf/financialeducation
barbara.smith@oecd.org



La complexité croissante des marchés financiers et le transfert de la responsabilité des décisions financières des gouvernements et institutions vers les particuliers rendent de plus en plus incontournable l'éducation financière. Pourtant, un grand nombre de consommateurs ne disposent pas de compétences financières adéquates ou surestiment leurs connaissances dans la matière. Le projet de l'OCDE sur l'éducation financière contribue à doter le public de connaissances leur permettant de prendre des décisions financières de plus en plus complexes.

En 2005, ce projet a abouti à la Recommandation sur les principes et les bonnes pratiques relatifs à la sensibilisation et l'éducation financières, en vue d'aider les responsables politiques à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'éducation financière. En 2005 également, l'OCDE a publié *Pour une meilleure éducation financière : enjeux et initiatives*. Cet ouvrage évalue les études sur les connaissances financières et les programmes d'éducation financière dans les pays de l'OCDE et suggère des mesures que pourraient prendre les responsables politiques pour améliorer l'éducation et la sensibilisation financières.



Investissement

L'une des missions fondamentales de l'OCDE consiste à renforcer la contribution de l'investissement international à la croissance et au développement durable dans le monde entier. L'un des principaux domaines des travaux effectués en 2005 a été la mise au point du Cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE (voir encadré p. 70).

L'Organisation travaille également sur un instrument de gestion du risque à l'intention des investisseurs dans les zones à déficit de gouvernance et, en liaison

www.oecd.org/investissement
investment@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les différences en matière de concurrence peuvent expliquer plus de la moitié de l'écart actuel de croissance du PIB par tête entre la zone euro et les États-Unis.

Gouvernance des entreprises publiques

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'État détient encore une part importante du capital des grandes entreprises opérant dans les secteurs clés, notamment l'énergie, les services publics et les infrastructures. Toutefois, dans un grand nombre de ces entreprises, les objectifs poursuivis sont contradictoires, les responsabilités du conseil d'administration ne sont pas claires et les procédures de nomination sont opaques.

Trouver un équilibre entre la responsabilité qui incombe à l'État d'exercer pleinement ses fonctions de propriétaire, tout en s'abstenant d'exercer des interventions politiques dans la gestion des entreprises, constitue un défi majeur. Les gouvernements doivent également mettre en place des règles du jeu équitables permettant aux sociétés du secteur privé d'entrer en concurrence avec les entreprises publiques et éviter de fausser la concurrence par une mauvaise utilisation de leur pouvoir de réglementation ou de contrôle.

Afin d'aider les gouvernements à rendre les entreprises publiques plus compétitives, efficaces et transparentes, l'OCDE a approuvé en 2005 de nouveaux Principes directeurs sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques.

Les Principes directeurs comportent des suggestions pratiques pour traiter des différentes situations. Ils suggèrent, par exemple, que l'État exerce ses fonctions de propriétaire par l'intermédiaire d'entités indépendantes agissant conformément à une politique transparente de gestion des participations publiques. Les Principes directeurs recommandent également une séparation stricte entre les fonctions de propriétaire et les fonctions de réglementation de l'État.

Si elles sont mises en œuvre d'une manière satisfaisante, ces réformes, ainsi que les recommandations contribueraient beaucoup à ce que les fonctions de propriétaire de l'État soient exercées d'une manière professionnelle et responsable. L'État jouerait alors un rôle positif dans l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans tous les secteurs économiques. Cela aboutirait à un accroissement de la compétitivité des entreprises et à une amélioration de la gouvernance publique, grâce à des procédures politiques et réglementaires plus transparentes, ainsi qu'à une utilisation plus responsable des fonds publics.

Les Principes directeurs ont dans l'ensemble suscité beaucoup d'intérêt et ont été sanctionnés par les gouvernements et autres parties prenantes. L'OCDE continuera à inviter les parties intéressées des pays membres et non membres à promouvoir la bonne gouvernance des entreprises publiques.

www.oecd.org/daf/corporate-affairs/soe
corporate.affairs@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises publiques dont une partie du capital est détenue par des actionnaires privés représentent entre 20 % et 30 % de la capitalisation boursière dans certains pays de l'OCDE.

avec le Fonds monétaire international (FMI), sur l'amélioration des statistiques internationales d'investissement.

Le Programme d'investissement associant l'OCDE à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a tenu au mois de février en Jordanie sa première réunion ministérielle, au cours de laquelle 16 nations arabes ont adopté une déclaration énonçant des principes communs et des bonnes pratiques en vue d'encourager l'investissement dans la région.

Les participants ont reconnu la nécessité de renforcer la transparence et la prévisibilité des politiques, législations, réglementations, pratiques administratives et statistiques nationales affectant l'investissement.

Le Programme d'investissement MENA-OCDE fait partie d'une initiative à deux volets intitulée « Gouvernance et investissement au service du développement » menée par les gouvernements de la région MENA avec le soutien des pays de l'OCDE.

Une initiative parallèle en vue de promouvoir une « Bonne gouvernance au service du développement » a pour objet d'apporter des améliorations à la gouvernance publique (voir chapitre sur la Gouvernance publique, p. 66).



Les ministres des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) chargés de la réforme des politiques d'investissement se sont rencontrés avec leurs homologues de l'OCDE lors d'une première réunion en Jordanie en février 2006.

Investissement au service du développement

Attirer les investissements constitue un facteur clé d'une politique de développement, et cela suppose la mise en place de conditions appropriées pour que l'investissement privé soit florissant.

L'OCDE a contribué en 2005 aux efforts entrepris sur le plan international pour stimuler l'investissement en élaborant un Cadre d'action pour l'investissement. Elle a fait appel à des commentaires du public sur le projet au début de 2006 et le texte devrait être approuvé par les ministres de l'OCDE en mai.

Le Cadre d'action pour l'investissement associe dix catégories de mesures dans des domaines liés entre eux, qui se sont avérées de nature à susciter des conditions nationales favorables à l'investissement privé.

Le Cadre d'action pour l'investissement est mis au point par plus de 50 gouvernements de pays membres et non membres de l'OCDE, par l'intermédiaire de larges consultations au niveau régional en Afrique, Asie, Amérique latine et Europe du Sud-Est. Il complète des initiatives multilatérales récentes pour le développement, et notamment la Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire, le Consensus de Monterrey, le Programme de Doha pour le développement et la Déclaration du sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable.

Le Cadre d'action pour l'investissement sera utilisé par les gouvernements dans leurs auto-évaluations portant sur l'ensemble de l'administration et dans les dialogues avec les pairs dans le cadre de la coopération régionale et des discussions multilatérales. Il constituera également un élément de référence pour les programmes de coopération de l'OCDE et d'autres organisations internationales et pourrait constituer un principe d'organisation en matière d'aide au renforcement des capacités d'investissement.

www.oecd.org/investissement
investment@oecd.org



Cet ouvrage résume les programmes de coopération avec les économies non membres et analyse leurs résultats.

Gouvernance des entreprises multinationales

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont désormais l'un des principaux instruments destinés à responsabiliser les entreprises. En 2005, les syndicats, les ONG et les entreprises s'y sont référés davantage dans le cadre de médiations portant sur l'éthique des affaires.

Les gouvernements utilisent également les Principes directeurs dans leurs relations avec les entreprises ; par exemple, plus de la moitié des 39 gouvernements adhérents utilisent les Principes directeurs dans le cadre des crédits à l'exportation, des garanties d'investissement et des campagnes de promotion des échanges et de l'investissement.

Les Principes directeurs suscitent par ailleurs un intérêt grandissant dans les pays en développement. L'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde et d'autres pays cherchent à coopérer davantage avec l'OCDE dans ce domaine. Des moyens d'appliquer les Principes directeurs dans les pays en développement ont été identifiés en 2005 lors d'une Table ronde sur la responsabilité des entreprises.

www.oecd.org/daf/investissement/principesdirecteurs
daf.contact@oecd.org



Corruption

www.oecd.org/corruption-fr
anti-corruption.contact@oecd.org

La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption constitue un instrument juridique international qui considère comme un délit la corruption d'agents publics étrangers aux fins de remporter un contrat.

Un groupe constitué de représentants des 36 États signataires de la Convention évalue les législations et pratiques destinées à lutter contre la corruption dans les différents pays et recommande des améliorations, ce qui donne souvent lieu à des progrès notables. Actuellement, 22 pays ont fait l'objet d'évaluations et l'examen de l'ensemble des pays participants devrait être achevé en 2007.

L'OCDE renforce par ailleurs la législation et les institutions destinées à lutter contre la corruption dans le cadre de ses activités globales d'ouverture – qui ont porté tout récemment sur la question des marchés publics, sur la Chine et le Moyen-Orient – en coopérant avec les gouvernements et les différentes parties prenantes. ■

— Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement
dac.contact@oecd.org
dev.contact@oecd.org

Les pays membres de l'OCDE sont à l'origine de plus de 90 % du total de l'aide publique au développement (APD) mondiale. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'emploie à susciter un accroissement des apports d'aide et à faire en sorte que cette aide soit utilisée de la manière la plus efficace pour faire reculer la pauvreté et favoriser un développement durable dans les pays en développement. Améliorer l'efficacité de l'aide et relever le défi d'une augmentation sensible de l'aide d'ici 2010 figuraient parmi les priorités en 2005, ainsi que renforcer les États fragiles et les capacités.

De son côté, le Centre de développement de l'OCDE réalise des études comparatives sur diverses questions de développement et encourage le dialogue informel sur les politiques à suivre avec les pays émergents et en développement.

Améliorer l'efficacité de l'aide

www.oecd.org/cad/efficacite
dac.contact@oecd.org

Plus d'une centaine de donateurs et de pays en développement ont signé, en mars 2005, un accord appelé à faire date en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide et de mesurer les progrès accomplis dans ce sens. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement s'appuie sur 12 objectifs assortis d'indicateurs, pour évaluer les avancées obtenues. Au sommet mondial des Nations unies en septembre 2005, les dirigeants du monde entier ont officiellement affirmé leur soutien à cet accord.



(De gauche à droite)

Le président du CAD, Richard Manning, le Secrétaire général au ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Cameroun, Roger Mbassa Ndiné, la Secrétaire générale, ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Cameroun, Élisabeth Balepa, le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Herwig Schlögl, le président des liaisons politiques internationales, ministère de l'Agriculture et des Forêts, Nouvelle-Zélande, Neil Fraser, et la vice-ministre de l'Agriculture, Kazakhstan, Liliya Musina, lors du Forum mondial sur l'agriculture en novembre 2005.

En voici maintenant le défi : concrétiser les engagements énoncés. Le Groupe de travail du CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide a mis en place un groupe chargé de coordonner le suivi des engagements et des indicateurs, de définir des niveaux de référence pour les indicateurs et d'établir des rapports sur les évolutions intervenues dans tout un éventail de pays. Le premier examen de ces rapports aura lieu au Ghana en 2008 à l'occasion du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.

Perspectives de l'aide

En 2005, aux sommets du G8 et des Nations unies, les donateurs ont promis d'accroître leurs apports d'aide afin d'accélérer les progrès vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En vertu de ces promesses, l'aide publique au développement émanant des donateurs du CAD-OCDE devrait augmenter de quelque 50 milliards USD pour atteindre 130 milliards USD en 2010, soit 0,36 % du revenu national brut cumulé des membres. L'aide à l'Afrique est censée être multipliée par deux, c'est-à-dire portée à plus de 50 milliards USD d'ici 2010. Étant donné les pressions auxquelles sont soumis les budgets de nombreux pays de l'OCDE, de tels accroissements risquent de ne pas aller sans mal. Produire des résultats et mettre en évidence les effets de l'aide sur la pauvreté est donc capital pour s'assurer le soutien du public.

Évaluer les efforts d'aide

L'OCDE examine régulièrement les politiques et programmes de ses membres en matière de coopération pour le développement afin d'aider les gouvernements à améliorer la conception de leurs politiques, adopter des pratiques optimales et respecter les normes et principes convenus. Ces examens, qui sont autant d'occasions de tirer des enseignements de l'expérience des autres, traitent, entre autres sujets, de l'évolution des orientations stratégiques, du volume, des canaux d'acheminement et de la répartition de l'aide, des politiques suivies dans certains domaines et secteurs, de la cohérence des politiques au service du développement, de l'organisation et de la gestion du système d'aide et des activités sur le terrain. En 2005, ont ainsi été soumis à examen la Nouvelle-Zélande, la Suède, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne.

Le rapport du premier examen mutuel de l'aide à l'Afrique a été publié en 2005. Fruit du travail d'experts de l'OCDE et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le rapport et ses conclusions seront présentés en 2006 aux instances dirigeantes du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'OCDE réunies au plus haut niveau.

Les TIC et le développement

Les technologies de l'information et de la communication peuvent constituer un instrument efficace de développement. Or, environ 5 % de la population dans les pays à faible revenu ont des lignes de téléphone mobile ou fixe. Les personnes ayant accès à Internet sont encore moins nombreuses. La « fracture numérique » demeure un sujet de préoccupation pour la communauté internationale du développement (voir encadré p. 75).

Forum pour le partenariat avec l'Afrique

Le développement de l'Afrique occupe une place grandissante dans les priorités de la communauté internationale. Le G8, lors de son sommet en 2003, a créé un Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), destiné à favoriser un élargissement

www.oecd.org/cad

brian.hammond@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accroissement d'aide de 50 milliards USD promis par les pays de l'OCDE constituera, s'il se matérialise, le plus considérable accroissement de l'APD de tous les temps.

www.oecd.org/cad/evaluation

www.oecd.org/cad/examenspairs

dacevaluation.contact@oecd.org



www.oecd.org/cad/tic

dac.contact@oecd.org

www.oecd.org/cad

raundi.halvorson-quevedo@oecd.org

L'aide alimentaire

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org



Tout le monde, ou presque, considère comme un devoir moral de donner à manger à ceux qui ont faim. Le don de nourriture des riches aux pauvres paraît un moyen efficace de lutter contre la faim et constitue une des illustrations les plus parlantes de ce qu'est la coopération internationale. On peut toutefois se demander si le plus efficace est de fournir de la nourriture ou de donner de l'argent pour acheter cette nourriture. L'ouvrage paru en 2006 sous le titre *L'efficacité de l'aide alimentaire pour le développement : les effets de l'aide liée* examine la question et aboutit à la conclusion suivante : le plus souvent, il faut privilégier l'aide financière. L'aide alimentaire en nature revient au bas mot 30 % plus cher que le financement d'importations commerciales car elle est souvent assortie de l'obligation d'acheter d'autres produits au pays donneur, et le coût de ces approvisionnements est en moyenne supérieur de 50 % à celui de l'achat de produits locaux. Une analyse de l'efficacité relative du recours à des denrées locales ou venant de pays tiers montre par ailleurs qu'un déliement de l'aide alimentaire, avec l'élargissement des sources possibles d'approvisionnement qui en résulterait, profiterait incontestablement au développement de l'agriculture dans de nombreux pays en développement à faible revenu.

du dialogue existant à haut niveau sur les questions de développement entre le G8 et le NEPAD. Le FPA devient une plate-forme essentielle de discussion et de surveillance des engagements politiques, des stratégies et des priorités en faveur du développement de l'Afrique.

En octobre 2005, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique a décidé de se doter d'une unité de soutien, hébergée à l'OCDE, de manière à s'acquitter le mieux possible de sa mission de suivi et de notification. Un plan d'action conjoint sera élaboré ; il définira des objectifs, des engagements, des mesures à prendre et des critères d'évaluation des progrès. Ils donneront lieu à un suivi systématique dans le cadre des futures réunions du Forum.

Les TIC et le développement

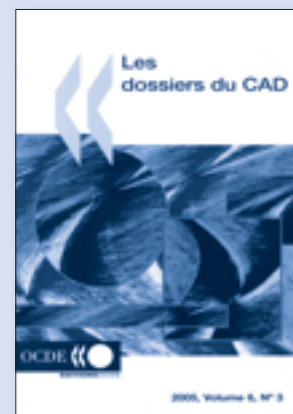
Les technologies de l'information et de la communication (TIC) effacent plus que jamais les distances entre les gens, les régions et les pays, grâce en particulier à Internet et à la téléphonie mobile. Pourtant, la « fracture numérique » entre pays développés et en développement demeure un souci majeur.

Un rapport de l'OCDE paru en 2005 sous le titre « Les TIC au service de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté » montre que les TIC peuvent constituer un instrument efficace pour le développement, le recul de la pauvreté et la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il y est recommandé que les donateurs et leurs partenaires en développement intègrent les TIC dans leurs efforts en faveur du développement. Ils pourraient le faire en soulignant les effets de synergie entre les TIC et les autres secteurs ainsi que les gains d'efficacité potentiels associés à l'utilisation des TIC, et en recensant des pratiques optimales, notamment pour le renforcement des capacités des parties prenantes.

Le sommet mondial des Nations unies sur la société de l'information (SMSI) s'est déroulé en deux phases, la première en décembre 2003 à Genève et la seconde en novembre 2005 à Turin. Son objectif était de susciter l'unité de vue et le dialogue indispensables à l'échelle mondiale pour permettre la construction d'une « société de l'information » équitable. Les contributions de l'OCDE ont pris la forme de recommandations et d'analyses sur des sujets tels que la réforme de la réglementation, l'intégration des TIC dans les programmes de développement, les stratégies des donateurs dans le domaine des TIC, le financement des TIC en tant qu'instrument de développement, et les TIC et la croissance économique. En 2005, l'OCDE a aussi organisé, seule ou en collaboration avec d'autres instances, plusieurs réunions thématiques s'inscrivant dans le cadre du SMSI, dont une sur les TIC et la croissance économique (au Guatemala) et une autre sur la mesure de la société de l'information (à Genève).

L'OCDE est aussi un des 11 organismes internationaux et régionaux qui se sont regroupés au sein du Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement afin d'aider les pays en développement à produire des statistiques sur la société de l'information en mobilisant des ressources pour les travaux méthodologiques et en contribuant à la mise en place de capacités locales.

www.oecd.org/ict/wsis
wsis@oecd.org



Ce numéro contient des études sur la « Définition du nouveau programme d'action à l'appui du développement » et les « TIC au service de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté ».

Centre de développement de l'OCDE

www.oecd.org/dev-fr

dev.contact@oecd.org

Les travaux menés en 2005 sur le financement du développement ont montré que, si divers dispositifs actuellement envisagés, comme la Facilité financière internationale ou la mise en place de taxes spécifiques, pouvaient faciliter la réalisation des OMD, le seul moyen sûr de dégager des financements suffisants serait d'accroître l'APD. Dans le cadre de ses travaux sur les OMD, le Centre s'est également intéressé aux changements institutionnels nécessaires dans les pays en développement et aux possibilités d'amélioration de la condition des femmes, tant sur le plan économique que social.

L'édition 2005 de *Perspectives économiques en Afrique* était quant à elle axée sur le rôle des petites et moyennes entreprises dans le développement. Elle a également démontré qu'une accélération notable des taux de croissance est indispensable pour que les OMD aient des chances d'être atteints. Cette publication annuelle est une activité conjointe du Centre de développement et la Banque africaine de développement, financée en partie par la Commission européenne.



Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.oecd.org/sah-fr

sahel.contact@oecd.org

Les activités du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest portent sur 17 pays dont la population cumulée est estimée à 290 millions d'habitants. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un réseau auquel participent des organisations régionales, des instances publiques, des organismes de la société civile et du secteur privé, et des établissements universitaires.

Dans le cadre d'un partenariat, la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) et le Club du Sahel sont convenus de la coproduction à partir de 2007 d'un rapport annuel sur la situation et les perspectives de l'Afrique de l'Ouest.

Le premier forum des partis politiques, des médias et de la société civile en Afrique de l'Ouest, organisé par le Club du Sahel, a réuni fin juin 250 participants de 18 pays afin de discuter de leurs rôles et responsabilités pour bâtir la paix et la démocratie en Afrique de l'Ouest. En octobre 2005, le Club, l'ECOWAS et le comité permanent entre États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) ont organisé un Forum sur les défis à moyen et à long terme de la sécurité alimentaire dans le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Avec la parution de deux documents clés, le Club s'est également appliqué à faciliter le dialogue entre les acteurs de la filière coton d'Afrique de l'Ouest et ses partenaires pour le développement au Nord. ■



(De gauche à droite)

Le directeur adjoint de la SWAC, Sunhilt Schumacher, le secrétaire exécutif d'ECOWAS

Mohamed Ibn Chambas, et le directeur de la SWAC, Normand Lauzon, à Abuja en mars 2006 durant les pourparlers de partenariat avec ECOWAS.



(De gauche à droite)

Le délégué permanent au CAD des États-Unis, George Carner, et l'administrateur de l'agence pour le Développement international des États-Unis, Andrew Natsios, à la réunion du CAD à haut niveau en mars 2005.

Relations mondiales

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

En vertu de la Convention fondatrice de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les pays membres doivent « contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ». Les travaux de l'OCDE qui concernent les non-membres sont consacrés à cette mission.

Le concept de « relations mondiales », reposant sur l'influence mutuelle et la mise en place de partenariats, concerne tous les secteurs d'activité de l'OCDE. Le travail avec les pays non membres devient de plus en plus partie intégrante des travaux courants de l'Organisation, relevant de domaines aussi variés que la croissance économique, l'agriculture, l'investissement et la gouvernance. En 2005, l'Organisation a adopté un cadre stratégique pour ces relations ; ce cadre permet la souplesse nécessaire dans les différents secteurs, tout en favorisant une approche globale cohérente des relations mondiales.

Ce cadre est également important : l'OCDE reconnaît que ses relations avec les pays non membres sont aussi fondamentales aujourd'hui que lors de la création de l'Organisation. Il en sera ainsi quelle que soit l'évolution de la participation à l'OCDE.



(De gauche à droite)

La ministre indonésienne du Commerce, Mari Pangestu et le ministre égyptien du Commerce extérieur et de l'Industrie, Rachid Mohamed Rachid, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

La Chine

www.oecd.org/ccnm/chine

sean.dougherty@oecd.org

L'économie chinoise a été fréquemment à la une en 2005 ; l'OCDE y a sans doute contribué en prévoyant que la Chine pourrait devenir le premier exportateur mondial d'ici 2010.

Cette prévision a été formulée dans la première *Étude économique de l'OCDE* sur la Chine et qui a marqué un jalon décisif dans la coopération de ce pays avec l'Organisation. L'OCDE a également publié en 2005 un examen de la politique agricole chinoise et un examen de la gouvernance en Chine, sans oublier ses dépenses publiques.

Ces travaux ne sont pas nouveaux pour l'OCDE – dont le programme de coopération avec la Chine a fêté ses dix ans en 2005 – mais ils traduisent bien le succès de ce programme, qui a constamment mis en lumière des possibilités mutuellement bénéfiques de dialogue et de coopération.

En mai 2005, Bo Xilai, ministre du Commerce, a participé pour la première fois à la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres. Le ministre chinois et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston ont rendu publique une déclaration commune reconnaissant la contribution positive de l'OCDE au processus de réforme économique en Chine.

Le nombre croissant de rapports de l'OCDE consacrés à la Chine montre en outre que la Chine est de plus en plus prête à se soumettre à un examen de ses politiques dans le cadre de l'OCDE.

Après la vague de rapports de 2005, la Chine a demandé à l'OCDE d'examiner sa réforme de la réglementation et un examen des performances environnementales a été mis en chantier, de même qu'un examen du système d'innovation.

La Chine participe pleinement au travail du Comité de l'acier de l'OCDE et participe également en qualité d'observateur aux travaux de quatre autres comités de l'OCDE.

Pour la première fois, la Chine a participé en septembre 2005 en tant qu'observateur *ad hoc* à une réunion du Groupe de travail n° 3 du Comité de politique économique, cette réunion étant consacrée à l'examen économique de la Chine.



(De gauche à droite)

Le ministre chinois du Commerce, Bo Xilai, et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Chine est devenue le premier exportateur de biens technologiques d'information et de communication.



Stratégie mondiale

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

Les relations mondiales de l'OCDE s'articulent autour d'approches régionales, de programmes par pays et de Forums mondiaux consacrés à des thèmes spécifiques. De plus, 21 pays non membres participent directement aux travaux des divers comités de l'OCDE en qualité de membre à part entière ou d'observateur.

Le cadre stratégique régissant les relations mondiales de l'OCDE est axé sur trois grands objectifs : contribuer au fonctionnement harmonieux de l'économie mondiale, promouvoir une prospérité partagée et échanger les savoirs pour améliorer l'action publique.

Dans le cadre de sa contribution à un fonctionnement harmonieux de l'économie mondiale, l'OCDE œuvre à la cohérence des politiques à travers le monde. Autrement dit, elle veille à ce que les mesures visant un objectif particulier, par exemple l'accès universel à l'eau potable, ne soient pas compromises par d'autres mesures, par exemple une interdiction d'importation ou d'exportation d'équipements de filtrage de l'eau. De plus, l'OCDE fait participer les principales économies émergentes et les acteurs importants à ses travaux concernant certains domaines comme l'énergie ou l'agriculture. Elle tire parti de ses études comparatives et de son dialogue sur les politiques à suivre pour essayer d'atténuer les tensions et empêcher les conflits.

L'OCDE s'efforce de promouvoir une prospérité partagée en aidant les pays non membres à s'intégrer à l'économie mondiale ; elle contribue à améliorer les perspectives économiques et le niveau de vie dans ces pays. Pour cela, elle les associe au dialogue sur les politiques à suivre et aux activités qui s'y rattachent, afin qu'ils en tirent profit.

Enfin, l'OCDE s'appuie sur l'expérience des pays non membres pour anticiper les nouveaux enjeux entrant dans le cadre de sa mission et pour recenser et diffuser les bonnes pratiques qui ne concernent pas uniquement les pays membres.

Programmes régionaux et programmes par pays

www.oecd.org/ccnm/regional
ccnmcont@oecd.org

Les travaux avec les économies non membres se situent dans un cadre régional ou dans un cadre individuel.

Les initiatives régionales couvrent l'Europe, le Caucase et l'Asie centrale, l'Asie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) et l'Afrique, en soutien au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Un programme en Europe du Sud-Est contribue à la réalisation du Pacte de stabilité pour cette région. La coopération avec le Brésil, la Chine (voir encadré p. 78) et la Russie prend la forme de programmes individuels pour chaque pays.

En 2005, le **Programme Sigma**, initiative conjointe de l'OCDE et de l'Union européenne, a permis d'aider les dix nouveaux États membres de l'UE à élaborer des stratégies nationales antifraude, de prêter assistance à leurs cours des comptes et à leurs services internes de contrôle, et de lancer un grand projet d'évaluation de leurs capacités de gestion de la réglementation. Dans les cinq pays candidats à l'adhésion à l'UE (Bulgarie, Croatie, Roumanie, ex-République yougoslave de Macédoine et Turquie, un pays membre de l'OCDE), Sigma aide à la modernisation administrative et au développement des outils d'élaboration et de coordination



Un séminaire régional de l'OCDE sur les forêts avec l'Association des nations du Sud-Est asiatique en septembre 2005.

des politiques. Dans l'ouest des Balkans, les travaux ont consisté en une aide à la réforme de la fonction publique et en plusieurs examens mutuels des régimes de passation des marchés publics.

Forums mondiaux

www.oecd.org/ccnm/globalforum
ccnmcont@oecd.org

Neuf **Forums mondiaux** de l'OCDE constituent le cadre d'un dialogue sur les questions de dimension mondiale qui ne peuvent être réglées par un seul pays ou une seule région : développement durable, économie du savoir (biotechnologies et commerce électronique), gouvernance, échanges, investissement international, fiscalité internationale, agriculture, concurrence et éducation. Le Forum mondial sur l'éducation a été créé en 2005, à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue au Chili en novembre. Un dixième Forum mondial sur le développement sera créé courant 2006.

Partenariats avec les autres organisations internationales

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

L'OCDE a conclu des accords de partenariat avec la Banque mondiale, la CNUCED, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et l'Organisation mondiale de la santé. Grâce à ces partenariats, l'OCDE fait profiter les pays non membres de son savoir-faire dans le domaine de l'architecture institutionnelle et de l'élaboration des politiques. L'Organisation peut aussi de cette manière mieux connaître les activités et l'expérience des autres institutions internationales et répondre aux préoccupations des pays membres, de plus en plus soucieux, au nom de l'efficacité, d'éviter les doubles emplois entre organisations internationales. ■



(De gauche à droite)
Le président de la Banque asiatique de développement (BAD), Haruhiko Kuroda, et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, lors de la signature d'une Lettre d'intention pour un Partenariat entre la BAD et l'OCDE en mars 2005.

— Statistiques

Statistiques

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

La prise de décisions doit reposer sur des informations fiables, et cela vaut à tous les niveaux, des responsables de l'action gouvernementale à l'homme de la rue. Les statistiques sont à la base de tous les travaux d'analyse de l'OCDE, de sorte que leur précision et leur actualité jouent un rôle capital dans la réputation d'excellence dont jouit l'Organisation.

L'OCDE compile des statistiques relatives à ses 30 pays membres et à certaines autres économies. Elle incorpore aussi bien des données annuelles et rétrospectives que des indicateurs renvoyant aux principales variables économiques, notamment la production, l'emploi et l'inflation. Ces informations sont rendues publiques à travers toute une série de publications et de bases de données statistiques spécialisées.

L'OCDE ne se contente toutefois pas de recueillir et de diffuser des données ; elle s'emploie aussi, en collaboration avec ses pays membres et d'autres organisations internationales, à élaborer des normes internationales et à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques qu'elle reçoit.

Données à distance :
 il est désormais possible de télécharger
 une part importante des statistiques de
 l'OCDE partout dans le monde.



Indicateurs à court terme

L'OCDE publie des indicateurs mensuels ou trimestriels relatifs aux comptes nationaux, à la production, aux indicateurs composites avancés, aux prix de détail et à la production, aux finances, au commerce international et à la balance des paiements. Ces indicateurs sont disponibles en ligne, sur CD-ROM et en version imprimée. La série mensuelle des *Principaux indicateurs économiques* (PIE) constitue la principale base de données de l'OCDE sur les indicateurs à court terme. Elle comprend des séries statistiques pour les pays membres et des indicateurs sur d'autres économies comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Des chiffres concernant le produit intérieur brut (PIB), les indicateurs composites avancés, les taux de chômage, les prix à la consommation et le commerce international sont publiés chaque mois. Plusieurs améliorations ont été apportées à la base de données sur les PIE en 2005 afin de garantir la qualité constante des statistiques.

L'OCDE contribue à l'élaboration d'orientations et de recommandations internationales dans plusieurs domaines des statistiques économiques à court

La foire aux faits

Disposer de chiffres fiables est essentiel pour mesurer tous les aspects de la vie quotidienne, de l'espérance de vie au niveau des salaires en passant par la performance des systèmes de santé. Une statistique isolée ne fournit toutefois des informations que sur un seul élément. Il est donc indispensable de rassembler les statistiques sur divers sujets dans un support facile d'utilisation ; cela permet à chacun de se faire une vue d'ensemble de sa situation et de ses perspectives aux plans social, économique et environnemental. Cela rend possible aussi la comparaison avec les voisins.

Tel est exactement l'objectif du *Panorama des statistiques de l'OCDE : Économie, environnement et société* qui a vu le jour en 2005 et est appelé à paraître tous les ans. Cet ouvrage rassemble des statistiques concernant dix grands domaines : population et migrations, évolutions macroéconomiques, mondialisation économique, prix, marché du travail, science et technologies, environnement, éducation, politiques publiques et qualité de vie. L'édition 2005 contient aussi une section spéciale consacrée à l'énergie.

Pour chacun de ces thèmes, des tableaux et des graphiques mettent en évidence les tendances observées au cours des dix années écoulées et fournissent un classement des 30 pays membres de l'OCDE. Ils sont tous accompagnés d'une définition des indicateurs utilisés et d'une analyse de leur comparabilité entre pays. Le *Panorama des statistiques* est aussi accessible en ligne.

Pour les personnes désireuses d'obtenir le profil statistique d'un pays particulier couvrant l'ensemble des dix domaines, et de savoir comment ce pays se situe par rapport aux autres membres de l'OCDE, ont également été mis en place en 2005 des profils statistiques nationaux dans les pages « par pays » du site Web de l'OCDE.

La deuxième édition du *Panorama des statistiques* sortira en 2006 et comprendra plusieurs indicateurs nouveaux, en particulier dans le domaine social, et un chapitre spécial sur la mondialisation. La version en ligne permettra d'accéder à des séries plus longues et des métadonnées plus détaillées.



terme, avec notamment la rédaction de manuels pour l'établissement et la présentation des données et des indices. En 2005, elle a mis en ligne le Cadre STES, où sont fournies des informations sur les pratiques recommandées pour réduire les délais de transmission, baisser le coût et améliorer la précision des statistiques à court terme.

L'OCDE collabore aussi avec la Commission européenne à l'élaboration de normes internationales pour les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs.

Comptes nationaux et statistiques financières

www.oecd.org/std/national-accounts
stat.contact@oecd.org

L'OCDE est l'un des principaux organismes de collecte et de diffusion de données détaillées sur les comptes nationaux permettant des comparaisons internationales. Plusieurs milliers de ces séries sont disponibles pour chaque pays membre, sur papier et en ligne, couvrant notamment les composantes du PIB et de la dépense, l'emploi, des données détaillées par secteur industriel, ainsi que les comptes des administrations publiques, des ménages et financiers.

Ces statistiques financières sont complétées par des bases de données plus spécialisées sur des sujets comme la dette de l'administration centrale et la rentabilité des banques. L'OCDE prend une part active à la révision en cours du Système de comptabilité nationale (SCN), qui doit en principe être achevée en 2008. Les experts de l'Organisation ont contribué à l'élaboration de Lignes directrices pour la mesure des actifs incorporels, des activités des administrations publiques, des régimes de pension, des apports de main-d'œuvre et des taux d'épargne.

La réunion annuelle de l'OCDE sur les comptes nationaux représente, pour les experts nationaux et internationaux, une occasion sans pareille de débattre de problèmes de mesure afin d'améliorer la comparabilité internationale des statistiques. En 2005, l'OCDE a accordé une attention particulière à la mesure du bien-être, question qui figurera aussi à l'ordre du jour en 2006.

Prix et statistiques économiques structurelles

www.oecd.org/statistics/productivity
www.oecd.org/statistics/prices-ppp
www.oecd.org/statistiques/echanges
stat.contact@oecd.org

Les statistiques sur la productivité sont la pièce maîtresse des indicateurs économiques élaborés à l'OCDE. Des mesures de la productivité de la main-d'œuvre et de la productivité totale des facteurs sont disponibles pour un grand nombre de pays membres et un compendium d'indicateurs de la productivité a été publié en 2005.

Une autre activité occupant une place centrale dans les travaux statistiques de l'OCDE est le calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA), taux de change théoriques définis de telle sorte que le même bien ait la même valeur dans tous les pays étudiés. Les PPA sont à la base de la plupart des comparaisons internationales du PIB, du PIB par habitant et de la productivité de la main-d'œuvre. Le programme sur les PPA couvre les 30 pays membres plus Israël ; il est mené en étroite collaboration avec la Commission européenne. Un nouveau manuel a été diffusé en 2005.

L'OCDE est la source mondiale officielle de données détaillées sur les échanges de marchandises des pays membres. En 2005, a été parachevée une nouvelle base de données sur le commerce mondial avec les Nations unies ; les bases de données sur les échanges de services et la balance des paiements ont été

améliorées et étendues. La réunion d'experts sur les statistiques du commerce international organisée par l'OCDE rassemble des utilisateurs et des producteurs de statistiques et contribue à faire avancer la recherche méthodologique. Le Manuel des statistiques du commerce international des services est en cours d'actualisation et la nouvelle version devrait paraître en 2009.

Les statistiques structurelles des entreprises de l'OCDE ont été révisées et étendues en 2005. En novembre a eu lieu la première réunion d'experts sur le sujet. Les participants ont dressé un bilan des avancées obtenues dans le domaine des statistiques sur les petites et moyennes entreprises (PME) et débattu des orientations futures, dans le prolongement de l'appel lancé à la réunion ministérielle de 2004 en faveur d'une amélioration de la mesure statistique des PME.

En collaboration avec d'autres organismes, l'OCDE s'applique par ailleurs à coordonner les travaux menés à l'échelon international en vue de l'élaboration de statistiques sur les services. En 2005, un rapport d'étape détaillé a été remis à la Commission de statistique des Nations unies et publié.

Coopération avec les non-membres

www.oecd.org/std/nm-countries
stat.contact@oecd.org

L'OCDE collabore avec d'autres économies en vue d'améliorer la production de statistiques fiables et comparables au niveau international. Cette activité concerne de plus en plus les grands pays non membres, en particulier l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Fédération de Russie. En 2005, les travaux ont été axés sur la mise en place de cadres de qualité, la mesure de l'économie non observée, la révision du PIB et la qualité générale des comptes nationaux.

Une version simplifiée du système d'enquêtes de conjoncture de l'OCDE a été exportée avec succès en Chine et dans plusieurs pays d'Amérique latine. En 2005, l'OCDE a mis au point des indicateurs composites avancés pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Fédération de Russie.

Le programme Eurostat-OCDE sur les PPA couvre plusieurs économies non membres, dont la Fédération de Russie. Toujours en collaboration avec la Commission européenne, sont également établies des PPA pour la région occidentale des Balkans. En 2005, l'OCDE a aussi participé à un projet piloté par la Banque mondiale en vue de l'établissement de PPA à l'échelle mondiale.

Réforme du système d'information statistique

www.oecd.org/statistics/informationssystem
stat.contact@oecd.org

Le système central de données de l'Organisation, OECD.Stat, a encore été étoffé en 2005 et couvre désormais l'intégralité des principales séries statistiques de l'OCDE. Il sera de plus en plus utilisé pour générer automatiquement des données en ligne. L'OCDE a par ailleurs restructuré ses métadonnées et en a amélioré la qualité grâce à l'application des principes définis en la matière. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les profils statistiques par pays de l'OCDE contiennent 100 indicateurs de comparaison afin de vous fournir des explications claires sur le développement économique, social et environnemental.

Communication

Relations extérieures et communication

www.oecd.org

Une communication efficace est essentielle pour permettre à l'OCDE de remplir sa mission : celle de promouvoir la coopération intergouvernementale et d'expliquer ses activités à un large éventail de publics et de parties prenantes, qu'il s'agisse de responsables politiques, de représentants des milieux d'affaires, d'universitaires, d'organisations syndicales, de médias ou du grand public.

Pendant l'année 2005, l'OCDE s'est attachée à élargir son audience en utilisant des informations ciblées, en véhiculant ses messages aux médias du monde entier, en créant des pages Web par pays et en ajoutant un site en langue chinoise aux offres existantes en allemand, anglais, espagnol, français et japonais.

Publications

www.oecd.org/editions

oeecdpublishing@oecd.org

Les publications de l'OCDE constituent le principal vecteur de diffusion de la production intellectuelle de l'Organisation. Les statistiques et les analyses de l'OCDE permettent aux responsables politiques d'évaluer les performances de leur pays dans un contexte international et de comparer les différentes approches de problèmes communs. Chercheurs et universitaires du monde entier puisent dans le vaste réservoir d'informations de l'OCDE de quoi alimenter leurs activités d'enseignement et de recherche.

En 2005, une nouvelle librairie en ligne a permis à l'OCDE d'augmenter substantiellement ses ventes sur Internet, tandis que le nouveau programme StatLink rendait plus facile l'accès des lecteurs aux tableaux Excel contenant les données utilisées dans de nombreux ouvrages de l'OCDE. StatLink a été primé



Une conférence sur les questions de commerce internationale coorganisée par le Centre de Berlin de l'OCDE et la fédération des industries allemandes (BDI) en novembre 2005 à l'approche de la réunion ministérielle de l'OMC à Hong-Kong (Chine).

par l'Association of Learned and Professional Society Publishers (ALPSP) pour son innovation dans l'édition.

Le service en ligne SourceOCDE a poursuivi sa croissance. Des chercheurs, des enseignants et des étudiants de plus de 700 institutions du monde entier ont désormais accès à toutes les statistiques et publications de l'OCDE, et plus de 4 000 autres institutions mettent à disposition certains contenus.

Plusieurs publications innovantes ont été éditées en 2005, notamment le premier *Panorama des statistiques de l'OCDE*, publication annuelle fournissant des informations statistiques essentielles dans tous les domaines couverts par l'OCDE et couvrant tous les pays de l'OCDE (voir encadré p. 82). L'OCDE a aussi publié le *Modèle de convention fiscale concernant le revenu et la fortune* sous forme électronique (voir chapitre Fiscalité, p. 60).



Zoom sur les médias

www.oecd.org/media-fr
news.contact@oecd.org



En 2005, l'OCDE s'est attachée à porter ses messages aux médias du monde entier sur leur propre terrain, en tenant hors de Paris plus de conférences de presse, de points de presse et autres événements que jamais, dont un grand nombre dans des pays non membres de l'OCDE.

Les questions couvertes allaient de l'agriculture au Brésil à la lutte contre la corruption en Chine, en passant par la gouvernance en Russie et les négociations commerciales internationales à Genève.

À Hong-Kong (Chine), des experts de l'OCDE en matière d'agriculture et d'échanges étaient à la disposition des journalistes pour les aider à mieux appréhender les questions en jeu à la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Parallèlement, l'investissement dans la formation d'agents de l'OCDE pour qu'ils affinent les messages qu'ils souhaitent faire passer a contribué à améliorer la qualité de la couverture médias. Ces activités ont été récompensées par une présence accrue de l'OCDE et de ses travaux en première page et dans les éditoriaux des principaux supports de la presse écrite internationale.

La formation des experts de l'OCDE aux entretiens télévisés et radiodiffusés sera une priorité en 2006, afin de maximiser la visibilité de l'Organisation dans les médias audiovisuels.

Relations avec la société civile

www.oecd.org/societecivile
meggan.dissly@oecd.org

L'OCDE est engagée avec la société civile depuis sa création, notamment par le biais du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) (voir encadré p. 89). La coopération de l'OCDE avec le BIAC et le TUAC s'est enrichie ces dernières années d'activités réalisées en coopération avec d'autres représentants de la société civile et des parlementaires (voir encadré ci-dessous).

Les parlementaires

www.oecd.org/societecivile
meggan.dissly@oecd.org
sue.kendall-bilicki@oecd.org



Le séminaire parlementaire à haut niveau sur « les défis de la politique économique chinoise » en octobre 2005.

L'OCDE entretient des relations institutionnelles de longue date avec les assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'OTAN, ce qui permet aux parlementaires de profiter de l'expertise de l'Organisation et de s'exprimer sur ses travaux.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe organise chaque année un débat sur les travaux de l'OCDE au cours duquel le Secrétaire général s'adresse à l'assemblée et répond aux questions. En outre, des experts de l'OCDE présentent leurs travaux aux différentes commissions. Chaque année se tient aussi un dialogue avec la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

En plus de ces relations avec des organes interparlementaires, l'OCDE organise un nombre croissant de séminaires parlementaires de haut niveau. Ces discussions sont axées sur les analyses actuelles de l'OCDE et visent à recueillir les contributions des parlementaires ainsi que leur soutien pour la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE.

En 2005, les séminaires ont porté sur la Chine, la croissance dans les services et les questions d'éducation, tandis que le premier séminaire de l'année 2006 s'est penché sur les conséquences du vieillissement de la population.

Des organisations de la société civile (OSC) interviennent à chaque stade de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de produits issus des travaux de l'OCDE, tels que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes de gouvernement d'entreprise, ou la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Le programme des visites de l'OCDE accueille chaque année environ 4 000 personnes de la société civile, des universités, ainsi que des représentants d'entreprises, des syndicalistes et des fonctionnaires.

Forum de l'OCDE

Un élément clé de la communication de l'OCDE avec les parties prenantes est le Forum annuel de l'OCDE qui offre aux dirigeants d'entreprises, responsables gouvernementaux, représentants syndicaux, universitaires et membres de la société civile l'occasion de débattre de questions brûlantes d'actualité. Il est ouvert au public et se tient immédiatement avant la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, ce qui permet aux participants d'influer sur les délibérations ministérielles.

Plus de 1 250 personnes ont pris part au Forum de l'OCDE en 2005 sur le thème « Sécurité, stabilité, développement : les moteurs de l'avenir ». Le Premier ministre suédois, Göran Persson, président de la réunion ministérielle, est intervenu au Forum, tandis que le ministre suédois de l'Industrie et du Commerce, Thomas Östros, a rendu compte des débats du Forum à la réunion ministérielle.

Le Forum 2006 de l'OCDE, « Équilibrer la mondialisation », aura lieu de nouveau à Paris au même moment que la réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres, et se tiendra les 22 et 23 mai.

Les Centres de l'OCDE

Les Centres de l'OCDE en Allemagne, aux États-Unis, au Japon et au Mexique organisent des conférences, des séminaires et autres événements visant à diffuser les travaux de l'Organisation et contribuant souvent à aplanir les barrières linguistiques. Les Centres offrent aussi des ouvrages et des informations de l'OCDE aux pays membres et non membres.

En 2005, le **Centre de Berlin** a organisé des manifestations à haut niveau sur des questions telles que la politique des échanges, le gouvernement d'entreprise, les migrations et le développement. Le Centre a aussi contribué à l'organisation d'auditions parlementaires avec des experts de l'OCDE sur des thèmes tels que la politique fiscale et la politique de l'éducation.

Le **Centre de Mexico** a lancé une série d'examen thématiques pour présenter la base de connaissances de l'OCDE à un vaste public. Le Centre a aussi élargi le Programme latino-américain d'accès aux informations (LAP) de l'OCDE. Ce programme compte 131 membres d'Argentine, du Chili, de Colombie, du Costa Rica, de Panama et du Mexique.

Le **Centre de Tokyo** a tenu une série de séminaires mensuels destinés à accroître la visibilité de l'OCDE dans la région. Les thèmes abordés comprenaient l'éducation, le changement climatique, le développement urbain, la croissance économique et les sociétés vieillissantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 4 000 personnes visitent chaque année l'OCDE pour en savoir plus sur ses travaux.

www.oecd.org/forum2006-fr

oecd.forum@oecd.org



La Table ronde sur l'investissement et l'énergie au Forum 2005 de l'OCDE en mai.

www.oecd.org/centres-fr

Le **Centre de Washington** fournit des informations aux États-Unis et au Canada via la promotion des publications de l'OCDE et des activités de sensibilisation du public. Un point fort de l'année 2005 a été le lancement de l'*Étude économique de l'OCDE sur les États-Unis*, en partenariat avec le Congressional Economic Leadership Institute.

OCDE en ligne

www.ocde.org
webmaster@oecd.org

Le site Internet de l'OCDE est le premier point de contact avec l'Organisation pour de nombreuses personnes dans le monde. Une large couverture médias ainsi qu'une meilleure qualité, quantité et pertinence des informations ont

Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org
biac@biac.org

Bureau du BIAC :

Président : Jin Roy Ryu, président-directeur général, Poongsan Corporation (Corée)

Vice-présidents : George N. Addy, associé, Davies Ward Phillips & Vineberg LLP (Canada) ; Guy de Panafieu, conseiller principal, Calyon (France) ; Ludolf von Wartenberg, directeur général et membre du Conseil exécutif, Fédération de l'industrie allemande BDI (Allemagne) ; Bruno Lamborghini, vice-président, Olivetti S.p.A. (Italie) ; Keikichi Honda, président du BIAC Japon, président du Conseil d'administration, NCR Japan Ltd. (Japon) ; Erik Belfrage, vice-président principal, Conseiller au PDG, SEB (Suède) ; Charles Heeter, associé principal, Deloitte & Touche USA LLP (États-Unis).



Le président du BIAC Jin Roy Ryu et le vice-président Erik Belfrage lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

Secrétaire général : Thomas R. Vant

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org
tuac@tuac.org

Comité d'administration :

Président : John Sweeney, président de l'American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO, États-Unis)

Vice-présidents : Luc Cortebeek, président de la Confédération belge des syndicats chrétiens (CSC, Belgique) ; Kiyoshi Sasamori, président de la Confédération japonaise des syndicats (RENGO, Japon) ; Tine Aurvig-Huggenberger, vice-présidente de la Confédération danoise des syndicats (LO-DK, Danemark).



Le président du TUAC John Sweeney lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE.

Secrétaire général : John Evans

contribué à susciter un intérêt accru en 2005 et à améliorer la visibilité en ligne, de sorte que les visiteurs reviennent plus souvent sur le site, pour des durées plus longues.

La page d'accueil de l'OCDE a été mise à jour au moins 365 fois durant l'année, et près de 200 membres du personnel sont intervenus sur le site pour le modifier plus de 100 000 fois. Le nombre d'éléments de contenu a atteint 83 000 (50 % de plus qu'en 2004) et le site a enregistré environ 14 millions de connexions, contre 10,5 millions en 2004.

Parmi les réalisations importantes de 2005, citons : le lancement de www.oecd.org/infopays, qui présente les travaux de l'OCDE sur chacun des pays membres de l'Organisation (ce site constitue maintenant 23 % de la fréquentation totale de www.oecd.org) ; un site en mandarin (www.oecdchina.org) ; davantage de consultations publiques en ligne, de dossiers d'information et de liens avec des articles de presse pour expliquer les méthodes de l'OCDE, ses études et sa pertinence dans les débats publics.

En 2006, le site va changer d'aspect et des modifications seront apportées afin d'améliorer la diffusion des travaux de l'OCDE auprès des pays non membres.



L'information publique

En 2005, le magazine *L'Observateur de l'OCDE* a poursuivi son expansion en tant que publication grand public de l'Organisation, doublant presque son tirage à 25 000 exemplaires en réponse à la demande. Parmi les faits marquants, retenons les dossiers spéciaux pour le Forum statistique mondial en janvier, la réunion des ministres des Affaires sociales en mars et la réunion ministérielle de novembre sur les administrations publiques, en plus de l'édition spéciale pour la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres et le Forum en mai.

Outre qu'il présente un large éventail d'articles rédigés par des experts de l'OCDE de différentes disciplines, *L'Observateur de l'OCDE* a attiré des signatures de responsables politiques et de parties prenantes, notamment du Premier ministre suédois Göran Persson, du Contrôleur général, Bureau de responsabilité gouvernementale, États-Unis, David Walker, de l'universitaire Jagdish Bhagwati, du PDG de Total, Thierry Desmarest, de la Directrice exécutive de Farm Africa, Christie Peacock et du fondateur de Transparency International, Peter Eigen.

Les *Synthèses de l'OCDE* fournissent des résumés clairs et concis des défis politiques actuels de la mondialisation et des examens des économies nationales. En 2005, ont été publiées une série sur la Chine et une autre sur la politique commerciale de l'OMC. Une nouvelle série est en route ; elle traitera des relations de l'OCDE avec les parties prenantes.

L'ouverture d'esprit et la transparence sont cruciales pour gagner et maintenir la confiance du public dans la coopération multilatérale et le choix des politiques qui en ressortent. Dans ce contexte, le *Rapport annuel de l'OCDE* est un instrument clé pour expliquer la nature et les travaux de l'OCDE. ■

www.oecd.org/apropos
webmaster@oecd.org
www.oecd.org/observateur
observer@oecd.org
www.oecd.org/publications/syntheses
sue.kendall-bilicki@oecd.org



(De gauche à droite)
 Rencontre du Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe Terry Davis à Strasbourg en octobre 2005.



Agence internationale de l'énergie

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est le cadre privilégié pour la coopération entre 26 pays membres de l'OCDE dans le domaine de l'énergie. L'an dernier a été particulièrement mouvementé : les prix du pétrole et du gaz ont atteint des records et ont fait craindre des effets dommageables sur l'économie mondiale, plaçant l'énergie au premier rang des préoccupations politiques.

L'Agence a également été confrontée à une épreuve touchant au cœur même de sa mission – la gestion des crises pétrolières – quand les ouragans dévastateurs Katrina et Rita ont endommagé les infrastructures pétrolières de production et de raffinage dans le golfe du Mexique. L'AIE y a répondu en s'accordant rapidement avec ses pays membres concernant la mise sur le marché de 60 millions de barils de pétrole provenant des réserves d'urgence. Elle s'est aussi tenue prête à prendre d'autres mesures pour surmonter les répercussions des tempêtes. Pour la deuxième fois de son histoire seulement, l'AIE mettait en œuvre des mesures d'intervention d'urgence.

Le Conseil de direction s'est réuni au niveau des ministres en mai 2005 et a renforcé le mandat confié à l'AIE en vue d'assurer un avenir énergétique durable. Pour ce faire, il préconise l'allègement de la dépendance à l'égard des importations d'énergie, l'atténuation de la vulnérabilité économique aux prix élevés de l'énergie, notamment grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la réduction des incidences sur l'environnement de l'utilisation croissante de combustibles fossiles dans le monde.

Les dirigeants des pays du G8 ont repris ces considérations à leur compte lors de leur sommet de Gleneagles en juillet 2005 et ont demandé à l'AIE de jouer un rôle de premier plan en contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action du G8 concernant le changement climatique, l'énergie propre et le développement durable.

Les marchés du pétrole et la sécurité d'approvisionnement

La publication mensuelle de l'AIE intitulée *Oil Market Report* (OMR) est considérée comme une source de référence pour se procurer des informations, des données et des bilans sur les marchés pétroliers mondiaux. Elle couvre les approvisionnements mondiaux, la demande, les stocks des pays de l'OCDE, l'activité de raffinage, le transport d'hydrocarbures par pétroliers et les prix. Ce rapport mensuel est accessible à la presse et aux abonnés dès sa publication, et au public deux semaines plus tard, sur le site Internet de l'OMR. Ce site contient en outre plus de 3 000 graphiques et tableaux sur les marchés pétroliers. Le Service de données mensuelles sur le pétrole assure la diffusion de données ventilées par produit et par pays en ce qui concerne la demande, ainsi que par gisement pour ce qui est de l'approvisionnement. En 2005, l'AIE a également établi ses tout premiers bilans de l'offre et de la demande à moyen terme, lesquels seront rendus publics semestriellement à l'avenir.

Énergie et changement climatique

L'AIE a poursuivi ses travaux sur la politique relative au climat, qui vont de l'étude des effets des échanges de droits d'émission de CO₂ sur la compétitivité à celle des liens qui existent entre sécurité énergétique et objectifs de la politique climatique, ou à celle du rôle de la politique d'efficacité énergétique. Dans le Plan d'action de Gleneagles, le G8 a demandé à l'AIE de mener des analyses sur l'efficacité énergétique dans les secteurs d'utilisation finale à savoir les bâtiments, les appareils électriques, l'industrie et les transports terrestres.

www.iea.org

info@iea.org



www.oilmarketreport.org

omr@iea.org

Diversification énergétique

Les analyses sur la réforme des marchés se poursuivent au fur et à mesure que la libéralisation progresse dans les secteurs du gaz et de l'électricité. La fiabilité de la fourniture d'électricité reste une priorité et la question de la sécurité des approvisionnements gaziers acquiert une importance croissante.

Technologie de l'énergie

En 2005, l'AIE a publié plusieurs études axées sur la contribution possible des technologies de l'énergie à la sécurité énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Destinés à renseigner les responsables politiques, ces ouvrages et documents s'intitulent notamment *Legal Aspects of Storing CO₂*, *Resources to Reserves – Oil & Gas Technologies for the Energy Markets of the Future* et *Prospects for Hydrogen and Fuel Cells*. Par ailleurs, deux guides font le point sur les activités de coopération internationale de l'AIE en matière de technologie de l'énergie : *Energy Technologies at the Cutting Edge* et *Mobilising Energy Technology*.

Relations avec les pays non membres de l'AIE

L'AIE a renforcé ses liens avec la Chine, l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Russie par des initiatives de collaboration et la mise en œuvre d'accords. En outre, elle concourt au renforcement des capacités en matière de politique énergétique dans tous les pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale, en s'attachant particulièrement à faire converger ces politiques énergétiques en Europe du Sud-Est et à consolider l'apport des approvisionnements pétroliers et gaziers de la mer Caspienne sur les marchés mondiaux.

L'AIE continue de participer au secrétariat du Forum international de l'énergie (IEFS) en qualité de membre sans droit de vote du conseil exécutif. Par ailleurs, elle joue un rôle important dans le dialogue entre pays producteurs et consommateurs.

Statistiques de l'énergie

Sachant qu'il est fondamental de disposer d'un système d'informations solides sur l'énergie, l'AIE s'est engagée dans un programme d'action visant à assurer la qualité, l'exhaustivité et l'actualité des données par la conception d'outils qui facilitent la préparation et l'élaboration de statistiques fiables. Ce programme permettra ainsi de faire mieux connaître les statistiques de l'énergie dans les pays. Renforcer les compétences et l'expérience des statisticiens de l'énergie et reconstruire la mémoire institutionnelle de l'organisation sont les principales priorités visées.

Eu égard au soutien politique dont bénéficient les statistiques énergétiques, six organisations internationales, dont l'AIE, sont à l'origine de la « Joint Oil Data Initiative » (JODI), qui a contribué à attirer l'attention des ministres et des acteurs du marché sur l'importance que revêtent des statistiques fiables, à jour et complètes pour la surveillance continue du marché pétrolier. Le Roi Abdullah d'Arabie saoudite a lancé la base de données de la JODI en novembre 2005 à Riyad.

Sur le plan technique, 25 organisations internationales s'occupant de questions énergétiques se sont réunies au siège de l'AIE en novembre pour faire le point sur la situation en matière de statistiques dans leurs pays membres, ainsi que dans le cadre de l'AIE. Elles ont recensé un certain nombre de domaines d'action – notamment les ressources, l'engagement, l'harmonisation et la coopération – afin d'œuvrer de concert à l'amélioration de la qualité des statistiques de l'énergie à une période où les données nécessaires sont toujours plus nombreuses. ■



L'édition 2005 de la publication de l'AIE intitulée *World Energy Outlook* est axée sur le rôle crucial que sont appelés à jouer le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord pour faire face aux besoins énergétiques mondiaux futurs.

stats@iea.org

— Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr
nea@nea.fr



L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'OCDE qui a pour mission d'aider ses pays membres à maintenir et à approfondir, par l'intermédiaire de la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques, indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses 28 pays membres d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique représentent environ 85 % de la puissance de production électronucléaire installée dans le monde.

L'AEN entreprend des études et collaborations dans les domaines suivants : sûreté et réglementation nucléaires ; gestion des déchets radioactifs ; protection radiologique et santé publique ; sciences nucléaires ; économie, ressources et technologie et affaires juridiques.

Assurer la sûreté de l'énergie nucléaire

Les autorités de sûreté sont les artisans majeurs de la sûreté des installations nucléaires, un domaine où l'AEN est présente depuis longue date puisqu'en 2005, le Comité sur la sûreté des installations nucléaires (CSIN) et le Comité sur les activités nucléaires réglementaires (CANR) ont célébré le quarantième anniversaire de leurs activités en sûreté nucléaire. En juin 2005, l'AEN a organisé un Forum sur la sûreté et la réglementation consacrée à la coopération multilatérale sur la recherche et la réglementation en sûreté nucléaire. Il a réuni plus d'une centaine de spécialistes dont des directeurs des autorités de sûreté et des responsables de recherche des pays membres de l'AEN.

En radioprotection, l'AEN s'est concentrée sur la conception du futur système international de protection radiologique, en collaborant notamment à la réflexion de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). L'AEN travaille, par ailleurs, à la rédaction d'une opinion collective sur les nouveaux problèmes sociaux et scientifiques qui pourraient, dans les 10 à 15 années à venir, influencer sur les politiques, la réglementation et les pratiques de radioprotection. Les découvertes scientifiques montrant qu'il faudrait, dans certains cas, revoir le modèle actuel utilisé pour prévoir le détrimement sanitaire dû à une exposition aux rayonnements provoquent aujourd'hui une remise en cause. Une réévaluation de la façon dont les risques sont estimés et gérés, notamment sur les sites de centrales nucléaires, pourrait ainsi être nécessaire.

Dans le cadre du suivi de l'accident de Tchernobyl survenu le 26 avril 1986, l'AEN prépare une étude pour mettre en lumière les principaux enseignements tirés concernant l'implication des parties prenantes et la remise en état de zones fortement contaminées. Ces enseignements pourraient aussi se révéler utiles dans des circonstances très différentes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'énergie nucléaire fournit le quart de l'électricité consommée par les pays de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût de l'uranium, le combustible qui alimente les centrales nucléaires, représente seulement 5 % des coûts de production de l'électricité nucléaire.

Gestion des déchets radioactifs et démantèlement

L'AEN organise des expertises internationales par les pairs de programmes nationaux de gestion des déchets radioactifs. En 2005, l'examen par l'AEN du « Dossier 2005 Argile » sur la faisabilité du stockage de déchets de haute activité à vie longue dans une formation géologique en France a contribué aux éléments techniques qui doivent alimenter le débat français sur les options de gestion des déchets.

Le Forum de l'AEN sur la confiance des parties prenantes, lieu privilégié d'échanges sur la dimension sociale de la gestion des déchets radioactifs, a organisé son cinquième atelier en Espagne.

Le démantèlement prend de l'importance dans bien des pays membres où de nombreuses centrales parviennent à la fin de leur durée de vie. En 2005, l'AEN a publié un rapport intitulé « Vers la réalisation d'un dossier de sûreté de démantèlement ».

Énergie nucléaire et économie

La sixième étude sur les coûts prévisionnels de production de l'électricité, produit de la collaboration de l'AEN et de l'Agence internationale de l'énergie, a été publiée en 2005. Un atelier parrainé par ces deux agences au mois de mai était consacré à la sécurité d'approvisionnement sur les marchés de l'électricité ouverts à la concurrence, un thème qui a été repris pour le débat de politique générale de la session d'octobre du Comité de direction de l'AEN. Ce fut l'occasion pour de nombreux délégués d'insister sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement et, pour les pays qui ont recours au nucléaire, de démontrer la contribution de cette dernière à la sécurité d'approvisionnement. Ceux-ci considèrent également que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en termes de sécurité d'approvisionnement, en complément des forces du marché.

Progrès technologique et avenir de l'énergie nucléaire

Les ministres de l'OCDE ont formellement reconnu l'importance primordiale de l'innovation pour limiter les gaz à effet de serre et s'assurer un approvisionnement en énergie écologiquement rationnel à des prix abordables.

C'est dans ce contexte que l'AEN assure le secrétariat technique du Forum international Génération IV (GIF), qui étudie les systèmes nucléaires de demain ainsi que les études et recherches à entreprendre pour en assurer leur déploiement d'ici à 2030. L'Accord-cadre sur la collaboration internationale en matière de recherche et de développement des systèmes d'énergie nucléaire de génération IV, dont le Secrétaire général de l'OCDE est dépositaire, a été signé à Washington, DC, en février 2005.

En mars 2005, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a organisé, à l'invitation du gouvernement français et en coopération avec l'OCDE et l'AEN, une conférence ministérielle intitulée « L'énergie nucléaire pour le XXI^e siècle ». Ce fut l'occasion pour les ministres et personnalités officielles d'analyser la future contribution de l'énergie nucléaire à la satisfaction des besoins énergétiques de la planète. Une nouvelle conférence est prévue en 2008-2009. ■



Cette étude présente et analyse des estimations de coûts pour quelque 130 centrales électriques et cogénératrices, qu'elles soient nucléaires, alimentées au charbon, au gaz, ou qu'elles utilisent des sources d'énergie renouvelables.

Conférence européenne des ministres des Transports

Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports

La Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT) est une organisation intergouvernementale qui permet aux ministres responsables des transports terrestres de coopérer dans le domaine de l'élaboration des politiques. La CEMT compte 43 pays membres, ainsi que sept pays membres associés et un pays observateur. Elle est rattachée administrativement à l'OCDE et participe à de nombreuses activités menées au sein de l'Organisation.

La CEMT remplit une double mission. Elle contribue à mettre en place sur tout le continent européen un système de transports intégré, économiquement efficace et respectueux de normes strictes d'environnement et de sécurité. Par ailleurs, elle est appelée à réfléchir aux évolutions à long terme du secteur des transports, et notamment aux répercussions d'une mondialisation accrue. Le Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports étaye ces activités.

Forum ministériel

Lors de la réunion ministérielle annuelle de la CEMT qui s'est tenue à Moscou en mai 2005, les ministres des Transports sont convenus de faire de la CEMT une plate-forme ministérielle internationale d'une envergure véritablement mondiale qui traitera de tous les modes de transport. Dans le cadre de ce processus, les ministres de la CEMT ont invité les pays membres associés non européens à se joindre aux pays membres pour rechercher des moyens de renforcer la coopération entre eux.

Améliorer les liaisons de transport Europe-Asie

Les ministres ont en outre approuvé une série de mesures visant à promouvoir une stratégie intégrée afin d'assurer des liaisons de transport efficaces entre l'Europe et l'Asie. Ces mesures sont notamment destinées à améliorer les accès terrestres aux ports maritimes, à mettre en place des infrastructures de transport appropriées et à supprimer les obstacles institutionnels ou réglementaires qui entravent la prestation de services de transport efficaces.

Transport routier

Les ministres ont défini des Lignes directrices permettant la mise en œuvre de la réforme de la CEMT en ce qui concerne le quota multilatéral d'autorisations du transport routier de marchandises. Ils ont également approuvé une série de recommandations sur l'élimination progressive des taxes et des redevances discriminatoires prélevées sur le transport routier international de marchandises. Enfin, ils ont pris note d'un rapport sur le transport international de marchandises par route qui traite des conditions d'accès au marché et de l'avenir du quota multilatéral.

www.cemt.org/indexfr.htm
www.oecd.org/transport
ecmt.contact@oecd.org



www.cemt.org/indexfr.htm
ecmt.contact@oecd.org



Les conteneurs maritimes représentent des cibles possibles pour des attaques terroristes mettant en péril la sûreté des transports maritimes et celle des autres modes par lesquels ces conteneurs sont acheminés. Ce rapport décrit le système complexe du transport conteneurisé, recense les faiblesses potentielles en matière de sécurité et formule des recommandations en vue de son amélioration.

Transport ferroviaire

Enfin, les ministres ont adopté des recommandations sur la réforme des chemins de fer, et notamment des orientations pour une tarification juste et efficace de l'usage des infrastructures de transport. Les recommandations ont pour but de promouvoir le fret ferroviaire en simplifiant les redevances applicables le long des corridors internationaux de fret et d'encourager la suppression des subventions croisées des trains de voyageurs par les recettes du transport de marchandises.

Les ministres des Transports se rencontreront de nouveau à Dublin en mai 2006. À cette occasion, figurera à l'ordre du jour le suivi de la politique de transport durable et des questions de sécurité routière, en privilégiant la réalisation de l'objectif adopté par les ministres de la CEMT en 2002, qui vise à réduire de moitié le nombre de tués sur les routes d'ici 2012. Les ministres examineront également l'évolution de la CEMT à la suite de la décision prise en 2005 de lui conférer une envergure plus véritablement mondiale, et ils procéderont à une évaluation du Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports.

Recherche sur les transports

Le Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports œuvre en faveur du développement économique et des améliorations structurelles dans les économies de l'OCDE et de la CEMT par la mise en œuvre de programmes de recherche sur les transports menés en coopération. En 2005, ses travaux ont notamment porté sur les résultats obtenus par les pays membres en matière de sécurité routière, eu égard en particulier aux jeunes conducteurs. Ces recherches s'inscrivaient dans le cadre des initiatives visant à atteindre l'objectif de réduction du nombre de tués sur les routes fixé pour 2012. D'autres sujets sont actuellement à l'étude, notamment les encombrements dans les transports, le financement des transports et la mondialisation. Tous les pays de l'OCDE et de la CEMT sont membres à part entière du Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports, créé en 2004 par la fusion du Programme de recherche en matière de transports routiers et liaisons intermodales de l'OCDE avec les activités de recherche économique de la CEMT.

Statistiques

La CEMT produit des statistiques annuelles sur les tendances observées dans le secteur des transports, ainsi que des statistiques annuelles sur les accidents de la route. Elle actualise une base de données sur l'évolution à court terme dans le secteur des transports terrestres, qui est mise à jour tous les trimestres. Durant l'année 2005, la CEMT a entamé une réforme de son activité de collecte de données sur l'investissement dans les infrastructures de transport. Elle publiera ainsi à l'avenir des données chiffrées tous les ans, au lieu de le faire tous les cinq ans.

La CEMT a également préparé, en collaboration avec l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU), une version électronique du questionnaire commun utilisé pour recueillir des statistiques de transport ; elle a déjà lancé la collecte de données pour l'année 2004. Les définitions des termes statistiques employés sont régulièrement mises à jour et paraissent dans le « Glossaire des statistiques de transport », disponible en ligne. ■



www.cemt.org/JTRC
jtrc.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans 17 pays d'Europe de l'Ouest, le nombre de tués sur les routes a chuté de 7,6 % en 2004, soit la plus forte baisse enregistrée depuis ces 20 dernières années.

www.cemt.org/stat/conjonct
www.cemt.org/online/glossaries

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme international qui a pour mission de concevoir et de promouvoir des mesures destinées à protéger le système financier mondial du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Les Recommandations édictées par le GAFI définissent des mesures relevant de la justice pénale et de la réglementation que les autorités nationales doivent s'efforcer de mettre en œuvre pour lutter contre ces phénomènes. Elles contiennent aussi un certain nombre de mesures de coopération internationale et de prévention préconisées pour les institutions financières et d'autres professions telles que les responsables de casinos, les agents immobiliers, les avocats ou les comptables.

Les Recommandations du GAFI sont reconnues comme la norme internationale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En juillet 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU a publié une résolution appelant les États membres de l'ONU à appliquer les Recommandations. En janvier 2005, le GAFI a entamé un troisième cycle d'évaluations mutuelles de ses membres afin de vérifier s'ils ont adopté et mis en œuvre les législations, réglementations et autres mesures requises. Le GAFI a achevé en 2005 l'évaluation de l'Australie, de la Belgique, de la Norvège et de la Suisse, et il a approuvé l'évaluation de l'Italie préparé par le Fonds monétaire international (FMI).

En janvier 2005, le GAFI a accordé le statut d'observateur à la Chine, qui deviendra membre à part entière une fois achevée l'évaluation mutuelle du système qu'elle a mis en place pour lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Le GAFI a également engagé un dialogue avec l'Inde, dans l'objectif, à terme, d'une adhésion à part entière. Ce processus d'élargissement à des pays importants constitue la clé de voûte d'un réseau d'envergure mondiale.

L'exercice sur les typologies, qui consiste à étudier les méthodes et les tendances du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, joue un rôle de premier plan parce qu'il permet de s'assurer que les normes préconisées par le GAFI restent pertinentes. Le rapport annuel 2005 sur les typologies s'intéresse plus particulièrement aux systèmes alternatifs de remise de fonds, aux assurances et aux activités de trafic d'êtres humains ayant trait au blanchiment et au financement du terrorisme.

Le GAFI encourage par ailleurs les activités d'organismes régionaux de type GAFI, dont il conforte les travaux. En juin 2005, il a ainsi organisé une réunion plénière conjointe avec le Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux, la première à associer un organisme régional de ce type. Les participants se sont notamment penchés sur les obstacles à la mise en œuvre des normes du GAFI dans cette région du monde. Le GAFI a également organisé un exercice conjoint sur les typologies avec le GAFISUD, organisme régional en Amérique du Sud, et il a aidé un groupe régional d'Afrique de l'Ouest qui est en passe de devenir un organisme régional de type GAFI à part entière.

Le GAFI est un organisme intergouvernemental dont le secrétariat est situé au siège de l'OCDE. Les membres du GAFI sont : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Commission européenne, le Conseil de coopération du Golfe, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, Hong-Kong (Chine), l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède, la Suisse, et la Turquie. ■

www.fatf-gafi.org
contact@fatf-gafi.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé à tous les pays membres de l'ONU d'appliquer les normes prescrites par le GAFI.



Un guide pratique pour tous ceux qui sont impliqués dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

COMMENT
FONCTIONNE
L'OCDE



— Direction exécutive

www.ocde.org

La Direction exécutive (EXD) gère les actifs de l'OCDE, ainsi que ses ressources humaines, financières et documentaires. Elle coordonne le programme de travail et budget, un projet directeur des activités de l'Organisation qui permet de concilier les priorités avec les contraintes financières et de personnel. La direction est également responsable de l'infrastructure et de la sécurité de l'OCDE, des technologies de l'information et des communications (TIC), de la gestion financière, des services de conférences, linguistiques et de la documentation.

En 2006, la Direction exécutive continuera à faire avancer les principales réformes en cours, y compris l'élaboration d'un programme de travail et budget fondé sur les résultats et la rénovation du siège de l'Organisation à Paris (voir encadré p. 8), le programme de gestion financière et l'examen des politiques de gestion des ressources humaines.

Programme de travail et budget

Au cours des trois dernières années, l'Organisation a réformé son processus budgétaire et progressivement mis en place un nouveau cadre de gestion fondé sur les résultats. En 2005, elle a effectué une enquête auprès des pays membres pour recueillir leurs avis sur l'orientation et les priorités des travaux de fond de l'OCDE à moyen terme (2007-2008).

Gestion des ressources humaines

www.ocde.org/grh
hrm.eRecruit@oecd.org

Le Service de gestion des ressources humaines est responsable du recrutement, du soutien aux cadres, de la gestion du personnel, de la formation, des activités de bien-être ainsi que d'un large éventail de services administratifs de haute qualité, pour le recrutement et les conseils aux agents. En 2005, le Service a mis en œuvre avec succès « e-Recruit »,



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston, avec le président de la République tchèque Vaclav Klaus et le ministre tchèque des Affaires étrangères Cyril Svoboda lors de la réunion du Conseil de l'OCDE à Prague en décembre 2005.

ce qui a permis de simplifier encore les procédures administratives et de recrutement. En 2005-2006, la priorité en matière de gestion des ressources humaines consiste en une révision approfondie des politiques du personnel de l'Organisation, qui est réalisée en large consultation avec les membres du secrétariat et un groupe d'ambassadeurs. Des propositions de réformes seront examinées en 2006.

Gestion des ressources financières

www.ocde.org/apropos/etatsfinanciers
financeservice@oecd.org

La présentation des informations financières de l'Organisation a été améliorée avec l'introduction de coûts standard pour les agents permanents et la mise en œuvre de logiciels comptables pour le Projet du site (voir encadré p. 8). Le contrôle interne a été renforcé grâce à de nouveaux modules logiciels permettant de prendre en compte la livraison des biens achetés ainsi que les actifs immobilisés. La gestion financière a été améliorée en faisant en sorte que les projets financés par des dons contribuent aux frais généraux de l'Organisation. En outre, un Manuel de gestion financière électronique a été publié pour aider les directions à mener à bien leurs opérations financières. Des méthodes relatives aux procédures bancaires et de paiement ont été élaborées pour accroître l'efficacité et réduire les risques. L'OCDE procède à une évaluation continue des risques de l'Organisation et contrôle les processus conformément aux meilleurs principes de gouvernance.

Achats et gestion des contrats

www.ocde.org/pcm
pcm.info@ocde.org

Les agents de l'OCDE chargés des achats et de la gestion des contrats fournissent des services et des conseils centralisés pour assurer un système d'achats transparent et concurrentiel qui permette à l'Organisation d'acquérir des biens et services de haute qualité aux meilleurs prix. En 2005, la rénovation du site de La Muette a constitué un domaine d'action prioritaire. Cela a inclus notamment des activités connexes comme la vente d'un bâtiment dont l'Organisation n'a plus besoin et l'aménagement de plusieurs contrats de services. Par ailleurs, en 2005, un réseau officiel de praticiens des achats dans les organisations internationales a été créé pour réfléchir et échanger des informations sur les problèmes que posent ces achats et permettre à ses membres de comparer et d'optimiser leurs pratiques d'achat et de négociation.

Renforcer la sécurité

L'Organisation a encore renforcé la sécurité en 2005 compte tenu des inquiétudes accrues face au terrorisme international. Elle a recruté un responsable chargé de coordonner les activités de sécurité pour les missions et les réunions à l'étranger et a renforcé son analyse des risques par pays. De nouveaux principes et de nouvelles lignes directrices en matière de sécurité seront appliqués en 2006. L'Organisation a aussi amélioré la sécurité des bâtiments du siège en installant de nouvelles fenêtres antifragement et des doubles portes automatiques.

Entretien des bâtiments et services liés aux infrastructures

Les services liés aux infrastructures destinés aux agents et aux délégués des conférences ont continué à être assurés de manière fiable malgré les conditions difficiles imposées par la rénovation approfondie du siège. Les installations de conférence et d'autres fonctions de soutien ont été fournies depuis le Nouveau Bâtiment à La Muette, site du siège de l'Organisation à Paris, au cours de l'année 2005 et ont été transférées au Château récemment rénové au début de 2006. Cela devrait rester ainsi jusqu'à l'achèvement du Centre de conférence en 2007.

Les 450 agents travaillant dans le Nouveau Bâtiment ont déménagé dans le Château rénové et dans d'autres bâtiments sur le site de La Muette ou à proximité de celui-ci au début de 2006 de façon que le Nouveau Bâtiment puisse être fermé pour désamiantage et rénovation.

L'atelier centralisé d'impression numérique a amélioré ses équipements d'impression couleurs et de reliure en ligne pour permettre l'impression à la demande de documents et de publications de meilleure qualité.

Services d'information et de communication

En 2005, de nouveaux services ont été introduits pour faciliter le travail des délégations nationales auprès des comités de l'OCDE, soutenir les activités de l'Organisation, rationaliser les processus administratifs, soutenir la réforme de la gestion et diffuser des pages consacrées aux différents pays sur le site Web de l'OCDE. Les délégués aux comités et d'autres fonctionnaires nationaux ont accru de 25 % leur utilisation de l'accès en ligne sécurisé au Service d'information des comités de l'OCDE. Le nouveau Système d'information statistique permet d'améliorer la qualité et l'actualité des produits statistiques. L'infrastructure qui étaye ces services a été améliorée avec de nouvelles mesures prises pour protéger l'Organisation contre les menaces accrues sur la sécurité de l'information et la cybercriminalité. L'infrastructure de base a été transférée avec succès à la fin de l'année dans un nouveau Centre informatique hautement sécurisé à l'intérieur du Château.

La Commission Informatique et Vie Privée de l'OCDE est un organisme indépendant qui veille au respect des principes régissant les traitements informatisés de données personnelles détenus par l'Organisation, que ces traitements concernent les membres du personnel ou toute autre personne. Elle peut présenter au Secrétaire général toute proposition d'amélioration du système de protection des traitements informatisés de données personnelles.

Conférences et services linguistiques

En 2005, l'OCDE a organisé 2 700 jours de conférences au siège et ailleurs, et traduit quelque 80 000 pages de documents et de publications (pour l'essentiel depuis et vers les langues officielles de l'OCDE, le français et l'anglais, et pour environ 3 % depuis et vers des langues tierces).

Au cours de cette période, l'interprétariat dans diverses langues a été assuré pour 2 100 sessions d'une demi-journée et un soutien a été fourni à un nombre croissant de manifestations de prestige à l'étranger. Par ailleurs, en 2005, des systèmes de vidéoconférence comprenant du matériel d'enregistrement et de reproduction du son de technologie avancée, ont été installés dans sept salles de conférence. Des locaux ont été trouvés pour la quasi-totalité des grandes conférences prévues au siège de l'OCDE en 2006, malgré la réduction importante des salles disponibles, du fait du Projet du Site. ■



De bonnes perspectives en vue pour le nouveau Centre de conférence : les travaux avancent rapidement.

Qui fait quoi ?

www.oecd.org/apropos

Situé à Paris, le Secrétariat réalise des études et des analyses à la demande des 30 pays membres de l'OCDE. Ces pays se rencontrent et échangent des informations dans des comités spécialisés sur des questions clés, le pouvoir de décision revenant au Conseil de l'OCDE.

Le Conseil dispose de fonctions législatives, stratégiques et de gouvernance, et est présidé par le Secrétaire général. Il se compose de tous les pays membres qui ont chacun un représentant permanent. Ces représentants se rencontrent régulièrement au sein du Conseil. Une fois par an, le Conseil de l'OCDE se réunit au niveau des ministres pour discuter des questions stratégiques.

En 2005, quelque 300 questions ont fait l'objet d'une décision ; elles portaient à la fois sur des sujets liés aux politiques allant de la sécurité dans les écoles face aux tremblements de terre au gouvernement d'entreprise des entreprises publiques en passant plus généralement par des questions internes à l'Organisation et administratives. Au cours de 2005, les Premiers ministres de Roumanie et de Thaïlande se sont exprimés devant les membres du Conseil, et 16 pays non membres ont été invités à participer à la réunion annuelle au niveau des ministres. De nombreux débats se sont également tenus avec les présidences des principaux comités.

L'OCDE compte environ 200 comités, groupes de travail et groupes d'experts au total. Chaque année, quelque 40 000 hauts fonctionnaires des administrations nationales participent à des réunions de comités de l'OCDE pour examiner les travaux effectués par le Secrétariat, y contribuer et en suggérer de nouveaux.

Les comités sont : le Comité de politique économique, le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, le Comité des politiques d'environnement, le Comité des produits chimiques, le Comité d'aide au développement, le Comité de la gouvernance publique, le Comité des politiques de développement territorial, le Comité des échanges, le Comité de l'investissement, le Comité des assurances et des pensions privées, le Comité des marchés financiers, le Comité des affaires fiscales, le Comité de la concurrence, le Comité de la politique scientifique et technologique, le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, le Comité de la politique à l'égard des consommateurs, le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise, le Comité des transports maritimes, le Comité de l'acier, le Comité du tourisme, le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales, le Comité de l'éducation, le Comité de l'agriculture, le Comité des pêcheries, le Comité des statistiques.



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Berglind Ásgeirsdóttir, le directeur exécutif de l'AIE Claude Mandil et le président de la réunion ministérielle de l'Agence Internationale de l'Énergie et ministre de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources australien Ian MacFarlane, lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2005.

L'Agence internationale de l'énergie (voir encadré p. 92) et l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (voir encadré p. 94) traitent des questions d'énergie. Les travaux ordonnés par le Conseil sont réalisés par les différentes directions du Secrétariat de l'OCDE.

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries (AGR)

www.oecd.org/agr-fr
agr.contact@oecd.org

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries produit des analyses et des recommandations pour aider les pouvoirs publics à concevoir et à mettre en œuvre des politiques leur permettant d'atteindre efficacement leurs objectifs tout en minimisant les distorsions dans les échanges. Elle aide également les pays membres à déterminer les politiques au service d'une gestion durable des ressources agricoles et halieutiques, et entretient le dialogue entre les pays de l'OCDE et les principales économies non membres. Les travaux de la Direction couvrent trois grands domaines : la réforme de la politique agricole, la libéralisation des échanges agricoles et la viabilité de l'agriculture et des pêcheries. Le rapport annuel intitulé *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation* est un ensemble unique de données internationales comparables sur les évolutions des politiques et leurs impacts. Dans le domaine de l'agriculture et des échanges, la publication *Perspectives agricoles de l'OCDE* met en évidence les tendances attendues du marché, ainsi que l'impact probable d'autres scénarios de politique agricole sur les marchés mondiaux. D'autres travaux permettent de mieux comprendre les effets de la libéralisation des échanges en accordant une attention particulière aux besoins des économies moins développées. Quant à la viabilité des activités agricoles, des travaux en cours ont pour objectif de mesurer (et de plus en plus, d'expliquer) les performances de l'agriculture en matière d'environnement, et d'examiner les mesures et les approches de marché relatives à la qualité de l'environnement. La publication annuelle de l'OCDE intitulée *Examen des pêcheries* passe en revue l'évolution des politiques dans ce domaine. La Direction coordonne également un programme visant à élaborer des normes de produits pour faciliter les échanges, ainsi qu'un programme de recherche de coopération pour des systèmes d'agriculture durable. Les activités de la Direction s'appuient largement sur ses consultations avec la société civile et ses efforts de communication envers les pouvoirs publics et différents groupes d'intérêt.

Direction de la coopération pour le développement (DCD)

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

La Direction de la coopération pour le développement assiste le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'ensemble de l'Organisation dans son travail, en contribuant à l'élaboration et à la coordination des politiques et à la création de systèmes d'informations au service du développement. Les 23 membres du CAD représentent les principaux bailleurs de fonds du monde. Le CAD a pour mission d'encourager les efforts internationaux coordonnés, intégrés, efficaces et suffisamment dotés en vue d'un développement économique et social durable. Partant du constat que ce sont les pays en développement eux-mêmes qui sont responsables de leur développement, le CAD réfléchit à la manière dont la coopération internationale peut contribuer au mieux à renforcer la capacité de ces pays à participer à l'économie mondiale et à vaincre la pauvreté. La présidence du CAD publie tous les ans un rapport intitulé *Coopération pour le développement*. Il décrit les efforts et l'action des membres du CAD, et reprend les statistiques de l'aide publique au développement compilées par la DCD. Sous l'autorité d'un Secrétaire général adjoint, la DCD travaille aussi en étroite collaboration avec d'autres Directions de l'OCDE sur des questions liées à la cohérence des politiques du développement.

Direction des échanges (ECH)

www.oecd.org/ech-fr
ech.contact@oecd.org

La Direction des échanges a pour objectif d'œuvrer pour un système commercial multilatéral solide, fondé sur des règles, lequel va maintenir la dynamique de la libéralisation progressive des échanges et du renforcement des règles, tout en contribuant à l'élévation des niveaux de vie et au développement durable dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Elle favorise le processus de libéralisation qui découle des négociations commerciales multilatérales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et le fonctionnement efficace du système commercial multilatéral. Les travaux analytiques qu'elle entreprend sous la houlette du Comité des échanges de l'OCDE visent à soutenir la poursuite de la libéralisation des échanges et à mettre en évidence les corrélations entre la libéralisation des échanges et un certain nombre d'enjeux d'intérêt public. Ces travaux permettent d'éclairer le débat pour parvenir à un consensus sur un ensemble de questions pertinentes. La Direction participe aux analyses et aux préparatifs en vue des négociations commerciales actuelles et futures, qui devraient couvrir de nouvelles catégories de règles sur les échanges, notamment en matière d'environnement, de politique de la concurrence et de politique de l'investissement. En même temps, ses analyses de l'évolution des problèmes et de la politique liés aux échanges peuvent prévenir les problèmes suscités par une pression d'ajustement et de concurrence toujours plus forte. Par ses travaux sans équivalent sur les crédits à l'exportation, elle dissuade les pays de créer des distorsions dans les échanges.

Département des affaires économiques (ECO)

www.oecd.org/eco-fr
webmaster@oecd.org

Le Département des affaires économiques examine l'évolution économique et financière des pays de l'OCDE et de certaines économies non membres sous l'égide du Comité de politique économique (CPE) et par l'intermédiaire du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (CEDR). Celui-ci évalue les politiques suivies dans chaque pays. Trois organes subsidiaires du CPE - le Groupe de travail sur les perspectives économiques à court terme, le Groupe de travail n° 1 chargé de l'analyse des politiques macroéconomiques et structurelles et le Groupe de travail n° 3 chargé d'étudier les mesures destinées à assurer un meilleur équilibre des paiements internationaux - assurent également une surveillance multilatérale et structurelle.

Le Département fournit un cadre global pour identifier les priorités structurelles qui requièrent l'attention des gouvernements. Il évalue les incidences d'un large éventail de questions structurelles du point de vue de l'ensemble de l'économie, en s'appuyant sur les travaux d'un certain nombre de comités spécialisés de l'OCDE. Les travaux en cours portent notamment sur les conséquences économiques du vieillissement de la population, les politiques du marché du travail, les dépenses publiques, les systèmes d'enseignement et de santé, les migrations, l'innovation, la concurrence sur les marchés de produits, l'évolution des marchés financiers, les obstacles aux échanges internationaux de services et à l'investissement direct étranger, ainsi que les effets de la mondialisation.

La publication semestrielle les *Perspectives économiques de l'OCDE* analyse l'évolution macroéconomique et les prévisions à court terme en faisant ressortir les questions stratégiques clés. Elle comprend également des chapitres sur des problèmes macroéconomiques pertinents. La publication annuelle *Objectif croissance* présente les résultats d'un processus de surveillance horizontal structurel continu. Une vingtaine d'*Études économiques* de pays membres et non membres de l'OCDE paraissent chaque année et traitent de questions clés macroéconomiques et structurelles.

Direction de l'éducation (EDU)

www.oecd.org/edu-fr
edu.contact@oecd.org

La Direction de l'éducation aide les pays membres à parvenir à un enseignement de grande qualité accessible à tous, vecteur de développement personnel, de croissance économique durable et de cohésion sociale. La Direction aide les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces pour faire face aux nombreuses difficultés que connaissent les systèmes éducatifs. EDU élabore en particulier des stratégies pour favoriser l'éducation tout au long de la vie, en harmonie avec les autres politiques socio-économiques. Elle réfléchit aux moyens d'évaluer et d'améliorer les résultats de l'éducation, de favoriser un enseignement de qualité et de construire la cohésion sociale grâce à l'éducation. Parmi ses activités en cours, citons également des travaux sur l'adaptation nécessaire de l'enseignement post-scolaire à la mondialisation de l'économie, ainsi que sur l'avenir de l'éducation.

La Direction produit régulièrement des examens par les pairs des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Les évolutions des systèmes d'éducation et de formation sont présentées dans un compendium annuel de statistiques et d'indicateurs intitulé *Regards sur l'éducation*. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) présente tous les trois ans une évaluation directe du niveau de compétences des jeunes de 15 ans. Une publication annuelle, *Analyse des politiques d'éducation*, comprend des indications importantes sur les politiques. Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement travaille essentiellement sur les tendances à long terme et les innovations en matière d'éducation. Le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur porte sur la gouvernance et les autres enjeux stratégiques qui se posent aux universités et autres établissements, tandis que les questions liées aux infrastructures sont traitées dans le cadre du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation.

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS)

www.oecd.org/els-fr
els.contact@oecd.org

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales supervise les travaux réalisés dans les domaines interdépendants de l'action publique qui peuvent favoriser l'emploi et prévenir l'exclusion sociale. Ses activités sont axées sur quatre grands thèmes : emploi et formation, santé, migrations internationales, et affaires sociales. Les politiques sociales favorisant l'emploi sont considérées comme essentielles pour aider les personnes en âge de travailler à trouver un emploi et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les incidences du vieillissement de la population sur le marché du travail, le financement des systèmes de protection sociale, et ses conséquences sur les flux migratoires et les politiques constituent également certains des grands axes de travail de la Direction. Le problème de la santé est aussi une priorité, compte tenu de l'impact qu'il peut avoir sur le bien-être d'une société et sur les dépenses publiques.

La Direction suit également l'évolution de l'emploi et des revenus. Sa publication annuelle, *Perspectives de l'emploi*, analyse les principales tendances du marché du travail et les politiques de l'emploi, ainsi que les mesures prises en matière de formation des adultes. La publication *Vivre et travailler plus longtemps* examine les politiques capables d'améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs plus âgés. Les stocks et les flux migratoires, leurs effets et leurs motivations sont étudiés et synthétisés dans *Perspectives des migrations internationales*. Les publications *Panorama de la santé*, *Panorama de la société* et *Les pensions dans les pays de l'OCDE : Panorama des politiques publiques* font régulièrement le point sur les évolutions sanitaires et sociales. La Direction examine aussi l'efficacité des programmes de santé et d'aide sociale, ainsi que la place des femmes dans la population active.



(De gauche à droite)

Le ministre des Affaires économiques et du Travail de l'Autriche, Martin Bartenstein, le secrétaire au Commerce, à l'Industrie et à la Technologie du gouvernement de Hong-Kong (Chine) John Tsang et le ministre de l'Économie du Mexique, Fernando Canales, lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2005.

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE)

www.oecd.org/cfe-fr
cfe.contact@oecd.org

En juillet 2004, le Secrétaire général de l'OCDE a créé le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local, regroupant le Programme LEED (développement économique et création d'emplois au niveau local) et la Division des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'entrepreneuriat. Depuis février 2005, le Programme de tourisme de l'OCDE a rejoint le Centre pour pouvoir bénéficier des importantes synergies qui existent entre le tourisme, les PME et le développement local. Le Centre a pour mission d'encourager l'esprit d'entreprise dans une société capable d'innover, de créer des emplois et de saisir les opportunités qu'offre la mondialisation, tout en contribuant à promouvoir croissance durable, développement intégré et cohésion sociale.

Direction de l'environnement (ENV)

www.oecd.org/env-fr
env.contact@oecd.org

La Direction de l'environnement aide les pays membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques opérantes et efficaces pour répondre aux problèmes d'environnement et gérer les ressources naturelles de manière viable. Pour parvenir à une utilisation des ressources et des modèles de production plus durables, la Direction examine l'interaction entre l'environnement et les enjeux économiques, sectoriels ou sociaux. Elle collabore avec d'autres Directions sur des thèmes clés, tels que les échanges et l'investissement, l'agriculture, les transports, le changement climatique et les impôts liés à l'environnement. Elle est l'un des principaux acteurs du projet sur le développement durable mené par l'OCDE. La Direction réalise régulièrement des examens par les pairs des performances environnementales des pays membres. Elle surveille en permanence les performances environnementales, compile des données et des indicateurs sur l'environnement et produit des études prospectives sur les conditions environnementales. Dans le cadre de son programme sur la santé et la sécurité environnementales, elle travaille sur les tests réalisés sur les substances chimiques, les procédures d'évaluation du risque, et la coordination des données et des normes relatives aux pratiques en laboratoire. Elle étudie également l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la sécurité pour les nouveaux produits issus de la biotechnologie. Les travaux de la Direction étayent la réalisation de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle adoptée par les pays de l'OCDE en 2001.

Direction exécutive (EXD)

www.ocde.org

La Direction exécutive gère le patrimoine de l'Organisation, ainsi que ses ressources humaines, financières et d'informations. Elle coordonne le Programme de travail et budget sur lequel se fonde l'Organisation pour organiser ses activités en conciliant ses priorités d'action et ses contraintes de personnel et de financement. EXD est responsable des infrastructures de l'OCDE et de la fourniture des principaux services, notamment la sécurité, les technologies de l'information et des communications (TIC), la gestion financière, les conférences, les services linguistiques et de documentation.

Direction des affaires financières et des entreprises (DAF)

www.oecd.org/daf-fr
daf.contact@oecd.org

La Direction des affaires financières et des entreprises cherche à améliorer la qualité de la gouvernance dans les entreprises et sur les marchés, en soutenant les politiques publiques et la coopération internationale pour assurer l'efficacité du marché et combattre les abus. DAF reprend les défis qui concernent directement les entreprises en matière de politiques publiques – notamment l'investissement, les finances, le gouvernement d'entreprise, la concurrence et la lutte contre la corruption – pour favoriser la croissance

économique et le développement, garantir la stabilité financière et promouvoir l'intégration effective des pays non membres de l'OCDE dans l'économie mondiale. DAF travaille en étroite collaboration avec les hauts responsables des pays membres et non membres de l'OCDE en vue d'élaborer des recommandations, des pratiques exemplaires, des normes internationales, et parfois des accords juridiquement contraignants fondés sur des analyses portant sur plusieurs pays, des débats organisés en tables rondes et des examens par les pairs. Ces efforts sont enrichis par des consultations et des contacts réguliers avec des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile.

Les travaux de DAF sont menés au sein de six organes établis de l'OCDE : le Comité de l'investissement, le Comité de la concurrence, le Comité des marchés financiers, le Comité des assurances et des pensions privées, le Groupe de direction sur le gouvernement d'entreprise et le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales. Les pays non membres de l'OCDE participent activement à ses travaux et plusieurs d'entre eux se sont engagés au même titre que les pays de l'OCDE à combattre la corruption, garantir un traitement non discriminatoire pour les investisseurs étrangers et recommander à leurs entreprises multinationales d'adopter un comportement irréprochable.

Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA)

www.oecd.org/ctp-fr
ctp.contact@oecd.org

Le Centre de politique et d'administration fiscales est le point de convergence des travaux de l'OCDE sur la fiscalité. Le CTPA offre ses compétences techniques au Comité des affaires fiscales, qui couvre toutes les questions en matière de taxes (autres que les droits de douane), ainsi que les questions de politique et d'administration fiscales. Les résultats statistiques du CTPA (*Statistiques des recettes publiques*, *Les impôts sur les salaires* et la base de données statistiques fiscales en ligne de l'OCDE) fournissent des comparaisons annuelles des niveaux et des structures d'imposition des revenus.

Le CTPA favorise aussi le dialogue avec les économies non membres de l'OCDE pour promouvoir la coopération internationale en matière fiscale. Le programme de partenariat, qui compte plus de 80 pays, fait partie du travail essentiel du CTPA, notamment dans les domaines de la négociation, de l'application et de l'interprétation des conventions fiscales, des prix de transfert et de l'échange effectif de renseignements entre administrations fiscales. Le CTPA contribue aux travaux d'autres comités de l'OCDE sur des projets qui ont une forte composante fiscale. Parmi les exemples récents, citons le recours aux instruments fiscaux au service de l'environnement, l'analyse de l'impact de la fiscalité sur le fonctionnement des marchés du travail et un examen des corrélations entre fiscalité, entrepreneuriat et croissance.



Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV)

www.oecd.org/gov-fr
gov.contact@oecd.org

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial aide les pays à adapter leurs modes de gouvernement et leurs politiques territoriales à l'évolution des besoins de la société. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics, tout en protégeant et en encourageant les valeurs de gouvernance à plus long terme au sein de la société. Sous l'égide du Comité de la gouvernance publique et du Comité des politiques de développement territorial, la Direction analyse la manière dont les pouvoirs publics gèrent le secteur public, améliorent la qualité des services publics et rendent plus cohérente la mise en œuvre de leurs politiques. Elle encourage l'élaboration de politiques territoriales innovantes, axées sur la stimulation de la compétitivité territoriale et non plus sur l'octroi de subventions, et fondées sur des actions localisées plutôt que sectorielles. Elle élabore aussi des recommandations sur

les pratiques exemplaires et fait ressortir des enjeux nouveaux, tels que l'administration en ligne. Elle met également au point des indicateurs comparatifs sur la bonne gouvernance et l'efficacité des services publics.

L'une des principales fonctions de GOV est de servir de cadre où les pays peuvent échanger des idées sur les solutions possibles aux problèmes de gouvernance. De hauts responsables politiques se réunissent au sein de groupes de travail spécialisés pour examiner le budget et la gestion, la conception des politiques, la réforme de la réglementation, la gestion des ressources humaines, la gestion des conflits d'intérêt, l'administration en ligne, la politique territoriale en milieu urbain et rural et les indicateurs territoriaux.

Direction des relations extérieures et de la communication (PAC)

www.oecd.org

La Direction des relations extérieures et de la communication œuvre pour que le public soit informé rapidement des travaux de l'OCDE, contribuant ainsi à la transparence et à l'ouverture de l'Organisation. PAC présente les « travaux en cours » sur Internet pour susciter les commentaires du public. Elle est également responsable des relations avec les médias et gère la publication (y compris les droits étrangers et les traductions dans plusieurs langues) et la commercialisation de quelque 250 ouvrages par an, du magazine *L'Observateur de l'OCDE*, des *Synthèses*, du *Rapport annuel* et de la brochure « Les questions clés » destinée à la réunion ministérielle. Elle est également responsable de la librairie en ligne qui connaît un développement rapide. La Direction gère les relations de l'OCDE avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), le Conseil de l'Europe, la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et s'implique de plus en plus dans le dialogue avec la société civile. Elle organise chaque année le Forum de l'OCDE, qui rassemble des représentants des pays de l'OCDE avec ceux d'entreprises, de syndicats, d'universités et d'autres organisations de la société civile, pour débattre des grands enjeux stratégiques du moment auxquels sont confrontés les ministres de l'OCDE. PAC est aussi responsable des Centres de l'OCDE à Berlin, Mexico, Tokyo et Washington, et sert de point de contact avec d'autres organismes internationaux, des parlementaires, des organisations non gouvernementales et le grand public.

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI)

www.oecd.org/sti-fr
sti.contact@oecd.org

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie a pour mission générale de permettre aux pays membres de l'OCDE d'appréhender et de modéliser – là où il est nécessaire de le faire – l'évolution d'une économie fondée sur le savoir, afin de maximiser le potentiel d'innovation et d'adapter les politiques nationales aux opportunités qu'offrent le progrès technologique et la mondialisation. La Direction fournit des indicateurs, des analyses et des recommandations pour permettre de formuler des politiques publiques sur des questions liées aux sciences, aux technologies, aux industries et aux innovations. Le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise examine les conditions cadres de la compétitivité dans l'industrie et les services, la croissance de la productivité et l'impact des chaînes de valeur globales. Le Comité de la politique scientifique et technologique étudie les moyens de stimuler la science et l'innovation, de renforcer la contribution des droits de propriété intellectuelle en vue de la croissance économique et de renforcer l'efficacité de la recherche et de développement, ainsi que celle de la relation industrie-science. Son Groupe de travail sur la biotechnologie se concentre sur l'analyse des politiques et développement, ainsi que sur la métrique, qui a pour but de maximiser la contribution que la biotechnologie peut apporter à la croissance durable

dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Le Comité de l'information, de l'informatique et des communications œuvre pour comprendre les nouvelles tendances de l'évolution des TIC, ses applications et ses utilisations. Il formule également des politiques publiques au service d'une meilleure société de l'information. Le Comité de la politique à l'égard des consommateurs se concentre sur le renforcement de la protection du consommateur et de la confiance de l'utilisateur d'Internet. La Direction aide également les négociations multilatérales en vue de la conclusion d'accords contraignants pour limiter l'aide publique dans les secteurs de la construction navale et de l'acier.

Direction des statistiques (STD)

www.oecd.org/std-fr
stat.contact@oecd.org

La Direction des statistiques collecte les statistiques économiques de toute la zone OCDE. Celles-ci sont normalisées pour être comparables au plan international, et sont publiées sous formes imprimée et électronique. Le mensuel, les *Principaux indicateurs économiques*, constitue l'une des principales publications de la Direction. D'autres publications spécialisées traitent du commerce extérieur, des comptes nationaux, de l'emploi et du chômage, sans compter l'édition régulière de chiffres actualisés reprenant notamment les taux de chômage mensuels et l'évolution des prix à la consommation. D'autres Directions de l'OCDE publient des données et des indicateurs pour des secteurs spécialisés. En collaboration avec des statisticiens de pays membres et d'autres organisations internationales, l'OCDE a joué un rôle majeur dans la mise au point de nouveaux systèmes de données et de normes statistiques répondant aux nouvelles préoccupations des pouvoirs publics et aux besoins des utilisateurs. La Direction des statistiques est aussi chargée de coordonner toutes les activités statistiques de l'OCDE et de mettre au point le nouveau système d'information statistique de l'Organisation.

Centre de développement (DEV)

www.oecd.org/dev-fr
dev.contact@oecd.org

Le Centre de développement joue le rôle d'interface stratégique de l'OCDE avec la communauté internationale des professionnels du développement, dans la perspective des priorités stratégiques de l'Organisation. Pour ce faire, le Centre analyse des politiques fondées sur la recherche et entretient le dialogue sur des aspects du développement, notamment sur la cohérence des politiques. Il contribue également à approfondir la relation de partenariat de l'OCDE avec les pays en développement et les différents intervenants, responsables politiques ou non, qui souhaitent apporter une contribution aux délibérations de l'OCDE. Le Centre est également un point d'ancrage pour les parties prenantes, représentants des pouvoirs publics ou de la société civile, universitaires et journalistes qui s'intéressent au développement économique dans les pays les plus pauvres. La participation au Centre de développement est entièrement volontaire : la plupart des pays de l'OCDE en font partie, ainsi que certains pays en développement qui souhaitent prendre une part active dans le dialogue de l'Organisation sur le développement.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

www.oecd.org/sah-fr
sahel.contact@oecd.org

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est un cadre informel pour l'analyse, le débat éclairé et l'action qui soutient les efforts de l'Afrique de l'Ouest pour définir des stratégies de développement à moyen et à long terme. Le Club prône et appuie la mise en œuvre de ces stratégies. Il encourage et facilite les analyses, les échanges de vues et les décisions Sud-Sud et Nord-Sud dans les domaines suivants : les perspectives de développement à moyen et à long terme de la région, la transformation de l'agriculture et le développement durable, le développement local et le processus d'intégration

régionale, la gouvernance, la dynamique des conflits, la paix et la sécurité. Les programmes de travail mis en œuvre dans chacun de ces domaines sont réalisés en tenant compte des préoccupations de la région pour son avenir, et notamment avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, la Vision de l'Union africaine et le cadre de partenariat récemment établi entre le secrétariat du Club et celui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le secrétariat du Club est financé par les contributions volontaires d'un grand nombre de pays de l'OCDE et bénéficie d'un réseau de partenaires implantés à l'intérieur et à l'extérieur de la région d'Afrique de l'Ouest. Il est rattaché administrativement au Centre pour la coopération avec les non-membres.

Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM)

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

L'OCDE compte 30 pays membres, mais de nombreux autres pays et économies non membres sont impliqués dans un large éventail de travaux menés par l'Organisation. Le Centre pour la coopération avec les non-membres élabore et supervise les orientations stratégiques dans le cadre des relations que l'OCDE entretient avec les non-membres au niveau mondial. Le CCNM appuie le Comité chargé de la coopération avec les non-membres (CCN). Il collabore également avec les membres de l'Organisation pour convenir des priorités stratégiques et veille à ce que les régions et pays ou économies pertinents soient engagés dans le travail de l'Organisation. En outre, il conseille le Secrétaire général et ses adjoints, et donne des orientations au Secrétariat pour que les relations de l'OCDE avec les non-membres évoluent d'une manière coordonnée et dans l'esprit des objectifs stratégiques adoptés. Le Centre sert de point de contact pour les non-membres, les guidant dans leurs relations avec l'Organisation tout en maintenant une vue d'ensemble des relations des non-membres avec l'OCDE. Il coordonne à la fois la participation des non-membres dans les organes de l'OCDE et le processus d'adhésion des nouveaux membres. Le CCNM est aussi un point de contact avec d'autres organisations internationales ; il assure la promotion et la coordination des relations avec elles.

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir

www.oecd.org/prospective

Le rôle du Programme de l'OCDE sur l'avenir, qui relève directement du Secrétaire général de l'OCDE, est d'identifier les nouveaux problèmes économiques et sociaux qui risquent d'avoir des effets importants sur l'élaboration des politiques des pays membres dans les années à venir. Son but est de promouvoir la pensée stratégique, de tester de nouvelles idées pour l'Organisation, d'élaborer des approches multidisciplinaires et de favoriser le dialogue entre pouvoirs publics, milieux d'affaires et chercheurs sur des questions présentant un intérêt à long terme. Une grande partie de ces travaux sont disponibles sous forme de rapports et de publications de l'OCDE. Parmi les activités en cours, citons le conseil aux pays membres en matière de gestion des risques majeurs – d'origine naturelle ou humaine – dans un environnement mondial de plus en plus interdépendant et incertain, les travaux sur le financement des besoins futurs en infrastructure à l'échelle mondiale, l'analyse économique des applications spatiales, telles que les systèmes d'observation de la terre, de positionnement global et de navigation par satellite, l'avenir des migrations internationales, et les conséquences plus vastes de l'émergence de la bioéconomie. ■

Répertoire de l'OCDE

Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie
webmaster@oecd.org

Gestion des risques

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org

Expansion des services

www.oecd.org/sti/service-sector
dirk.pilat@oecd.org

Assurance et retraites

www.oecd.org/assurance
cecile.vignial@oecd.org
juan.yermo@oecd.org

Développement durable

www.oecd.org/developpementdurable
candice.stevens@oecd.org
www.oecd.org/sd-roundtable
www.high-seas.org
richard.doornbosch@oecd.org

Science, technologie et innovation

www.oecd.org/science-fr
sti.contact@oecd.org

Recherche sur le cerveau

www.oecd.org/sti/frms
gsforum@oecd.org

Distribution de musique en ligne

www.oecd.org/sti/contenunumerique
sacha.wunsch-vincent@oecd.org

Industrie

www.oecd.org/entreprises
john.dryden@oecd.org

Lutte contre la contrefaçon et le piratage

www.oecd.org/sti/contrefacon
wolfgang.hubner@oecd.org

Le rôle des femmes entrepreneurs

www.oecd.org/cfe/pme
marie-florence.estimate@oecd.org

Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

Prolonger la vie active

www.oecd.org/els/emploi/travailleursages
olderworkers.contact@oecd.org

Les migrations pour le travail

www.oecd.org/migrations
migration.contact@oecd.org

Éducation

www.oecd.org/enseignement
barbara.ischinger@oecd.org

Renforcer la sûreté sismique des établissements scolaires

www.oecd.org/edu/securitescolaire
richard.yelland@oecd.org

Apprentissage et réussite

www.oecd.org/edu/apprentissageavie
patrick.werquin@oecd.org

Environnement

www.oecd.org/environnement
env.contact@oecd.org

Financement du secteur de l'eau

www.oecd.org/env/water
peter.borkey@oecd.org

Évaluation des performances environnementales

www.oecd.org/env/examenspays
env.contact@oecd.org

Santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Les soins de longue durée pour les personnes âgées

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges
ech.contact@oecd.org

Échanges et ajustement structurel

www.oecd.org/ech/echangesetajustementstructurel
ech.contact@oecd.org

L'OCDE et les négociations de l'OMC

www.oecd.org/echanges
ech.contact@oecd.org

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr
agr.contact@oecd.org

Examens approfondis

www.oecd.org/agr/eet
wayne.jones@oecd.org

Élargir les perspectives

www.oecd.org/agr-fr
loek.boonekamp@oecd.org

Fiscalité

www.oecd.org/fiscalite
jeffrey.owens@oecd.org

Conventions fiscales

www.oecd.org/ctp/cf
jacques.sasseville@oecd.org

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance
gov.contact@oecd.org

La confiance dans l'action publique

www.oecd.org/gov-fr
andrea.uhrhammer@oecd.org

Examens territoriaux nationaux

www.oecd.org/gov/regionaldevelopment
philip.wade@oecd.org

Gouvernance privée

www.oecd.org/gouvernemententreprise
www.oecd.org/corruption-fr
corporate.affairs@oecd.org
anti-corruption.contact@oecd.org

Éducation financière

www.oecd.org/daf/financialeducation
barbara.smith@oecd.org

Gouvernance des entreprises publiques

www.oecd.org/daf/corporate-affairs/soe
corporate.affairs@oecd.org

Investissement au service du développement

www.oecd.org/investissement
investment@oecd.org

Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement
dac.contact@oecd.org
dev.contact@oecd.org

L'aide alimentaire

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

Les TIC et le développement

www.oecd.org/ict/wsis
wsis@oecd.org

Relations mondiales

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

La Chine

www.oecd.org/ccnm/chine
sean.dougherty@oecd.org

Statistiques

Statistiques

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

La foire aux faits

www.oecd.org/publications/panoramastats
www.oecd.org/infopays

Communication

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Zoom sur les médias

www.oecd.org/media-fr
news.contact@oecd.org

Les parlementaires

www.oecd.org/societecivile
meggan.dissly@oecd.org
sue.kendall-bilicki@oecd.org

Comité consultatif économique et industriel

auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org
biac@biac.org

Commission syndicale consultative

auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org
tuac@tuac.org

AIE

www.iea.org
info@iea.org

AEN

www.nea.fr
nea@nea.fr

CEMT

www.cemt.org/indexfr.htm
www.oecd.org/transport
ecmt.contact@oecd.org

GAFI

www.fatf-gafi.org
contact@fatf-gafi.org

Réunion ministérielle : résumé de la présidence

Optimiser la mondialisation

www.oecd.org/mcm2005-fr

La Suède a eu le grand privilège de présider la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2005. La réunion a eu pour fil conducteur le thème « Optimiser la mondialisation » – l'un des plus grands défis de notre époque. La mondialisation est à la fois inévitable et souhaitable. Notre tâche consiste à la mettre au service de tous et à la rendre durable, en saisissant les opportunités offertes par l'ouverture des marchés, tout en répondant aux besoins de ceux qui risquent d'être laissés pour compte. Nos délibérations ont démontré une volonté d'assumer la responsabilité commune de faire en sorte que la mondialisation soit profitable pour tous.

Les ministres ont souligné la nécessité d'utiliser de façon cohérente tous les instruments pertinents à la disposition des pouvoirs publics pour favoriser la croissance et le développement durable, faciliter les investissements énergétiques, faire avancer les réformes structurelles, lutter contre la pauvreté et assurer le succès du Programme de Doha pour le développement (PDD) – autant de points importants pour les prochaines réunions au sommet du G8, des Nations unies et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous comptons sur l'OCDE pour affirmer sa capacité à relever ces défis.

Nos discussions avec les économies non membres de l'OCDE ont été enrichissantes. Nous avons également bénéficié du dialogue avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE, la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, ainsi qu'avec la société civile en général lors du Forum de l'OCDE.



(De gauche à droite)
Le secrétaire de l'Énergie des États-Unis Samuel W. Bodman, le Premier ministre suédois Göran Persson et le directeur exécutif de l'AIE Claude Mandil lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.

Les perspectives économiques

Les ministres ont noté que la croissance a dans l'ensemble été vigoureuse l'an dernier, malgré la hausse rapide des prix du pétrole. La faiblesse des taux d'intérêt a contribué à cette bonne performance. Il en a été de même pour la mondialisation, les échanges commerciaux ayant progressé fortement, en particulier en Asie, tandis que l'intensification de la concurrence contribuait à contenir les tensions inflationnistes. Cette expansion s'est un peu ralentie ces derniers temps à mesure que le renchérissement de l'énergie et les variations des cours de change produisaient leurs effets. La croissance économique devrait cependant retrouver de son dynamisme au second semestre et devenir plus équilibrée entre les pays.

Des tensions et des risques demeurent néanmoins. Un risque majeur est lié aux prix du pétrole. Les perspectives sont également assombries par la persistance de déséquilibres externes et internes, notamment la détérioration des paiements courants, l'ampleur des déficits budgétaires et la possibilité de valorisations tendues sur certains marchés d'actifs. Même s'il est tout à fait possible que ces déséquilibres se résorbent en douceur, notamment par l'intermédiaire de certains ajustements des cours de change, on ne saurait exclure des phases de turbulence. Persévérer dans les réformes structurelles contribuera néanmoins à atténuer d'éventuelles perturbations.

Les ministres ont réaffirmé qu'il était fondamental d'instaurer et de préserver une situation viable des finances publiques, tout en reconnaissant que cela posait un problème à la plupart des pays de l'OCDE, compte tenu de leur position budgétaire actuelle et des tensions grandissantes liées au vieillissement des populations.

À propos des *Études économiques* de l'OCDE, les ministres des pays de l'APEC ont de nouveau demandé une égalité de traitement des différents pays et ont exprimé leur déception de constater que les études ne traitent toujours pas de tout l'éventail des politiques de l'Union européenne (UE).

Investir dans l'énergie

Les ministres ont pris note des estimations de l'Agence internationale de l'énergie indiquant qu'il faudra investir 16 000 milliards USD dans le secteur de l'énergie d'ici 2030. En l'absence de modification des tendances actuelles, au niveau mondial, la demande d'énergie et les émissions de dioxyde de carbone augmenteront de 60 % d'ici là. Il convient de redoubler d'efforts pour réduire l'impact du gonflement de la demande d'énergie sur l'environnement et le climat.

Les ministres ont insisté sur la nécessité de remédier au niveau élevé et à l'instabilité des prix de l'énergie. Cela suppose une action des pays producteurs aussi bien que consommateurs, au niveau de la demande et de l'offre. Une intensification du dialogue avec les pays producteurs de pétrole et une transparence accrue sont indispensables à la stabilité des marchés.

Les ministres ont souligné qu'il était primordial pour le développement économique et social de pouvoir compter sur des approvisionnements suffisants en énergie propre à des prix abordables. Les investissements dans les technologies et les infrastructures énergétiques doivent être axés sur des technologies viables et efficaces ayant des répercussions moins nocives sur le climat. À cet effet, nous devons promouvoir :



(De gauche à droite)
Le secrétaire général adjoint de l'OCDE, Kiyotaka Akasaka, et le ministre japonais des Affaires étrangères, Nobutaka Machimura, lors de la réunion ministérielle en mai 2005.

- des stratégies et des mesures fondées sur le jeu des forces du marché ;
- des mécanismes et des dispositifs transparents, stables et cohérents à l'échelle mondiale d'investissement, de transfert et de diffusion des technologies ;
- la recherche et développement en vue de la mise en place d'un système énergétique viable ;
- la collaboration entre les pouvoirs publics et l'industrie.

Loin de la freiner, une utilisation plus efficace de l'énergie et des ressources stimulera la croissance. Les ministres ont insisté sur la nécessité de libéraliser davantage les marchés de l'énergie afin d'améliorer la compétitivité et l'efficacité, ainsi que d'élargir le choix des consommateurs. Nous devons nous employer, dans les pays membres et non membres de l'OCDE, à éliminer dans le domaine de l'énergie les subventions dommageables qui faussent inutilement le marché.

Les ministres ont admis que les pays en développement doivent bénéficier d'un accès équitable aux ressources énergétiques mondiales par l'intermédiaire des marchés. Nous nous appliquerons ensemble à apporter des services modernes d'énergie au 1,6 milliard d'habitants de pays en développement qui en sont privés.

Sur longue période, l'innovation est déterminante pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et pour assurer, à des prix abordables, des approvisionnements en énergie durables du point de vue environnemental. Les ministres feront tout leur possible pour définir le cadre qui convient au développement et au déploiement de nouvelles technologies.

Mondialisation et ajustement structurel

Les ministres se sont félicités des deux études de l'OCDE, « Améliorer la performance de l'économie des services » et « Les échanges et l'ajustement structurel », ainsi que des messages qu'elles contiennent. Nous avons convenu que la mondialisation était un facteur positif, tout en reconnaissant qu'il fallait mettre des dispositifs en place pour qu'elle profite à tous. Sur longue période, la mondialisation est un véritable « jeu à somme positive », sous réserve qu'un traitement judicieux soit apporté aux problèmes d'ajustement au niveau des individus, des régions et des pays.

Nous avons noté qu'un cadre macroéconomique stable propice à la stabilité et à la croissance, des filets de protection sociale, un dispositif réglementaire efficace, des politiques des échanges et de l'investissement ouvertes, la valorisation des ressources humaines, des politiques actives du marché du travail, l'apprentissage tout au long de la vie et des politiques de l'innovation constituaient des ingrédients essentiels à la réussite de l'ajustement structurel. Certains ont souligné la nécessité de formuler des orientations durables sur les plans économique, social et environnemental et de changer les modes non viables de production et de consommation.

Le secteur des services porte en lui un potentiel considérable et inexploité d'accroissement de l'emploi, de la productivité et de l'innovation. Des réformes dans le secteur des services sont essentielles pour améliorer les bases des performances futures des économies de l'OCDE.

Les ministres ont en outre souligné la nécessité de mieux appréhender les répercussions de la mondialisation dans les économies membres et non membres. Il convient à cet effet de s'informer et de partager les enseignements de l'expérience sur les pratiques



optimales, les mesures correctives et les moyens de relever les défis de l'ajustement. Les ministres se sont félicités de la proposition d'étude de suivi sur la mondialisation et l'ajustement structurel et ont invité instamment le Conseil à veiller à sa réalisation.

Les défis liés à la Déclaration du millénaire et au Consensus de Monterrey

Les ministres ont réservé un accueil favorable à la Déclaration de l'OCDE sur le suivi de la Déclaration du millénaire des Nations unies et du Consensus de Monterrey qui sera transmise aux Nations unies pour le sommet consacré en septembre au bilan de l'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire.

Dans leur Déclaration, les pays de l'OCDE s'engagent en particulier à redoubler d'efforts pour assurer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement concernant la réduction de la pauvreté et de la faim, l'universalisation de l'enseignement et la lutte contre le sida et d'autres maladies. Ils réaffirment leur volonté d'accroître le volume de l'aide et de faire de cette dernière un usage plus efficace. Les ministres ont insisté sur l'importance d'apports financiers stables et prévisibles, de politiques cohérentes, du dialogue et du bon fonctionnement du système multilatéral ainsi que d'un resserrement du partenariat de l'OCDE avec les pays en développement et les autres organisations internationales.

Une proposition du Japon prônant un renforcement de la coopération avec les pays africains en vue d'y accroître l'investissement privé, intérieur aussi bien qu'étranger, dans le cadre des efforts plus généraux déployés à l'appui de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement a reçu un accueil favorable. Ce projet ferait fond sur l'Initiative en cours de l'OCDE pour un investissement au service du développement.

Les négociations commerciales dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

Les ministres ont préconisé de passer à la vitesse supérieure pour que le PDD débouche d'ici la fin de 2006 sur des résultats témoignant d'une certaine ambition, reconnaissant qu'une heureuse conclusion des négociations serait un puissant vecteur de croissance, d'emploi, de développement et de réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. Le temps est compté et il y a beaucoup à faire. Il faut donner les moyens aux chefs de délégation de relancer les négociations. Nous nous engageons à accélérer les préparatifs de la Conférence ministérielle qui doit se tenir à Hong Kong en décembre, dont nous souhaitons qu'elle soit un succès. Les travaux doivent être axés sur les résultats afin qu'on puisse disposer en juillet d'une bonne base pour la réunion ministérielle. Il n'existe pas de solution de remplacement viable à un véritable système commercial multilatéral.

Les ministres ont insisté sur la nécessité d'avancées concrètes et complémentaires dans divers domaines clés : agriculture, ce qu'on appelle l'accès aux marchés non agricoles (principalement de produits industriels), services, facilitation des échanges et règles. Les intérêts des pays en développement doivent être préservés dans tous ces domaines. Il est particulièrement urgent de faire avancer les négociations sur toutes les questions agricoles, et de régler les problèmes de conversion des droits de douane. Nous espérons que les progrès réalisés ici à Paris porteront leurs fruits. Nous nous sommes félicités, pour ce qui est de l'accès aux marchés non agricoles, de la convergence de vues qui semble se dessiner sur une formule de réduction des droits de douane qui garantirait une ouverture notable des marchés tout en tenant compte de la capacité de chacun des membres de l'OMC. S'agissant des services, nous avons souligné l'importance du respect



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE,
Donald J. Johnston avec le Premier
ministre de l'Inde, Manmohan Singh
lors d'une visite à New Delhi.

de l'échéance de mai, afin de disposer d'une masse critique d'offres plus intéressantes, ayant une véritable portée commerciale, pour étayer le processus et définir des critères appropriés. Il nous faut maintenant dépasser le statu quo.

Les ministres ont confirmé la nécessité de s'appliquer à obtenir un résultat ambitieux afin de revigorer l'attachement au développement. Les intérêts et les préoccupations des pays en développement doivent être convenablement reflétés dans la conclusion du PDD. Ce qui leur sera concrètement le plus bénéfique, c'est une amélioration de l'accès aux marchés, y compris à travers les échanges Sud-Sud. Une intensification des efforts d'assistance technique et de renforcement des capacités, afin notamment d'améliorer les capacités d'offre et de consolider les institutions, est déterminante pour permettre aux pays en développement de tirer parti des échanges. Dans ce domaine, un rôle de premier plan revient aux pays membres de l'OCDE.

Les ministres ont reconnu que des politiques intérieures judicieuses étaient nécessaires pour que la libéralisation des échanges porte tous ses fruits. Il est donc du devoir des gouvernements de prendre les mesures appropriées, à l'échelon national, et de veiller à ce que l'ajustement structurel soit conduit de manière socialement responsable. L'étude de l'OCDE sur les échanges et l'ajustement structurel contient des éléments utiles à cet égard. La poursuite du dialogue sur la politique commerciale avec les économies non membres dans le cadre de l'OCDE a été encouragée.

Les réformes à l'OCDE

Les ministres ont débattu du rôle actuel et futur de l'OCDE. Nous avons souligné que la qualité des travaux de l'OCDE, reconnue par tous, devait être préservée à travers le processus de réforme. Nous nous sommes aussi accordés à dire que le mouvement de réforme devait être poursuivi afin de renforcer la position de l'Organisation en tant qu'acteur de premier plan en matière d'analyse des politiques et d'examen par les pairs, et aussi en tant que pionnière pour ce qui est de la formulation de normes et de critères de portée mondiale.

Les ministres ont fermement approuvé les mesures qui ont été prises pour donner un caractère plus stratégique à la coopération avec les économies non membres, comme en témoigne le nouveau programme d'ouverture en direction de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les ministres se sont félicités des progrès accomplis sur la définition de grands principes devant régir le lancement d'une stratégie d'engagements différenciés avec des acteurs économiques clés.

Une autre décision capitale a été celle d'examiner comment améliorer la gouvernance, en particulier sous l'angle des conséquences du futur élargissement. En l'espèce, les ministres ont encouragé le Conseil à mettre en place un mécanisme pour fin juillet 2005. L'élargissement ne doit en aucun cas compromettre le bon fonctionnement de l'OCDE ; il doit au contraire fournir l'occasion de consolider l'Organisation.

Les ministres ont manifesté le désir que le Secrétaire général présente à la réunion de 2006 du Conseil au niveau des ministres un rapport sur l'avancement du processus de réforme pendant l'année à venir. ■



(De gauche à droite)
Le directeur général du FMI Rodrigo de Rato et le vice-président du gouvernement, ministre de l'Économie et des Finances espagnol Pedro Solbes lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2005.



Le Secrétariat de l'OCDE

Mars 2006

Secrétaire général

Donald J. Johnston

Angel Gurría (à partir du 1^{er} juin 2006)

Secrétaires généraux adjoints

Herwig Schlögl

Richard Hecklinger

Berglind Ásgeirsdóttir

Kiyotaka Akasaka

Chef de cabinet du Secrétaire général

Steve Cutts

Auditeur général

www.oecd.org/auditinterne

Frederick Gazzoli

Centre pour la coopération avec les non-membres

www.oecd.org/ccnm-fr

Eric Burgeat

Direction des Affaires juridiques

www.oecd.org/juridique

Nicola Bonucci

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Roger Harmel

Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

www.oecd.org/prospective

Michael J. Osborne

Table ronde sur le développement durable

www.oecd.org/sd-roundtable

Simon Upton

Alimentation, agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agr-fr

Stefan Tangermann

Coopération pour le développement

www.oecd.org/cad

Michael G. Roeskau

Échanges

www.oecd.org/ech-fr

Jean-Marie Metzger

Affaires économiques

www.oecd.org/eco-fr

Jean-Philippe Cotis

Éducation

www.oecd.org/edu-fr

Barbara Ischinger

Emploi, travail et affaires sociales

www.oecd.org/els-fr

John Martin

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

www.oecd.org/cfe-fr

Sergio Arzeni

Environnement

www.oecd.org/env-fr

Lorents Lorentsen

Directeur exécutif

Anthony Hutton

Affaires financières et des entreprises

www.oecd.org/daf-fr

Carolyn Ervin

Centre de politique et d'administration fiscales

www.oecd.org/ctp-fr

Jeffrey Owens

Gouvernance publique et développement territorial

www.oecd.org/gov-fr

Odile Sallard

Relations extérieures et communication

www.oecd.org

Christopher W. Brooks

Science, technologie et industrie

www.oecd.org/sti-fr

Nobuo Tanaka

Statistiques

www.oecd.org/std-fr

Enrico Giovannini

Centre de développement

www.oecd.org/dev-fr

Louka Katseli

Agence internationale de l'énergie

www.iea.org

Claude Mandil

Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr

Luis Echávarri

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement

www.oecd.org/edu/cei-fr

Tom Schuller

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.oecd.org/sah-fr

Normand Lauzon

Conférence européenne des ministres des Transports

www.cemt.org/indexfr.htm

Jack Short

Le Secrétariat de l'OCDE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Donald J. Johnston
Angel Gurría (à partir du 1^{er} juin 2006)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Donald J. Johnston

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS
Herwig Schlögl
Richard Hecklinger
Berglind Ásgeirsdóttir
Kiyotaka Akasaka

Cabinet du Secrétaire général
Bureau de l'Auditeur général
Centre pour la coopération avec les non-membres
Direction des affaires juridiques
Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

AUTRES ORGANES

Centre de
développement

Agence
internationale
de l'énergie

Agence
pour l'énergie
nucléaire

Mars 2006

DIRECTIONS

Direction de
l'alimentation,
de l'agriculture
et des pêcheries

Direction de
la coopération
pour le
développement

Direction
des échanges

Département
des affaires
économiques

Direction
de l'éducation

Direction de
l'emploi, du
travail et des
affaires sociales

Centre pour
l'entrepreneuriat,
les PME et le
développement
local

Direction de
l'environnement

Direction
exécutive

Direction
des affaires
financières et
des entreprises

Centre de
politique et
d'administration
fiscales

Direction de la
gouvernance
publique et du
développement
territorial

Direction
des relations
extérieures
et de la
communication

Direction de la
science, de la
technologie et
de l'industrie

Direction des
statistiques

Centre pour la
recherche et
l'innovation dans
l'enseignement

Club du Sahel
et de l'Afrique
de l'Ouest

Conférence
européenne
des ministres
des Transports

Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE

Mars 2006

www.oecd.org/ambassadeurs

De gauche à droite :



Allemagne
Son Excellence M. Matei I. Hoffmann
Australie
Son Excellence Mme Véronique Ingram
Autriche
Son Excellence M. Ulrich Stacher
Belgique
Son Excellence M. Patrick van Haute



Canada
Son Excellence Mme Jocelyne Bourgon
Corée
Son Excellence M. O-Kyu Kwon
Danemark
Son Excellence M. Steffen Smidt
Espagne
Son Excellence M. Fernando Ballesterero Díaz



États-Unis
Son Excellence Mme Constance A. Morella
Finlande
Son Excellence M. Pertti Majanen
France
Son Excellence M. Xavier Darcos
Grèce
Son Excellence M. Anthony Courakis



Hongrie
Son Excellence M. Károly Lotz
Irlande
Son Excellence M. John Rowan
Islande
Son Excellence M. Tómas Ingi Olrich
Italie
Son Excellence M. Bruno Cabras



De gauche à droite :

Japon

Son Excellence M. Shinichi Kitajima

Luxembourg

Son Excellence M. Hubert Wurth

Mexique

Son Excellence M. Carlos Elizondo Mayer-Serra

Norvège

Son Excellence Mme Tanja H. Storm



Nouvelle-Zélande

Son Excellence M. Adrian Macey

Pays-Bas

Son Excellence M. Joan Boer

Pologne

Son Excellence M. Jan Woroniecki

Portugal

Son Excellence M. Eduardo Ferro Rodrigues



République slovaque

Son Excellence Mme Jana Kotova

République tchèque

Son Excellence M. Jirí Maceška

Royaume-Uni

Son Excellence M. David Lyscom

Suède

Son Excellence Mme Gun-Britt Andersson



Suisse

Son Excellence M. Wilhelm B. Jaggi

Turquie

Son Excellence M. Sencar Özsoy

Commission européenne

Son Excellence M. Michel Vanden Abeele

— Les pays membres de l'OCDE et leur date d'adhésion

Allemagne, 1961	Italie, 1961
Australie, 1971	Japon, 1964
Autriche, 1961	Luxembourg, 1961
Belgique, 1961	Mexique, 1994
Canada, 1961	Norvège, 1961
Corée, 1996	Nouvelle-Zélande, 1973
Danemark, 1961	Pays-Bas, 1961
Espagne, 1961	Pologne, 1996
États-Unis, 1961	Portugal, 1961
Finlande, 1969	Rép. slovaque, 2000
France, 1961	Rép. tchèque, 1995
Grèce, 1961	Royaume-Uni, 1961
Hongrie, 1996	Suède, 1961
Irlande, 1961	Suisse, 1961
Islande, 1961	Turquie, 1961

OCDE DANS LE MONDE

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 67

Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50

E-mail : sales@oecd.org

Commande en ligne : www.oecdbookshop.org

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin

Tél. : 49 30 288 8353

Fax : 49 30 288 83545

E-mail : berlin.contact@oecd.org

Internet : www.oecd.org/deutschland

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526

Colonia : Polanco, C.P. 11560, Mexico, D.F.

Tél. : 52 55 91 38 62 33

Fax : 52 55 52 80 04 80

E-mail : mexico.contact@oecd.org

Internet : www.ocdemexico.org.mx

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building

2-2-1 Uchisaiwaicho

Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011

Tél. : 81 3 5532 0021

Fax : 81 3 5532 0035

E-mail : tokyo.contact@oecd.org

Internet : www.oecdtokyo.org

Centre OCDE de Washington

2001 L Street, NW, Suite 650, Washington DC 20036-4922

Tél. : 1 202 785 6323

Fax : 1 202 785 0350

E-mail : washington.contact@oecd.org

Internet : www.oecdwash.org

www.oecd.org



ISBN 92-64-02423-9
01 2006 07 2 P